



Rapport de gestion 2023



www.villars-sur-glâne.ch



TABLE DES MATIÈRES

	ÉDITORIAL	1 - 2
1.	CONSEIL GÉNÉRAL	3 - 7
1.1	Répartition des sièges	3
1.2	Bureau du Conseil général	3
1.3	Liste des Conseillers généraux	4
1.4	Mutations	5
1.5	Séances	5-7
1.6	Commissions du Conseil général	7
2.	CONSEIL COMMUNAL	8 - 19
2.1	Mutations.....	8
2.2	Répartition des dicastères	8-10
2.3	Relations avec l'extérieur.....	11-13
2.4	Séances	13
2.5	Représentations et délégations	13-14
2.6	Manifestations	14
2.7	Commissions du Conseil communal	15
2.8	Commissions communales	15-18
2.9	Naturalisations communales.....	19
3.	VOTATIONS ET ÉLECTIONS	20 - 21
3.1	Votations fédérales du 18 juin 2023.....	20
3.2	Votations cantonales du 18 juin 2023	20
3.3	Elections fédérales du 22 octobre 2023 1 ^{er} tour.....	20-21
3.4	Elections fédérales du 12 novembre 2023 2 ^{ème} tour.....	21
3.5	Votations cantonales du 12 novembre 2023	21
4.	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	22 - 30
4.1	Secrétariat communal.....	22
4.2	Ressources humaines	22-23
4.3	Etat du personnel EPT.....	23
4.4	Personnel communal	24
4.5	Support informatique-technique.....	25-26
4.6	Contrôle de l'habitant et réception	26-30
5.	FINANCES	31 - 36
5.1	Comptes 2023	31-32
5.2	Budget 2024	33-34
5.3	Taux des impôts et taxes.....	34-35
5.4	Quelques statistiques	36
5.5	Agence communale AVS	36
6.	INSTRUCTION PUBLIQUE	37 - 54
6.1	Introduction.....	37
6.2	Les faits marquants en 2023.....	37-38
6.3	Etablissements scolaires et effectif légal	38-40
6.4	Devoirs surveillés	40-41
6.5	Allemand extrascolaire	41-42
6.6	Sport scolaire facultatif (SSF)	42-43

6.7	Sport scolaire	43-44
6.8	Spectacles scolaires	44
6.9	Les Ombres de Shakespeare	44
6.10	Services médicaux scolaires.....	45
6.11	Cours de prévention	45
6.12	Coordination école-parents migrants	45-48
6.13	Cours de français pour adultes allophones	49
6.14	Ecole régionale alémanique, Cycle d'orientation et formation professionnelle	50
6.15	Ludothèque	50-51
6.16	Bibliothèque communale	51-54
7.	AFFAIRES SOCIALES ET CURATELLES	55 - 58
7.1	Service social	55-56
7.2	Office communal du travail OCT	56-57
7.3	Aide communale au logement	57
7.4	Service des curatelles.....	58
8.	COHÉSION SOCIALE, GÉNÉRATIONS ET ANIMATION	59 - 82
8.1	Enfance et petite enfance	59-63
8.2	Accueils extrascolaires	63-64
8.3	Seniors	64-68
8.4	Cohésion sociale	69-71
8.5	Animation jeunesse	71-82
9.	SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS	83 - 97
9.1	Voirie	83-85
9.2	Parcs et jardins.....	86-87
9.3	Cimetière	88
9.4	Terrains agricoles et forêts	88-90
9.5	Culture.....	91-92
9.6	Sports.....	93-97
10.	PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS	98 - 102
10.1	Bâtiments communaux	98-102
11.	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ROUTES ET MOBILITÉ	103 - 112
11.1	Aménagement du territoire	103-107
11.2	Routes et mobilité.....	107-112
12.	EAUX	113 - 119
12.1	Eau potable	113-116
12.2	Evacuation des eaux	116-117
12.3	Station d'épuration des eaux usées (STEP)	117-119
13.	ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	120 - 125
13.1	Energie	120-121
13.2	Environnement et danger naturels.....	122-123
13.3	Développement durable.....	123-125
14.	CONCLUSION	125

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport de gestion concernant l'exercice 2023.

EDITORIAL

Introduction

Le Conseil communal est particulièrement heureux de présenter à nouveau un bilan positif pour cette année 2023. La Commune a pu poursuivre le développement de nombreux projets dans les différents dicastères et peut se réjouir de résultats financiers qui bouclent sur une note très favorable. Il convient notamment de souligner la très bonne maîtrise des charges par l'administration communale d'une part, et de relever l'excellente santé des personnes morales d'autre part. Ce tableau économique est complété par une croissance continue des emplois sis sur la Commune de Villars-sur-Glâne.

Défense incendie

L'année 2023 marque un tournant pour notre Corps des sapeurs-pompiers (CSP) puisqu'à compter du 1^{er} janvier, la responsabilité de la défense incendie est régionalisée et transférée au Réseau Santé de la Sarine (RSS). Le CSP de Villars-sur-Glâne a intégré à cette date la Compagnie Moncor, rejoint également par le CSP de la Commune de Corminboeuf. Cette nouvelle Compagnie fait partie du bataillon Sarine. Avec la sortie des sapeurs-pompiers du giron communal, une page d'histoire se tourne.

Vie courante

Devenus irréguliers pendant la période de la pandémie, les manifestations traditionnelles que sont l'apéritif de l'économie locale qui rassemble les entreprises de la Commune, la réception des nouveaux habitants ainsi que les promotions civiques ont renoué avec leur rythme de croisière.

Les activités pour les Seniors bénéficient désormais d'un encadrement communal avec la mise en œuvre du projet Senior+ et l'engagement d'une coordinatrice senior.

En octobre 2023, à l'occasion de la Journée mondiale de l'ostéoporose, la Commune a inauguré le parcours de santé et de prévention de l'ostéoporose *Okenawa*, complétant l'offre d'activités physiques en plein air aux abords du Centre sportif. Le nouveau terrain de football a, quant à lui, été inauguré au printemps.

Logement et accueil extrafamilial

La Commune a pu poser les jalons de sa nouvelle politique du logement avec l'approbation par le Conseil général d'une dotation au bénéfice d'une fondation communale ainsi que d'un droit de superficie sur un terrain pour la construction de logements à loyer modéré. Ces logements complèteront le parc immobilier d'utilité publique.

La Commune a revu partiellement sa grille tarifaire pour les crèches et les accueils extrascolaires afin de diminuer le prix mis à la charge des familles, permettant ainsi à notre population de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Elle a également fait l'acquisition d'un local commercial dans le quartier des Dailles pour l'aménagement d'une crèche. Ainsi, une offre communale suffisante est garantie sur l'ensemble du territoire.

Environnement

Des étapes importantes ont été franchies pour la construction d'une nouvelle station d'épuration à Sainte-Apolline. Celle-ci devra notamment être en mesure de traiter les micropolluants. Une association de communes regroupant Avry, Hauterive, Neyruz, Matran et Villars-sur-Glâne a été constituée pour financer et construire cette nouvelle station d'épuration dévisée à 55 millions de francs.

Par ailleurs, la Commune a reçu la distinction « Cité de l'énergie Gold », qui récompense les communes qui s'engagent en permanence en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, des énergies renouvelables et de la protection du climat, et qui répondent à des exigences particulièrement élevées.

Infrastructures

La construction du réseau de mobilité douce se poursuit avec l'inauguration au mois de mai du passage inférieur du Grand-Clos. Cet ouvrage imposant de plus de 1500 tonnes relie désormais deux espaces séparés autrefois par la route de Cormanon qui compte plus de 20 000 passages de véhicules par jour. Toujours dans le registre de la mobilité, les chemins de mobilité douce ont été baptisés avec la pose de panneaux commémoratifs en mémoire de quelques personnalités qui ont marqué la Commune, entre autres l'ancien Conseiller d'État Pierre Dreyer, l'industriel Adolphe Merkle ou encore le cycliste Michel Kuhn. Les autres panneaux font référence au vécu historique, aux anciens noms locaux ou à des aspects territoriaux particuliers (tumulus de Moncor).

Relations intercommunales

Le Conseil communal *in corpore* a rencontré en 2023 l'Exécutif de la Ville de Fribourg et celui de la Commune de Matran. Ces rencontres sont l'occasion de faire le point sur les collaborations intercommunales et les projets régionaux tels que la constitution de la nouvelle agglomération de Fribourg, la construction d'une piscine olympique ainsi que le démarrage de l'ARS, l'association régionale de la Sarine qui regroupe les 26 communes du district.

Planification territoriale

Après l'approbation partielle du Plan d'aménagement local (PAL) en 2022, la Commune s'était vue contrainte de déposer un recours au Tribunal cantonal afin de garantir le maintien et le développement d'emplois dans la zone d'activités de Moncor. En effet, les exigences cantonales étaient peu compatibles avec les réalités économiques et représentaient un risque pour les entreprises de Villars-sur-Glâne. Cette démarche a été couronnée de succès puisque le Tribunal cantonal a partiellement approuvé le recours de la Commune. La planification du secteur dénommé « Pôle santé et activités » sur la colline de Bertigny et sur les terrains jouxtant l'autoroute se poursuit. La Commune a participé activement à la rédaction du cahier des charges en vue du concours d'idées lancé par le Canton. Elle a notamment veillé à garantir un équilibre entre le secteur santé et le développement de la future zone d'activités.

Le Conseil communal tient à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Commune pour leur travail et leur engagement au service de notre communauté. Il tient également à saluer la très bonne collaboration avec les communes voisines et au sein des différentes ententes et autres associations intercommunales. Il salue enfin le rôle fédérateur joué par la Préfecture de la Sarine. Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les rapports des différents dicastères et vous souhaite une bonne lecture de ce Rapport de gestion 2023.

Bruno Marmier, Syndic

1. CONSEIL GÉNÉRAL

1.1 RÉPARTITION DES SIÈGES

Issu des élections communales du 7 mars 2021, le Conseil général compte 50 sièges se répartissant comme suit :

Parti socialiste	PS	13 sièges	26%
Le Centre	Le Centre	12 sièges	24%
Les Libéraux-Radicaux	PLR	10 sièges	20%
Les Verts et sympathisants	Les Verts	10 sièges	20%
Vert' Libéraux	PVL	3 sièges	6%
Centre Gauche-PCS	CG-PCS	2 sièges	4%

1.2 BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

	2022	2023
Présidence	Mme Valentina Marthaler (PS)	M. Dimitri Küttel (Le Centre)
Vice-Présidence	M. Dimitri Küttel (Le Centre)	M. Adrian Etter (Les Verts)
Scrutateurs	M. Julien Collaud (PLR) M. Pierre Portmann (Le Centre) Mme Aurélie Yotégé (CG-PCS) Mme Mélanie Balleyguier (PS)	M. Julien Collaud (PLR) M. Pierre Portmann (Le Centre) Mme Aurélie Yotégé (CG-PCS) Mme Mélanie Balleyguier (PS)
Scrutateurs Suppléants	Mme Irene Bernhard (PVL) Mme Colette Teixidor (Le Centre) M. Nicolas Schmidt (Les Verts) Mme Katharina Buchs (PS)	Mme Irene Bernhard (PVL) Mme Colette Teixidor (Le Centre) M. Nicolas Schmidt (Les Verts) Mme Katharina Buchs (PS)
Secrétaire	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal

En 2023, le Bureau du Conseil général s'est réuni à 4 reprises. Ces rencontres ont été consacrées essentiellement à la préparation des séances du Législatif.

1.3 LISTE DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX AU 31.12.2023

NOM	PRENOM	NOM DU PARTI
AEGERTER	Christoph	LE CENTRE
ANDINA	Roseline	PS
BALLEYGUIER	Mélanie	PS
BERNHARD	Irene	PVL
BESANA UWERA	Laura	PS
BRAILLARD	Luc	LES VERTS
BROUCHOUD-BAPST	Marie-Hélène	LE CENTRE
BUCHS	Katharina	PS
CARREA-BASSIN	Florence	LES VERTS
CLEMENT	Frédéric	PS
COLLAUD	Julien	PLR
COMMENT GAUDERON	Isabelle	LE CENTRE
DE BUMAN	Caroline	LE CENTRE
DEMONT	Alexandre	PLR
DIETRICH	Jacques	PS
DOUSSE	Nicolas	LE CENTRE
DUMONT	Alexandre	PLR
ETTER	Adrian	LES VERTS
EUGSTER	François	LE CENTRE
FUMASOLI	Nabil	PLR
GAUTIER	Sergio	PS
GAUTRON	Samuel	LES VERTS
GRENIER	Chloé	CG-PCS
JACOLET	Sheila	PS
KARATI	Vanya	LE CENTRE
KÜTTEL	Dimitri	LE CENTRE
LABUNETS	Viktoryia	LES VERTS
LONGCHAMP	Quentin	LE CENTRE
MAMULA STEINER	Olimpia	LES VERTS
MONNEY	Lucie	PLR
OVERNEY	Edouard	LES VERTS
PICHONNAZ	Sandra	LE CENTRE
POLITO SCHMIDT	Véronique	PS
PONZO	Guido	LES VERTS
PORTMANN	Pierre	LE CENTRE
RAMUZ	Laurence	PLR
SCHMIDT	Nicolas	LES VERTS
SCHNARRENBARGER	Loris	PLR
SCHNEUWLY	Jean-Claude	PLR
SCHNYDER	Peter	LES VERTS
SLUGA	Matthias	PLR
TEIXIDOR	Colette	LE CENTRE
THOMET	René	PS
UGOLINI	Valérie	PS
VORLET	Maxime	PVL
WALTMAN	Pauline	PVL
WICHT	Alexandre	PLR
YOTEGE	Aurélie	CG-PCS
ZAUGG	Michael	PS
ZAUGG	Reginah	PS

1.4 MUTATIONS

En 2023, le Conseil général a enregistré les mutations suivantes :

16.03.2023	Mme Laurence Ramuz (PLR) a remplacé M. François Grangier
27.06.2023	Mme Laura Besana Uwera (PS) a remplacé Mme Valentina Marthaler
14.11.2023	M. Nabil Fumasoli (PLR) a remplacé M. Filipe Silva Lago

1.5 SÉANCES

Les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances sont disponibles sur le site internet de la Commune www.villars-sur-glâne.ch.

En 2023, le Conseil général a tenu 4 séances. Les 23 mars, 1er juin, 5 octobre ainsi que le 12 décembre. Le 1^{er} juin, il a approuvé les Comptes 2022 et a pris connaissance du Rapport de gestion 2022. Le 12 décembre, il a accepté le Budget 2024.

En 2023, le Conseil général a approuvé les messages suivants :

- l'adoption de la modification des Statuts de l'Association des CO de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français votée en Assemblée des délégué-e-s du 14 décembre 2022 ;
- la réfection de la toiture avec installation photovoltaïque de la Résidence Les Martinets ;
- le crédit d'études concernant le renouvellement et l'agrandissement de la STEP ;
- les comptes 2022 ;
- l'achat immobilier d'un local commercial destiné à l'aménagement d'une crèche sur la parcelle 4422 RF, Rue des Cerisiers 2 ;
- la construction d'un pavillon et de couverts sur le site de la déchetterie communale ;
- le crédit d'investissement relatif au 1^{er} paquet de mesures du Plan climat communal ;
- la mise en œuvre de la politique communal du logement ;
- les nouveaux règlements communaux sur l'eau potable d'une part, et sur l'évacuation et l'épuration des eaux usées, d'autre part, y compris l'adaptation des taxes y relatives ;
- la réalisation d'une nouvelle étape du mur cinéraire (étape V) et rénovation intérieure de la chapelle mortuaire ;
- l'acceptation des statuts de l'Association de communes pour l'exploitation de la STEP de Villars-sur-Glâne (ASEV) ;

- le crédit d'investissement relatif à la mise en conformité LHand des arrêts de bus « Moncor » sur la route cantonale ;
- le plan quinquennal des investissements sur les infrastructures d'évacuation des eaux, période 2024-2028 ;
- le budget 2024 ;
- le réaménagement de la surface de l'appartement et de divers locaux dans l'école des Rochettes ;
- le nouveau règlement communal sur le cimetière ;
- l'aménagement d'une nouvelle crèche dans le quartier des Dailles, rue des Cerisiers 2.

En 2023, le Conseil général a traité les postulats suivants :

- 036 de M. Jacques Dietrich (PS) concernant la transparence et la mise en place d'une stratégie de communication globale pour la Commune de Villars-sur-Glâne.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 1er juin 2023. Celui-ci l'a rejeté par 32 non, 12 oui et 3 abstentions.

En 2023, le Conseil général a reçu une réponse concernant les postulats suivants :

- 026 de MM. Pierre Portmann (Le Centre) et Vanya Karati (Le Centre) concernant la stratégie du Conseil communal pour garantir une offre en crèches suffisante sur tout le territoire communal y c. dans le quartier des Dailles.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du Conseil général du 1^{er} juin 2023 par le biais du message relatif à l'achat immobilier d'un local commercial destiné à l'aménagement d'une crèche sur la parcelle 4422 RF, Rue des Cerisiers 2.
- 034 de Mme Pauline Waltman (PVL) concernant la lumière sur le chemin de l'école.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 6 octobre 2022. Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 5 octobre 2023.

En 2023, dans les divers, le Conseil général a pris acte :

- de l'intervention de M. René Thomet au sujet de l'incident lors de la fête du 1^{er} août ;
- de l'intervention de M. Vanya Karati au sujet de la problématique des cours d'éducation sexuelle ;
- de l'intervention de M. Jacques Dietrich au sujet de la démocratie entre le Conseil général et le Conseil communal ;
- de l'intervention de M. Vanya Karati concernant la problématique du 30/km/h sur les axes importants de la Ville de Fribourg et les conséquences pour Villars-sur-Glâne ;

En 2023, dans les divers, le Conseil général a enregistré des demandes de renseignements pour lesquelles le Conseil communal a donné une réponse, à savoir :

- Mme Francine Defferrard, Conseillère communale, concernant le balisage de la piste cyclable à la route du Soleil ;
- M. François Grangier, Conseiller communal, concernant la première mouture de l'aménagement du futur cimetière ;
- M. Bruno Marmier, Syndic, concernant l'incident qui a eu lieu lors de la fête du 1^{er} août.

1.6 COMMISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL - État au 31.12.2023

Commission financière (10 séances)

1	Président	Zaugg	Michael	PS
2	Vice - président	Dumont	Alexandre	PLR
3		Ugolini	Valérie	PS
4		Schmidt	Nicolas	Les Verts
5		Overney	Edouard	Les Verts
6		Eugster	François	Le Centre
7		Aegerter	Christoph	Le Centre
8		Collaud	Julien	PLR
9		Bernhard	Irene	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission de politique sociale (- séance)

1	Présidente	De Buman	Caroline	Le Centre
2	Vice-Présidente	Grenier	Chloé	Centre Gauche-PCS
3		Sluga	Matthias	PLR
4		Zaugg	Reginah	PS
5		Bernhard	Irene	PVL
6		Labunets	Viktoryia	Les Verts
7		Gautier	Sergio	PS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

2. CONSEIL COMMUNAL

M. Bruno Marmier Syndic	Les Verts	Administration, économie et informatique
Mme Caroline Dénervaud Vice-Syndique	Le Centre	Instruction publique
M. Olivier Carrel	PLR	Finances
Mme Alizée Rey	PS	Santé, social et curatelles
M. Marco Aurelio Andina	PS	Cohésion sociale, générations et animation
Mme Valentina Marthaler	PS	Patrimoine, constructions et développement durable
M. François Grangier	PLR	Services extérieurs, culture et sports
Mme Francine Defferrard	Le Centre	Aménagement, environnement et mobilité
M. Claude Monney	CG-PCS	Eaux, énergies et cadastres

2.1 MUTATIONS

En 2023, le Conseil communal a enregistré les mutations suivantes :

01.04.2023 M. François Grangier (PLR) a remplacé M. Pierre-Emmanuel Carrel (Le Centre)
 01.07.2023 Mme Valentina Marthaler (PS) a remplacé Mme Mélanie Maillard Russier (PS)

2.2 RÉPARTITION DES DICASTÈRES (Législature 2021-2026) au 31.12.2023

Conseillers Communaux	Dicastère	Activités
Bruno Marmier Syndic Suppléante : Caroline Dénervaud Vice-Syndique	Administration, économie et informatique	• Affaires du personnel • Contrôle des habitants - Police du commerce • Informatique • Economie publique • Naturalisations • Relations publiques et communications • Sécurité au travail • Police intercommunale • OrCoC • Votations et élections
Olivier Carrel Suppléante : Valentina Marthaler	Finances	• Impôts et taxes • Comptabilité • Crédits • Contentieux • Affaires financières du personnel • Agence AVS

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
Caroline Dénervaud Vice-Syndique Suppléante : Alizée Rey	Instruction publique	• Classes enfantines et primaires • Cycles d'orientation • Bibliothèques • Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF) • Médecine et dentiste scolaire • Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal (SLPPI) • Ludothèque
Alizée Rey Suppléant : Bruno Marmier Syndic	Santé, social et curatelles	• Curatelles • Aide sociale / Mesure d'insertion sociale (MIS) • Assurances sociales - PC, AVS, assurance maladie • Office communal du travail - Programme de réinsertion • Réseau Santé de la Sarine (RSS) - Soins à domicile - Aide familiale - Ambulances • Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
Marco Aurelio Andina Suppléante : Francine Defferrard	Cohésion sociale, générations et animation	• Senior - Foyer de jour - Association aide aux personnes âgées - RSS (EMS) • Ecoles maternelles • Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) • Puériculture • Intégration des migrants • Cohésion sociale
Valentina Marthaler Suppléant : François Grangier	Patrimoine, constructions et développement durable	• Conception directrice - Enseignes et réclames • Bâtiments communaux - Entretien et conciergerie - Comptabilité énergétique - Gestion des immeubles - Transformations - Constructions • Police des constructions - Demandes préalables - Procédure, permis de construire - Contrôle des constructions, bâtiments - Certificats de conformité - Chauffages - Enseignes et réclames • Coriolis Infrastructures • Cité de l'énergie

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
François Grangier Suppléant : Claude Monney	Services extérieurs, culture et sports	• Voirie et routes • Parcs et jardins • Cimetière • Ordures ménagères • Culture - Commission des affaires culturelles - Conservatoire • Signature • Sport • Protection incendie • Protection civile • Forêts / Agriculture
Francine Defferrard Suppléant : Olivier Carrel	Aménagement, environnement et mobilité	• Aménagement du territoire - Gestion PAL et RCU - PAD-PAP-PS-PED-PDMS - Planifications directrices - Examens préalables • Environnement - Protection du sol - Lutte contre le bruit - Protection de l'air - Risques chimiques et technologiques - OPAM - Eaux souterraines - Biotopes, protection des espèces • Mobilité - Zones 30 - Cheminements piétons et mobilité douce - Transports publics - Plan de mobilité - Stationnement
Claude Monney Suppléant : Marco Aurelio Andina	Eaux, énergies et cadastre	• Eau potable - Approvisionnement - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Eaux usées - Evacuation - Epuration (STEP) - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Energie - Gestion du plan directeur énergétique • Cadastre • Conduites industrielles - Télécommunication - Énergie • Dangers naturels - Mouvements terrains et crues

2.3 RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

M. le Syndic Bruno Marmier

- est député au Grand Conseil
- est président du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est vice-président de l'Administration de la Société coopérative VISAL
- est président du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est membre du Conseil d'Agglomération de Fribourg
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes du Canton de Fribourg
- est membre du Comité de direction de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)

Mme la Vice-Syndique Caroline Dénervaud

- est présidente de la Commission de gestion du Service de logopédie, psychologie et psychomotricité (SLPPI)
- est vice-présidente du Conseil de Fondation du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est vice-présidente du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français (COSAHL)
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués pour l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)

M. Olivier Carrel

- est membre de l'Administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre du Conseil de fondation du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)

Mme Alizée Rey

- est députée au Grand Conseil
- est présidente du Conseil de fondation du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre de l'Administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets

- est membre de la Commission des indemnités forfaitaires (CIF)
- est membre la Commission financière de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français (COSAHL)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français (COSAHL)
- est membre de l'Association des Concerts de l'Avent
- est membre de la Commission cantonale Collaboration interinstitutionnelle (CII)
- est membre du Comité de l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile (AFISA)

M. Marco Aurelio Andina

- est président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est président du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est vice-président de la Fondation Louis Koerber
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission de gestion du Service de logopédie, psychologie et psychomotricité (SLPPI)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)

M. François Grangier

- est président de l'Administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Conseil d'Agglomération de Fribourg
- est président de la Commission financière de l'Agglomération de Fribourg
- est membre du Conseil de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre du Comité de direction de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est membre de la Commission financière de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est membre du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre de l'Association des Concerts de l'Avent
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre de la Commission financière de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis infrastructures)
- est délégué à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission financière du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est délégué à l'Assemblée des délégués du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de la Corporation Forêts-Sarine

Mme Valentina Marthaler

- est membre de la Commission de gestion du Service de logopédie, psychologie et psychomotricité (SLPPI)
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)

- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre de la Commission de gestion de la STEP

Mme Francine Defferrard

- est députée au Grand Conseil
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Comité d'Agglomération de Fribourg
- est membre de la Commission de gestion de la STEP

M. Claude Monney

- est président de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre de la Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération de Fribourg (CARM)
- est membre du Conseil d'Agglomération de Fribourg
- est membre du Conseil d'administration de Groupe E Celsius
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- est membre de la Fondation FC Villars-sur-Glâne pour la promotion du sport

2.4 SÉANCES

En 2023, le Conseil communal a tenu 41 séances ordinaires, les lundis à 17 heures.

2.5 REPRÉSENTATIONS ET DÉLÉGATIONS

En 2023, le Conseil communal a assisté, in corpore ou en délégation, à diverses assemblées, événements ou manifestations, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur, dont notamment :

- l'apéritif de l'économie locale de Guin
- l'assemblée générale des Jardins familiaux
- le 20^{ème} anniversaire de la Manufacture Cartier
- Le concert annuel de La Lyre de Fribourg
- l'assemblée générale de l'Association Festiwald
- l'assemblée générale de l'Association du Parc d'Activités de Moncor
- l'assemblée générale des Transports Publics Fribourgeois
- le 100^{ème} anniversaire de La Lyre de Fribourg
- l'assemblée générale de la SAIDF
- l'assemblée générale de Groupe E Celsius
- le 100^{ème} anniversaire des Bains de la Motta

- l'assemblée générale de l'Association St-Camille
- l'inauguration du Sentier de la biodiversité de l'école du Platy
- l'apéritif de l'économie locale de Marly
- l'apéritif de l'économie locale de la Ville de Fribourg
- l'assemblée générale du FC Villars-sur-Glâne
- la soirée de clôture des Bains de la Motta
- l'inauguration du restaurant Wroom à Villars-sur-Glâne
- la soirée du Dies academicus 2023 de l'Université de Fribourg
- le Palmarès du Conservatoire
- la bénédiction de la nouvelle cloche de la Chapelle de la Résidence Les Martinets
- la fête de Noël du Groupement des Aînés

2.6 MANIFESTATIONS

La réception des nouveaux citoyens

Le 13 octobre 2023, nos concitoyennes et concitoyens âgés de 18 ans, ainsi que les personnes ayant obtenu le droit de cité de Villars-sur-Glâne se sont retrouvées au Café des Préalpes pour fêter cet important passage à la citoyenneté active.

Après la présentation par M. Bruno Marmier, Syndic, du fonctionnement de chaque dicastère de l'administration communale, un apéritif dînatoire a été servi, agrémenté par un chanteur guitariste romand.

Lors de cette réception, le livre « Villars-sur-Glâne une Commune à travers les siècles » et le diplôme de promotion civique ont été remis à chacun.

L'accueil des nouveaux habitants et des nouvelles habitantes

Les nouveaux habitants et les nouvelles habitantes de la Commune ont été accueillis le 14 octobre 2023 à la grande salle de La Grange. Cette soirée très conviviale a permis aux nouveaux arrivants de découvrir de nombreuses informations sur la Commune grâce à une présentation de tous les dicastères par les Conseillers communaux.

Cette soirée s'est terminée par un apéritif dînatoire durant lequel les Conseillers communaux, les membres de l'administration et les nouveaux habitants ont pu échanger.

L'apéritif de l'économie locale

Le 21 novembre 2023, le Conseil communal a invité un panel d'entreprises actives sur le territoire communal à une rencontre de l'économie locale qui a eu lieu à la grande salle de La Grange. A cette occasion, Madame Isabelle Chappuis, conférencière, a animé la soirée sur le thème « Futur du Travail : Comment se préparer à demain ? ». Cette rencontre s'est terminée par un apéritif dînatoire.

2.7 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL – ÉTAT AU 31.12.2023

Commission administrative (3 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Rey	Alizée	PS
5		Maillard	Valérie	Responsable RH
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission économique (0 séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Marthaler	Valentina	PS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission de gestion de la STEP (6 séances)

1	Président	Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
2		Carrel	Olivier	PLR
3		Defferrard	Francine	Le Centre
4		Marthaler	Valentina	PS
5		Chassot	Bernard	Conseiller communal, Matran
6		Sallin	Jean-Marc	Conseiller communal, Neyruz
7		Ackermann	Marius	Conseiller communal, Avry
8		Zamofing	Dominique	Syndic, Hauterive FR
9		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Bapst	Christophe	Chef d'exploitation de la STEP

2.8 COMMISSIONS COMMUNALES – ÉTAT AU 31.12.2023

Commission des naturalisations (6 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Andina	Roseline	PS
4		Fuzet	Pascale	Centre Gauche-PCS
5		Dousse	Nicolas	Le Centre
6		Monney	Lucie	PLR
7		Waltman	Pauline	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission informatique (0 séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Président	Carrel	Olivier	PLR
3		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
4		Baechler	Frédéric	PLR-PVL
5		Python	Aurélien	Le Centre
6		Zaugg	Michael	PS
7		Demierre	Pascal	Les Verts CG PCS
8		Serras	Sergio	Responsable informatique
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission des affaires culturelles (3 séances)

1	Président	Grangier	François	PLR
2		Sluga	Matthias	PLR
3		Pichonnaz	Sandra	Le Centre
4		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
5		Clément	Frédéric	PS
6		Lötscher	Ruth	Les Verts
7		Conde Braz	Anne	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission seniors (0 séance)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2	Vice-Présidente	Rey	Alizée	PS
3		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
4		Gut	Yvo	Le Centre
5		Moret	Pierre-Yves	Centre Gauche-PCS
6		Zaugg	Reginah	PS
7		Carrea	Florence	Les Verts
8		Von Mühlénen	Walo	PVL
9		Laini	Francesco	Chef du service social
10		Dias	Anne-Banche	Coordinatrice seniors
	Secrétaire	Jorand	Delphine	Collaboratrice administrative

Commission Villarsympa (2 séances)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Ramuz	Laurence	PLR-PVL
4		Possa	Jacques-André	Le Centre
5		Gautier	Sergio	PS
6		Labunets	Victoryia	Les Verts Centre-Gauche PCS
7		Laini	Francesco	Chef du Service social
8		Pugin	Raphaëlle	Déléguée à la cohésion sociale
9		Domingues	Ana	Responsable de l'animation
10		Rueger	Nicolas	Contremaître
	Secrétaire	Simon	Fabienne	Collaboratrice administrative

Commission sociale (8 séances)

1	Présidente	Rey	Alizée	PS
2		Marmier	Bruno	Les Verts
3		Dénervaud	Caroline	Le Centre
4		Chenaux	Dominique	Conseiller communal à Matran
5		Grangier	François	PLR
6	Suppléante	Marthaler	Valentina	PS
7	Suppléante	Pichonnaz	Sandra	Le Centre
8		Laini	Francesco	Chef du service social
	Secrétaire	Wälti	Philippe	Juriste

Commission des Services techniques, environnement et énergie (3 séances)

1	Présidente	Marthaler	Valentina	PS
2	Vice-Président	Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
3		Grangier	François	PLR
4		Defferrard	Francine	Le Centre
5		Schnarrenberger	Loris	PLR
6		Stalder	Alexandra	PVL
7		Comment Gauderon	Isabelle	Le Centre
8		Chenaux	Samuel	Le Centre
9		Thomet	René	PS
10		Rey	Béatrice	PS
11		Braillard	Luc	Les Verts
12		Ponzo	Guido	Les Verts
13		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Rauber	Cédric	Responsable environnement et développement durable

Commission d'aménagement (4 séances)

1	Présidente	Defferrard	Francine	Le Centre
2	Vice-Présidente	Marthaler	Valentina	PS
3		Grangier	François	PLR
4		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
5		Pichonnaz	Sandra	Le Centre
6		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
7		Demont	Alexandre	PLR
8		Longchamp	Quentin	Le Centre
9		Teixidor	Colette	Le Centre
10		Yotégé	Aurélie	Centre Gauche-PCS
11		Etter	Adrian	Les Verts
12		Gautron	Samuel	Les Verts
13		Besana Uwera	Laura	PS
14		Andina	Roseline	PS
15		Jacolet	Sheila	PS
16		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions

Commission du cimetière (1 séance)

1	Président	Grangier	François	PLR
2	Vice-Présidente	Marthaler	Valentina	PS
3		Piller	Elisabeth	Paroisse de Villars-sur-Glâne
4		Sansonnens	Benoît	Paroisse de Villars-sur-Glâne
	Secrétaire	Osman Eraslan	Ali	Responsable des services extérieurs

Commission des sports (1 séance)

1	Président	Grangier	François	PLR
2		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
3		Diez	Juan	Le Centre
4		Schabrun	André	Centre Gauche-PCS
5		Pereira Da Costa	Albino	PS
6		Burri	Jean-Denis	Les Verts
7		Vorlet	Maxime	PVL
8		Silva Lago	Filipe	Représentant du FC Villars-sur-Glâne
9		Chappuis	Gérald	Représentant de Villars Basket
10		Rueger	Bruno	Maître de sport
	Secrétaire	Matic	Ivan	Responsable mobilité et sports

Conseil des parents (2 séances)

1	Président	Membrez	Julien	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
2	Vice-présidente	Ouedraogo	Elisa	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
3		Nguyen	Shérine	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
4		Jésus	Antonio	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
5		Guisolan	Marie-Claude	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
6		Wachtl	Laura	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
7		Martins	Paula	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
8		Vésy	Laurent	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
9		Decorvet	Laetitia	Directrice d'école primaire Ecole Villars-Vert
10		Ullnaess	Philippe	Directeur d'école primaire Ecole Cormanon
11		Jenny	Stéphane	Directeur d'école primaire Ecole Platy
12		Hostettler	Ghislaine	Directrice d'école primaire Ecole Rochettes
13		Ranger	Anaïs	Repr. corps enseignant - Ecole Rochettes
14		Pochon	Joël	Chef du Service des écoles
	Secrétaires	Schmutz	Vanessa	Cheffe de bureau au Service des écoles
		Yerly	Corinne	Coll. admin. au Service des écoles

2.9 NATURALISATIONS COMMUNALES

L'octroi du droit de cité communal est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission communale des naturalisations qui a siégé à 6 reprises en 2023.

Deux types de naturalisation sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire et de la naturalisation simplifiée pour les personnes étrangères de la deuxième génération. Ces procédures sont régies par la loi sur le droit de cité fribourgeois, la loi sur les communes et le règlement communal sur le droit de cité communal.



Procédure

Les dossiers des personnes candidates à la naturalisation sont déposés auprès du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil du Canton de Fribourg (SAINEC). Ce dernier constitue et alimente les dossiers avant de les transmettre à la Commune. La Commission communale des naturalisations étudie alors chaque dossier et reçoit les candidats. Elle transmet ensuite ses préavis au Conseil communal qui octroi ou non le droit de cité communal.

Accompagnement

Le Secrétariat communal organise des cours d'instruction civique et remet, à l'issue de ces cours, une brochure à chaque requérant fin de les préparer à leur entretien devant la Commission communale des naturalisations.

Quelques données clés

Au cours de l'année 2023 :

- 22 nouveaux dossiers ont été transmis à l'administration communale par le SAINEC ;
- 15 d'entre eux sont soumis à la procédure ordinaire et 7 sont soumis à la procédure simplifiée (deuxième génération) ;
- Ces dossiers concernent au total 40 personnes (1 dossier peut concerner plusieurs membres de la même famille) ;
- Les personnes candidates sont issues de 12 nationalités différentes ;
- Les pays les plus représentés sont la France et le Portugal ;
- L'âge moyen des personnes candidates adultes est de 38 ans ;
- Le Conseil communal a octroyé à 45 personnes le droit de cité communal et l'a refusé à 4 personnes (dossiers déposés en 2023 et avant).

3. VOTATIONS ET ÉLECTIONS

En 2023, les électeurs et électrices ont été appelés trois fois aux urnes.

3.1 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 18 JUIN 2023

- a) Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'675	2'863	75	2'788	2'349	439

- b) Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'675	2'778	39	2'739	2'148	591

- c) Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'675	2'966	67	2'899	2'053	846

3.2 VOTATIONS CANTONALES DU 18 JUIN 2023

- a) Délocalisation du Musée d'histoire naturelle dans le dépôt transformé de l'ancien Arsenal à Fribourg, et création d'une nouvelle exposition permanente

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'675	2'850	30	2'820	2'381	439

3.3 ELECTIONS FEDERALES DU 22 OCTOBRE 2023

- a) Election de 7 membres au Conseil national

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables
6'637	3'148	28	3'120

b) Election de 2 membres au Conseil des Etats 1^{er} tour

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables
6'637	3'161	55	3'106

3.4 ÉLECTION FÉDÉRALE DU 12 NOVEMBRE 2023 2^{ème} TOUR

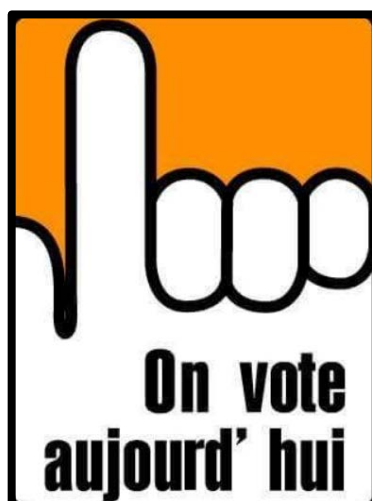
a) Election de 2 membres au Conseil des Etats

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables
6'651	2'779	88	2'691

3.5 VOTATIONS CANTONALES DU 12 NOVEMBRE 2023

a) Loi sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'651	2'454	80	2'374	965	1'409



4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 SECRÉTARIAT COMMUNAL

Le Secrétariat communal, sous la responsabilité de M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal et de Mme Martine Stritt-Dubey, Secrétaire communale adjointe, assume le rôle d'organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil communal et le Conseil général. En 2023, il a notamment effectué les tâches suivantes :

- assuré l'ouverture et la distribution de l'ensemble du courrier adressé à l'administration communale
- délivré des attestations et des déclarations de prise en charge ainsi que des légalisations de signatures
- traité les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 41 séances de l'Exécutif et assumé ou contrôlé le suivi ainsi que l'archivage
- assuré le secrétariat du Conseil général y compris la rédaction des procès-verbaux
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux et rédiger des décisions du Conseil communal
- procédé à des analyses juridiques pour certains services de l'administration
- assuré la rédaction du bulletin communal qui paraît deux fois par an
- assuré la mise en page du Rapport de gestion ainsi que la rédaction des chapitres le concernant
- organisé les votations fédérales du 18 juin 2023
- organisé les votations cantonales du 12 novembre 2023
- organisé les votations communales du 18 juin 2023
- organisé les élections fédérales du 22 octobre et du 12 novembre 2023
- assumé le secrétariat des Commissions, financière, affaires culturelles et naturalisations
- géré le stock du matériel de bureau de l'ensemble des services de l'administration
- organisé la réception des nouveaux citoyens, la soirée des nouveaux habitants et nouvelles habitantes ainsi que l'apéritif de l'économie locale
- organisé certaines manifestations sur le territoire de la Commune notamment le spectacle des Rencontres de folklore internationales RFI à Cormanon

4.2 RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines, rattaché au Secrétariat communal, s'occupe de gérer toutes les affaires concernant le personnel. Relevons notamment :

- le recrutement des collaborateurs et collaboratrices en partenariat avec les services concernés

- l'engagement des stagiaires en partenariat avec les services concernés
- l'engagement et le suivi des apprenti·e·s employé·e de commerce CFC
- l'engagement des apprenti·e·s agent·e d'exploitation et assistant·e socio-éducatif·ive avec les services concernés
- la gestion de la formation continue des collaborateurs et collaboratrices
- l'élaboration des budgets pour la formation et le personnel
- la participation à la révision salariale
- la rédaction des certificats de travail
- la gestion des départs du personnel (démission, licenciement, retraite)
- la gestion des absences maladie/accident en partenariat avec les assurances, l'AI et le case management
- la gestion des conflits et la participation aux enquêtes administratives en lien avec les affaires du personnel
- le soutien RH pour les services intercommunaux (CSVV, FAEF, ACoPol, SLPPI)
- la participation aux séances de la Commission administrative ainsi qu'en assumer tout le suivi

4.3 ÉTAT DU PERSONNEL au 31.12.2023

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
Plein temps	50	13	63	6'300.00	63.00
Temps partiel	12	55	67	3'377.56	33.78
Total	62	68	130	9'677.56	96.78

Statistique équivalent plein temps EPT

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
2016	60	51	111	8'107.14	81.07
2017	57	56	113	8'244.14	82.44
2018	57	60	117	8'564.14	85.64
2019	56	62	118	8'699.14	86.99
2020	55	65	120	8'807.56	88.07
2021	59	64	123	9'092.56	90.92
2022	59	66	125	9'262.56	92.62
2023	62	68	130	9'677.56	96.78

Moyenne d'âge

	2022	2023
Femmes	43	44
Hommes	46	46

4.4 PERSONNEL COMMUNAL

Effectif du personnel communal au 31.12.2023			
Services/Secteurs	Nbre de pers. à plein temps	Nbre de pers. à temps partiel	EPT
- Secrétariat communal	3	1	3.60
- Apprentis/es	6		6.00
- Ressources humaines	1		1.00
- Support informatique	1		1.00
- Chargée en contenu multimédia		1	0.30
- Contrôle des habitants		4	2.60
- Réception		1	0.90
Total	11	7	15.40
- Service des finances	4	4	6.80
- Agence AVS	1		1.00
Total	5	4	7.80
- Service des écoles	2	1	2.50
- Bibliothèque	1	3	3.00
- Maîtres de sport	1	3	2.83
- Intégration des migrants		1	0.70
- Devoirs surveillés, cours de français pour migrants, cours extrascolaires allemand, théâtre scolaire et infirmière scolaire		15	1.10
Total	4	23	10.13
- Service social	1	13	9.20
- Service officiel des curatelles	2	8	7.30
- Cohésion sociale		7	3.80
Total	3	28	20.30
- Services techniques	9	2	10.40
- Services extérieurs	19		19.00
- Concierges	8	2	8.95
- STEP	4	1	4.80
Total	40	5	43.15
TOTAL GÉNÉRAL	63	67	96.78

4.5 SUPPORT INFORMATIQUE-TECHNIQUE

Le responsable informatique, rattaché au Secrétariat communal, prend en charge la gestion de tous les domaines relatifs à l'informatique, à la téléphonie et aux divers appareils techniques de l'administration communale. Il est également chargé de veiller au bon fonctionnement des différents systèmes et réseaux informatiques.

Mentionnons notamment :

- la gestion complète des droits d'accès dans le parc informatique
- la maintenance et le dépannage des équipements informatiques
- le monitoring et la surveillance continue du parc informatique
- le contrôle quotidien du bon déroulement des sauvegardes
- la mise en service de nouvelles solutions informatiques
- la gestion et la planification de projets informatiques
- la coordination et le suivi des intervenants externes
- la formation et le conseil auprès des collaborateurs
- la sensibilisation des collaborateurs sur les risques liés à l'informatique
- la résolution des pannes et dérangements tant au niveau de l'informatique que de la téléphonie
- la gestion informatique des mutations des collaborateurs
- la gestion de l'inventaire du parc informatique ainsi que des licences
- la gestion du site internet de la Commune
- la gestion des imprimantes, copieurs et consommables.



Le Service informatique constitue un point d'entrée pour les prestataires externes. Il permet également de centraliser toutes les demandes informatiques internes et d'imposer un cadre sur l'utilisation de l'informatique. Les dérangements informatiques sont résolus dans l'immédiat afin de minimiser leurs impacts. Le cas échéant, le bon prestataire externe est mandaté. La personne responsable est sollicitée quotidiennement par les collaborateurs de l'administration pour répondre aux différentes questions liées à l'informatique, la téléphonie ou aux divers appareils techniques.

L'année 2023 a été marquée par des progrès significatifs dans le domaine de l'innovation technologique. Grâce à un travail assidu, les capacités ont été étendues, de nouveaux défis ont été relevés et les fondements des réalisations antérieures ont été renforcées. Voici les principales avancées :

Plan de reprise après sinistre

Un plan de reprise après sinistre a été mis en place pour assurer la résilience des systèmes en cas d'incident majeur. Ce plan garantit la continuité des opérations et la protection des données cruciales pour le fonctionnement de la Commune.

Application iSarine

Cette nouvelle application représente un outil novateur d'information, facilitant la communication entre les autorités communales et les habitants. Cette application représente une plateforme

supplémentaire permettant aux autorités de diffuser rapidement des informations importantes à la population.

Migration vers un réseau point-à-point

Le Service informatique a réalisé avec succès la migration vers un réseau point-à-point plus fiable et efficace, connectant ainsi tous les sites distants de la Commune. Cette initiative renforce la collaboration interne et améliore la connectivité entre les différents départements.

Transition vers les ordinateurs portables

Dans le cadre de l'initiative de remplacement des postes de travail fixes par des ordinateurs portables, le Service informatique a poursuivi ses efforts. Cette transition offre une plus grande flexibilité aux employés et facilite le travail à distance.

Nouveau système de gestion des ressources humaines

La mise en place de ce nouveau système simplifie et optimise les processus de gestion des salaires et des données des employés, contribuant à une gestion plus efficace des ressources humaines.

Système de réservation des salles communales en ligne

L'implémentation réussie du système de réservation de salles communales en ligne, en collaboration avec la plateforme Agenda.ch, simplifie grandement la planification des salles pour les employés et les usagers, permettant un gain de temps considérable et une réservation facilitée.

Continuité de la segmentation du réseau

Dans le cadre de la gestion globale de l'infrastructure informatique, des efforts continus ont été déployés pour renforcer la sécurité et la résilience du réseau. Ceci garantit une meilleure protection des données et une gestion plus efficace des systèmes.

Ces réalisations témoignent de l'engagement continu à fournir des solutions technologiques innovantes et fiables pour répondre aux besoins évolutifs de la Commune et de ses habitants.

4.6 CONTRÔLE DE L'HABITANT ET RÉCEPTION

Le Contrôle de l'habitant ainsi que la réception se composent d'une préposée, trois collaboratrices administratives et d'une réceptionniste pour 3.5 EPT. Ces deux services sont rattachés au Secrétariat communal. Le Contrôle de l'habitant s'occupe de gérer les tâches suivantes :

Accueil des nouveaux habitants et départ

- saisie de **975** arrivées et de **1'021** départs dans le Registre des habitants conformément à la loi sur le contrôle des habitants (LCH)
- communication des informations générales sur la Commune (gestion des déchets, etc.)
- suppléance de la réception de la Commune

Gestion et tenue du registre des habitants

- mise à jour des adresses et logements en collaboration avec l'ACoPol et les régies
- correspondance et mise à jour des événements concernant les résidents (dépôt de papiers, majorité, changements d'état civil, de nom, de permis de séjour pour les étrangers, de religion, naturalisations et curatelles) ainsi que les rappels y relatifs
- établissement de **149** cartes d'identité
- vérification d'identité en vue de la délivrance de diverses attestations (**4** certificats de bonnes mœurs, **1'748** attestations de domicile, **134** attestations de départ et de départ anticipé, **438** fiches de demande de renseignement, d'attestation de séjour et d'établissement, de vie, etc.)
- réponses à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement) et de demandes d'institutions publiques (Confédération, cantons et communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la loi sur le contrôle des habitants
- informations aux unités administratives des événements concernant les résidents via la plateforme cantonale FriPers
- transmission aux différents services des bases statistiques en vue d'une planification (rentrée scolaire, nombre d'habitants par quartier, Suisses de l'étranger)
- collaboration avec le Service de la population et des migrants ainsi qu'avec la Préfecture

Gestion du registre civique

- tenue du registre civique
- gestion des adresses des **180** Suisses de l'étranger (178 en 2022)
- impression des certificats de capacité, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, participation aux journées de votations, organisation du dépouillement des bulletins

Initiatives et référendums

	2022	2023
Initiatives et référendums traités	23	34
Listes contrôlées	---	3'601
Signatures contrôlées	2'416	6'543
Signatures valables	2'059	4'797
Signatures non valables	357	1'746

Tenue à jour de la base de données AMICUS

- **532 chiens inscrits sur la Commune** (507 en 2022)
- enregistrement des nouveaux détenteurs de chien
- saisie de l'arrivée, départ, déménagement et décès de l'animal

Tâches liées à la Réception

La réceptionniste a pour mission de recevoir, identifier et transmettre les appels téléphoniques. Elle accueille les visiteurs, les renseigne et les oriente dans les divers services de l'administration. Elle s'occupe également de :

- la vente des cartes journalières CFF. En 2023, **3'718** cartes ont été vendues. En hausse de 117 cartes par rapport à 2022
- la gestion des entrées de spectacles pour le théâtre Equilibre-Nuithonie, le théâtre des Osses et la société des Concerts de la Ville de Fribourg
- la vente de **34** abonnements famille de la piscine de la Motta
- la vente des sacs à poubelles officiels
- l'affranchissement et l'acheminement de tout le courrier communal
- la mise en place de prospectus, affiches et tenue du panneau d'affichages

Statistiques 2023

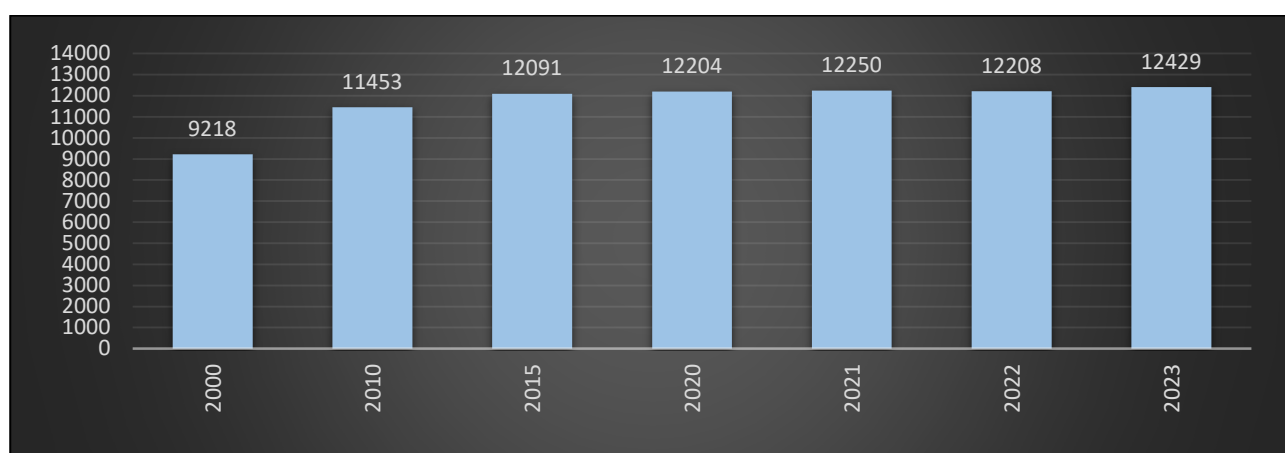
Etat civil

	2021	2022	2023
Naissances	162	123	104
Mariages	109	93	108
Partenariats enregistrés	3	0	0
Partenariats dissous	0	0	2
Divorces	38	40	54
Décès	121	146	142
Naturalisations (obtention de la nationalité suisse)	90	36	43
Majorités	125	160	137
Changement de sexe	0	2	0
Changement de religion (y c. sorties d'église)	122	78	156

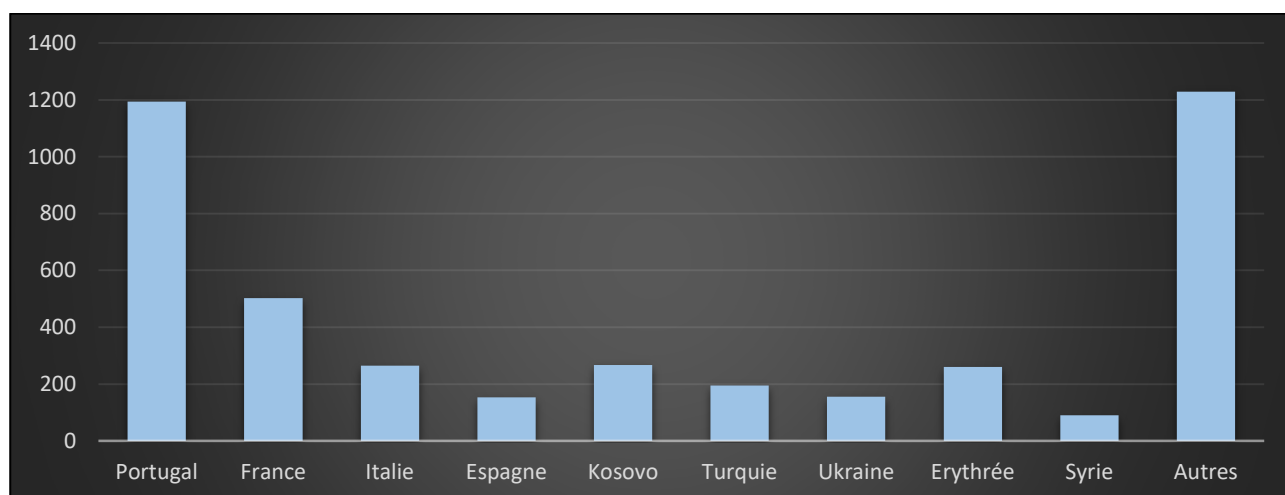
Arrivés-départs

	2021	2022	2023
Arrivées - nationalité suisse	645	536	494
Arrivées - nationalité étrangère	506	679	481
Départs - nationalité suisse	674	635	569
Départs - nationalité étrangère	426	450	452

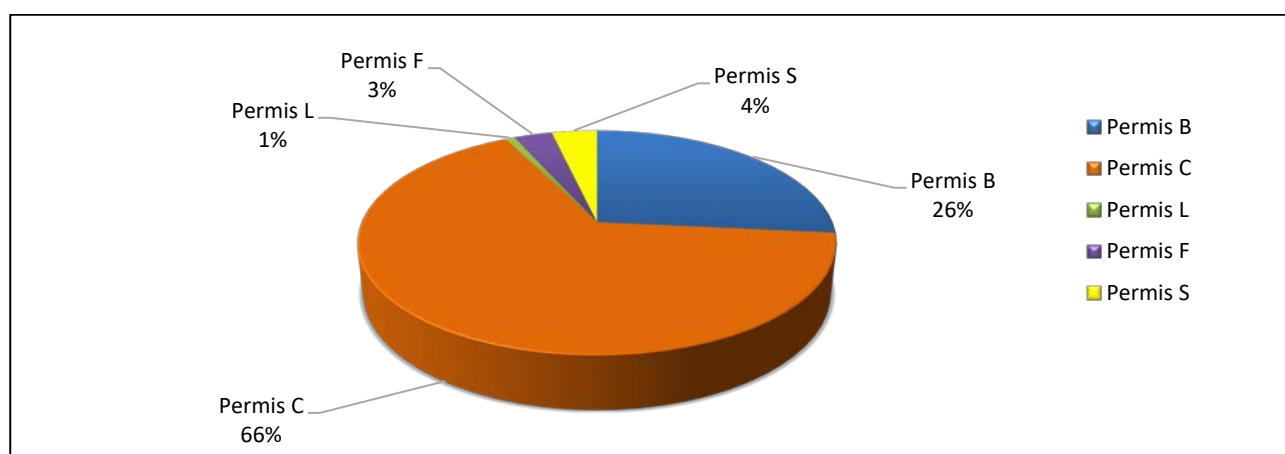
Evolution de la population totale établie



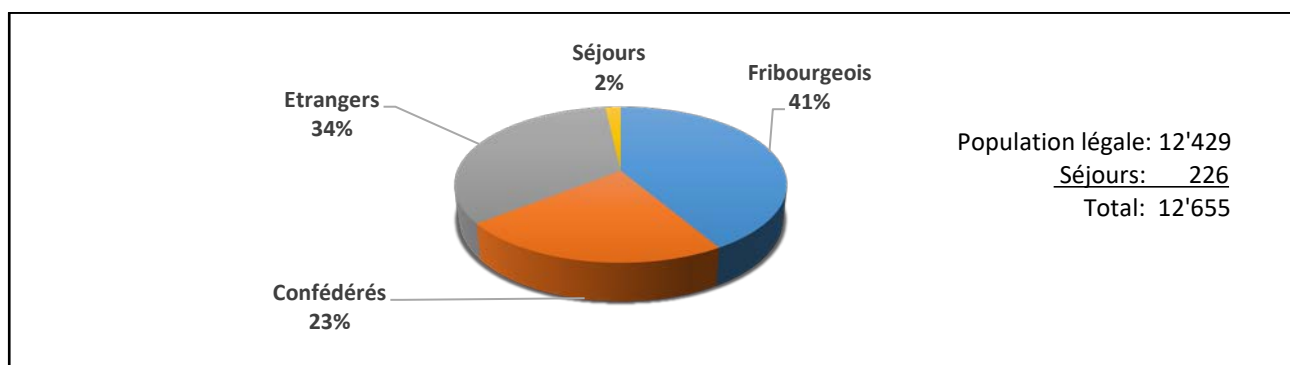
Nationalités étrangères les plus représentées



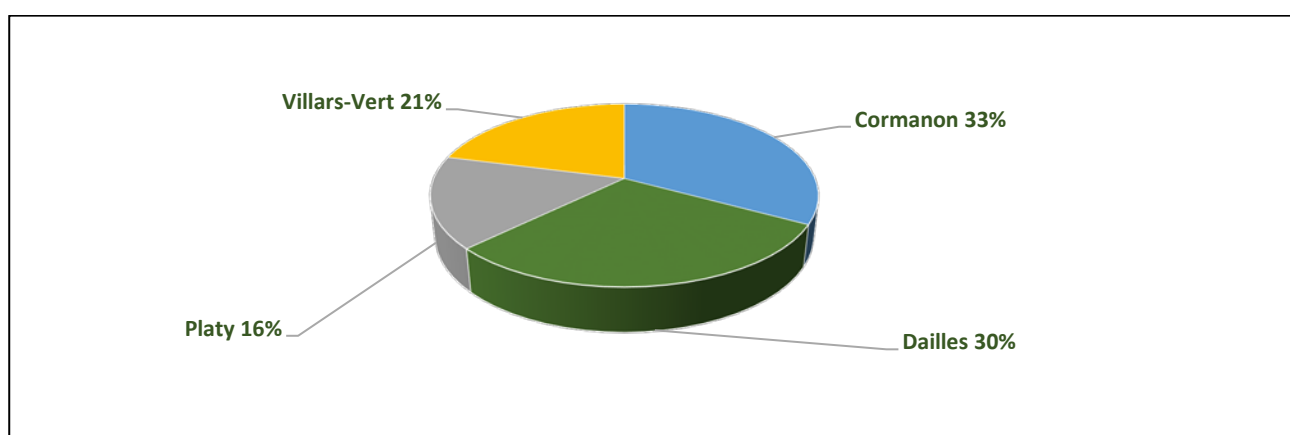
Population étrangère par permis de séjour



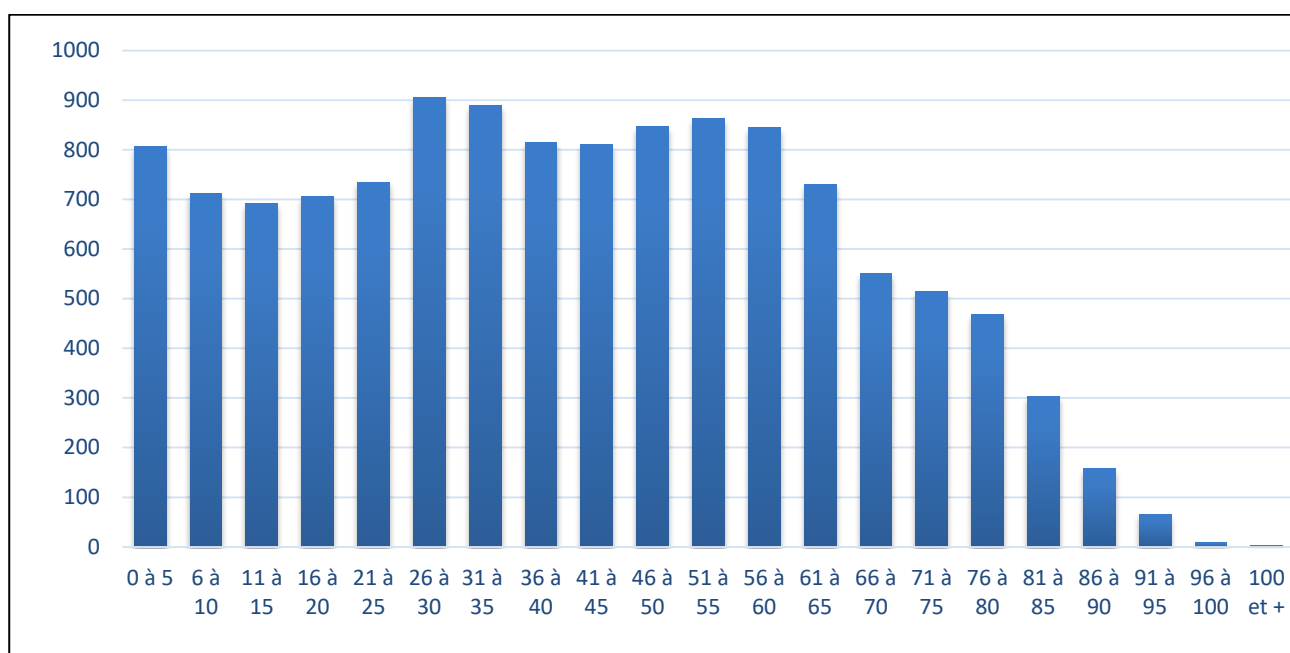
Population par origine



Population par quartiers rattachés aux écoles



Classes d'âge / population résidente



En 2023, la Commune compte 3 centenaires.

5. FINANCES

5.1 COMPTES 2023

Récapitulation des comptes de résultats 2023

No	Intitulé du chapitre	Charges	Revenus
0	Administration générale	CHF 6'302'776.09	CHF 1'528'846.43
1	Ordre et sécurité publics	CHF 2'630'873.38	CHF 786'685.85
2	Formation	CHF 21'463'479.03	CHF 3'808'519.41
3	Culture, sports et loisirs	CHF 4'467'903.32	CHF 681'856.53
4	Santé	CHF 6'368'297.65	CHF 1'203'304.60
5	Prévoyance sociale	CHF 13'571'415.93	CHF 3'885'187.61
6	Trafic et télécommunications	CHF 7'130'397.01	CHF 1'237'916.89
7	Environnement et aménagement du territoire	CHF 8'796'030.73	CHF 8'501'154.83
8	Economie publique	CHF 194'585.42	CHF 38'969.55
9	Finances et impôts	CHF 8'206'782.71	CHF 73'357'432.60
	TOTAL	CHF 79'132'541.27	CHF 95'029'874.30
Bénéfice de l'exercice 2023		CHF 15'897'333.03	

Commentaires sur les comptes 2023

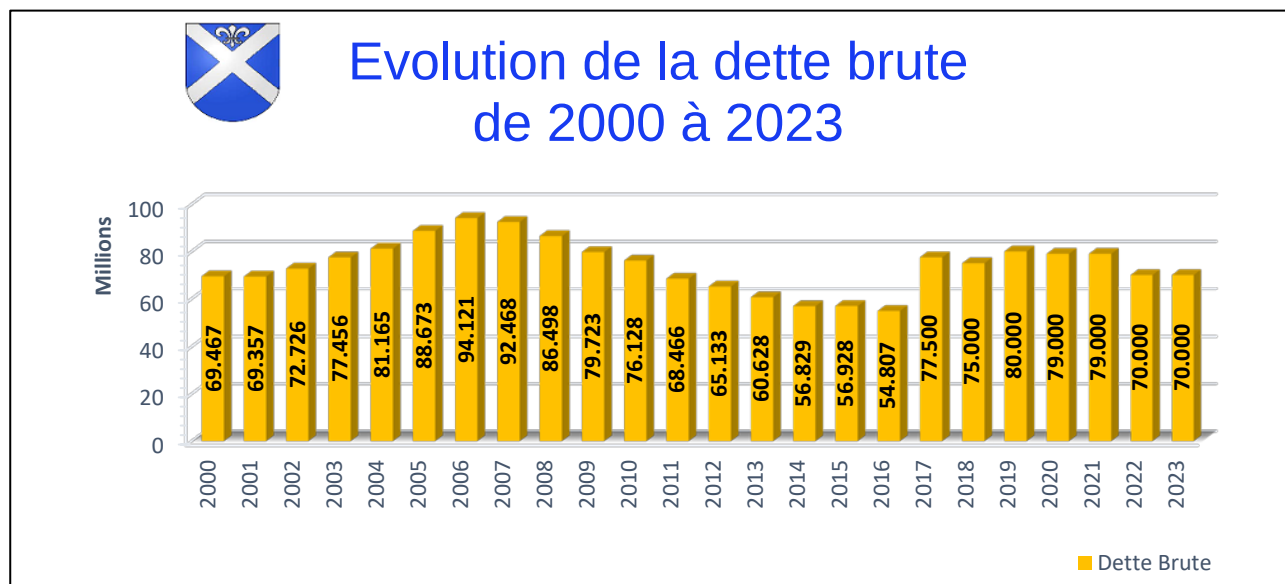
Le budget 2023 prévoyait un bénéfice de **CHF 815'232.60** pour un total de charges de CHF 83'425'569.20. Les comptes laissent apparaître un bénéfice net de **CHF 15'897'333.03** pour un total de charges de CHF 79'132'541.27, après charge d'amortissements planifiés bruts (sans les produits) de CHF 5'900'842.95 (budgétisés à hauteur de CHF 5'883'049.50), attribution aux réserves obligatoires pour l'environnement (eau potable et eaux usées) de CHF 896'780.67, prélèvement sur la provision pour pertes sur débiteurs de CHF 135'710.00, prélèvement sur la réserve d'équilibre du compte des eaux usées de CHF 157'984.22, prélèvement sur la réserve intercommunale pour le renouvellement des installations de la STEP de CHF 6'294.65 et prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif de CHF 2'300'000.00.

Pour l'exercice 2023, le montant net des amortissements (charges moins produits) sur les réévaluations se monte à CHF 1'909'588.33, compris dans le total des amortissements nets planifiés de CHF 3'967'928.36. En regard de la dissolution sur la réserve de réévaluation de CHF 2'300'000.00, cela génère une amélioration du bénéfice de CHF 390'411.67.

Pour la clôture des comptes 2022, l'estimation des recettes fiscales avait été particulièrement difficile au vu du retard enregistré dans l'établissement des taxations fiscales 2021 par le Canton, qu'il s'agisse des personnes physiques ou morales. En ce qui concerne la clôture des comptes 2023, nous constatons que le retard du Canton s'est encore aggravé. Par exemple, toutes les taxations 2021 ne sont pas encore établies au 29 février 2024 ; en ce qui concerne uniquement les taxations des personnes physiques pour 2022, il en manquait encore plus de 2'700 au 31.12.2023.

Les recettes liées à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales ont généré globalement un surplus de 7,8 millions de francs par rapport au budget. Les autres impôts, tels que les gains immobiliers et les mutations immobilières, ont généré un gain d'environ 1,6 million de francs de plus que le budget. On peut donc qualifier cet exercice 2023 comme une année exceptionnelle.

La dette brute est restée la même qu'au 31.12.2022 et se monte ainsi à CHF 70'000'000.00 en raison du fait qu'aucune ligne de crédit n'arrivait à échéance. Les placements financiers avec rendement au 31.12.2023 se montent à CHF 22'000'000.00. L'endettement net, en version MCH2, qui comprend les capitaux de tiers, majorés des engagements hors bilan, c'est-à-dire de la dette envers les associations intercommunales principalement, diminués des subventions d'investissements au passif et du patrimoine financier, se monte à CHF 42'113'570.76 au 31.12.2023, en diminution de CHF 12'633'478.22 par rapport à 2022.



5.2 BUDGET 2024

Budget du compte de résultats

No	Intitulé du chapitre	Charges	Revenus
0	Administration générale	CHF 6'975'164.55	CHF 1'596'027.65
1	Ordre et sécurité publics	CHF 2'861'141.90	CHF 749'475.05
2	Formation	CHF 22'891'984.85	CHF 3'997'313.95
3	Culture, sports et loisirs	CHF 4'883'725.80	CHF 688'544.50
4	Santé	CHF 7'327'814.25	CHF 1'075'034.75
5	Prévoyance sociale	CHF 14'975'083.25	CHF 3'245'001.25
6	Trafic et télécommunications	CHF 7'268'754.85	CHF 1'188'993.05
7	Environnement et aménagement du territoire	CHF 8'987'665.80	CHF 8'315'184.60
8	Economie publique	CHF 267'760.40	CHF 300.00
9	Finances et impôts	CHF 8'749'745.80	CHF 64'316'021.80
	TOTAL	CHF 85'188'841.45	CHF 85'171'896.60

Déficit de l'exercice 2024	CHF 16'944.85
-----------------------------------	----------------------

Budget des investissements

No	Intitulé du chapitre	Charges	Revenus
0	Administration générale	CHF 210'000.00	
1	Ordre et sécurité publics		
2	Formation	CHF 1'590'000.00	
3	Culture, sports et loisirs	CHF 1'560'000.00	
4	Santé		CHF 3'558'562.25
5	Prévoyance sociale	CHF 650'000.00	CHF 35'000.00
6	Trafic et télécommunications	CHF 9'195'460.00	CHF 137'800.00
7	Environnement et aménagement du territoire	CHF 5'200'400.00	CHF 391'000.00
8	Economie publique		
9	Finances et impôts (hors reports)		
	TOTAL	CHF 18'405'860.00	CHF 4'122'362.25

Dépenses d'investissements nettes	CHF 14'283'497.75
--	--------------------------

Commentaires sur le budget

Le budget laisse apparaître un déficit de CHF 16'944.85 sur un total de charges de CHF 85'188'841.45, après un prélèvement de CHF 2'300'000.- sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif, en contrepartie des amortissements y relatifs, en lien avec MCH2. Ces charges englobent notamment une hausse dans différents domaines, tels que les salaires du personnel et les coûts de l'énergie de manière générale. En effet, pour la 2^{ème} année consécutive, les coûts de l'énergie ont été adaptés pour les bâtiments en tenant compte des éléments connus au moment de la préparation du budget. Quant aux recettes fiscales, elles sont budgétisées sur la base des taxations fiscales connues des impôts 2021, correspondant à la 2^{ème} année d'application de la réforme fiscale pour les personnes morales, des acomptes versés en 2022 et 2023 et des informations supplémentaires obtenues sur certains des contribuables. Il a aussi été tenu compte d'un certain nombre de déductions fiscales introduites au niveau cantonal ces dernières années, notamment pour les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

La charge de la péréquation financière intercommunale nette de CHF 6'634'384.- est en diminution de CHF 301'197.- par rapport à 2023 (CHF 6'935'581.-), en diminution de CHF 923'122.- par rapport à 2022 (CHF 7'557'506.-) et en diminution de CHF 1'088'249.- par rapport à 2021 (CHF 7'722'633.-).

De plus, la compensation cantonale à recevoir pour la baisse des impôts des personnes morales due à l'introduction de la réforme fiscale des entreprises est budgétisée à hauteur de CHF 1'941'308.-, identique à celle de l'année précédente. Pour mémoire, il s'agit ici du 2^{ème} lot octroyé par le Canton à hauteur de CHF 8'000'000.- en guise de compensation pour l'ensemble des communes sur les exercices 2023-2024. Le dernier lot sera de CHF 6'750'000.- pour les exercices 2025-2026.

Le budget tient également compte de l'introduction des nouveaux règlements sur l'eau potable et l'épuration à partir du 1^{er} janvier 2024.

5.3 TAUX DES IMPÔTS ET TAXES

Impôts ordinaires

sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base	63.9%
sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base	69.0%

Impôts spéciaux

contribution immobilière	2.50‰
sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat	CHF 0.467
sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat	CHF 1.00
sur le gain réalisé dans les transactions immobilières, en pourcent de l'impôt cantonal	60%

Taxe non pompier	CHF 100.00
sur les chiens	CHF 80.00
sur les appareils de jeu d'adresse de grande envergure (par an et par appareil)	CHF 100.00 à CHF 400.00
sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil)	CHF 100.00 à CHF 200.00

Taxe pour l'épuration des eaux (Tarif hors TVA de 7,7%)

Taxe fixe

immeubles à usage d'habitation	CHF 0.38 / m ³ x volume du bâtiment
immeubles à usage commercial, artisanal et industriel	CHF 0.20 / m ³

Taxe selon la consommation (par m³ d'eau consommée)

prix unitaire d'eau consommée	CHF 1.00 / m ³
-------------------------------	---------------------------

Taxe pour l'eau potable (Tarif hors TVA de 2,5%)

Taxe fixe

immeubles à usage d'habitation	CHF 0.10 / m ³ x volume du bâtiment
immeubles à usage commercial, artisanal et industriel	CHF 0.06 / m ³

Taxe selon la consommation (par m³ d'eau consommée)

pour les immeubles à usage d'habitation	CHF 1.00 / m ³
pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel	CHF 1.00 / m ³

Taxe sur les déchets (Tarif hors TVA de 7,7%)

taxe de base sur la valeur fiscale des immeubles	CHF 0.25‰ HT
--	--------------

Taxe au sac, sacs officiels oranges (TVA de 7,7% comprise)

17 litres (10 sacs / rouleau)	CHF 16.00 TTC
35 litres (10 sacs / rouleau)	CHF 29.00 TTC
60 litres (10 sacs / rouleau)	CHF 46.00 TTC
110 litres (5 sacs / rouleau)	CHF 43.00 TTC
1 clip (conteneurs 800 litres)	CHF 50.00 TTC

Sacs pour le recyclage des déchets en plastique (TVA de 7,7% comprise)

60 litres (10 sacs / rouleau)	CHF 24.90 TTC
-------------------------------	---------------

5.4 QUELQUES STATISTIQUES

Débiteurs	Nombre	Volume en francs	
Bordereaux d'impôts personnes physiques (PP)	6'791	CHF	18'090'986.55
Bordereaux d'impôts personnes morales (PM)	383	CHF	21'386'194.60
Impôts sur le capital PM	486	CHF	314'664.60
Contributions immobilières PP et PM	2'621	CHF	5'703'991.35
Impôts sur les gains immobiliers	56	CHF	1'534'204.50
Impôts sur les prestations en capital	381	CHF	571'112.20
Taxe non pompier	4'133	CHF	302'061.35
Taxe déchets	2'637	CHF	567'952.10
Taxes annuelles eau potable et épuration	1'428	CHF	4'546'165.90
Emoluments permis procédure ordinaire	39	CHF	46'794.95
Emoluments permis procédure simplifiée	98	CHF	24'470.00
Soins dentaires refacturés	596	CHF	61'960.15
Participation des communes membres SLPPI	65	CHF	944'161.75
Participation des parents aux devoirs surveillés	124	CHF	52'380.00
Créanciers			
Factures saisies	6'427	CHF	37'717'824.45

5.5 AGENCE COMMUNALE AVS

L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du Service des finances.

Différentes tâches lui sont attribuées, dont notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- En cas de demande, établir le lien entre les citoyens et la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires à la détermination des rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la Commune tenues de payer des cotisations. Veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières, etc.) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec le service du Contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

6. INSTRUCTION PUBLIQUE

6.1 INTRODUCTION

Le Dicastère de l'instruction publique est placé sous la responsabilité de Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale et vice-syndique, avec l'appui du Service des écoles sous la conduite de M. Joël Pochon et du Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité Intercommunal (SLPPI) sous la direction de M. Ismaël Jordan.

Il traite les dossiers en lien avec : l'organisation de l'école, les services médicaux scolaires, le sport scolaire, les activités extrascolaires, l'accueil des familles migrantes, la bibliothèque, la ludothèque, les services auxiliaires scolaires

et les autorités scolaires cantonales.

Le Service des écoles a pour mission de garantir les conditions cadres nécessaires au bon fonctionnement des écoles en déchargeant les directeurs et directrices d'école primaire qui peuvent ainsi se consacrer à leurs missions premières, la conduite pédagogique et le suivi des élèves et des enseignant·e·s.

Une de ses obligations principales est de s'assurer que tous les enfants en âge de l'être (4 ans révolus au 31 juillet) soient scolarisés.

6.2 LES FAITS MARQUANTS EN 2023

L'année 2023 est marquée par un retour à une certaine normalité à la suite des années Covid-19 et au début du conflit armé entre l'Ukraine et la Russie, en 2022, générant l'arrivée de réfugié·e·s ukrainien·ne·s. La rétrospective ci-après relate les événements importants de l'année. En février, l'école de Cormanon a été marquée par la disparition d'un élève de 8H, des suites d'une maladie.

Mois	Evènements / activités
Janvier	Entrée en fonction de M. Sébastien Peiry Folly, travailleur social en milieu scolaire pour les écoles primaires du bassin du CO de Pérolles (<i>nouveau poste financé par le Canton</i>).
	Ecole de Villars-Vert : dépôt de candidature pour le projet « cour verte ».
	Annulation des journées de ski du 10 au 13 janvier.
Février	Ecole de Cormanon : séance d'information aux parents en vue des travaux de réfection intérieure en 2023 et 2024
	Ecole de Villars-Vert : la Fondation RADIX a retenu la candidature de l'école en collaboration avec la Commune au projet « cour verte » en validant un soutien financier à hauteur de CHF 40'000.-.
Mars	SolarButterfly : la caravane solaire en voyage autour du monde s'est arrêtée à Villars-sur-Glâne. Le 31 mars, tous les élèves de 7H et 8H ont pu assister à la conférence de M. Louis Palmer et visiter la petite maison écologique en forme de papillon.
	Annulation des journées de ski du 28 février au 3 mars.
Avril	Internet à l'école : migration du produit SAI cantonal vers le produit SAI Smart Business Connect de Swisscom.
Mai	Inauguration, le 5 mai, du tronçon de la TransAgglo « Grand-Clos » avec la participation des classes de 6H à 8H de l'école de Cormanon sous la supervision des maîtres

	d'éducation physique et de sport et des enseignant·e·s primaires pour les ateliers et les animations sur le thème du vélo. Le 15 s'est déroulée une séance d'information pour les parents des futurs élèves de 1^H présentée par l'Association pour l'Education Familiale. Le 17, les nouveaux·elles enseignant·e·s ont été formé·e·s au risque incendie. La formation s'est déroulée sur le site de la caserne des sapeurs-pompiers sous la responsabilité du commandant du feu, M. Nicolas Corpataux. Le 30, la Direction de la formation et des affaires culturelles DFAC a validé l'octroi d'une classe surnuméraire pour 2023/24 pour l'école de Villars-Vert entièrement financée par la Commune.
Juin	Ecole de Villars-Vert : la séance de démarrage du projet « cour verte » a eu lieu le 22. Ecole de Cormanon : l'équipe de 8^H s'est qualifiée pour la finale de la Crédit Suisse Cup à Bâle (football).
Août	Le 24, introduction de l'application KLAPP, choisie par le canton, pour toutes les communications scolaires entre l'école et les parents. Le 30, école du Platy : inauguration du sentier de la biodiversité dans le cadre du projet « Mon école buissonnière » porté par le WWF.
Septembre	L'exercice d'évacuation annuel dans les 4 écoles a été réalisé le 25 en collaboration avec les sapeurs-pompiers et les services techniques communaux.

Conseil des parents

Le Conseil des parents a siégé à deux reprises, le 29 mars et le 11 octobre. Son rôle est de :

- Favoriser et soutenir la collaboration entre les parents, le corps enseignant et les services communaux ;
- Echanger sur des préoccupations des parents, sur les intérêts des élèves et leurs conditions d'études.

6.3 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET EFFECTIF LÉGAL

Ecole de Cormanon

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de M. Philippe Ullnaess.



Ecole du Platy

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de M. Stéphane Jenny.



Ecole des Rochettes

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Ghislaine Hostettler.



Villars-Vert

Depuis le 01.09.2023, la direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Laetitia Decorvet.



Effectif légal

En 2023/24, le seuil des 1'100 élèves est à nouveau franchi avec 1'124 élèves répartis dans les quatre établissements scolaires.

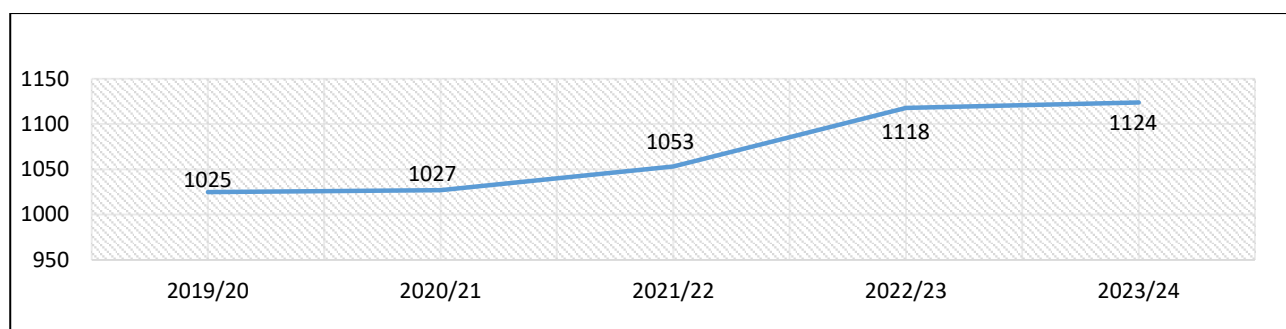
Evolution de l'effectif légal des élèves (*effectif au 21.12.2023)

Classes enfantines 1h-2H	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	Evolution	Proportion	Proportion
<i>Cormanon</i>	86	81	92	97	83	-14.4%	28.2%	
<i>Platy</i>	41	49	50	47	46	-2.1%	15.6%	
<i>Rochettes</i>	68	65	67	69	103	49.3%	35.0%	
<i>Villars-Vert</i>	53	45	51	72	62	-13.9%	21.1%	
Total	248	240	260	285	294	3.2%	100%	26.2%
Nbre de classes	13	13	14	16	16			

Classes primaires 3H-8H	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	Evolution	Proportion	
<i>Cormanon</i>	262	258	265	280	288	+2.9%	34.7%	
<i>Platy</i>	127	140	141	157	160	+1.9%	19.3%	
<i>Rochettes</i>	233	242	234	243	230	-5.3%	27.7%	
<i>Villars-Vert</i>	155	138	153	153	152	-0.7%	18.3%	
Total	777	778	793	833	830	-0.4%	100%	73.8%
Nbre de classes	39	40	39	41	43			

Effectifs cumulés	1025	1018	1053	1118	1124*	+0.5%		100%
-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------	-------	--	-------------

Total classes	52	53	53	57	59			
---------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	--	--	--



Effectif et équivalent plein temps (EPT) par bâtiment

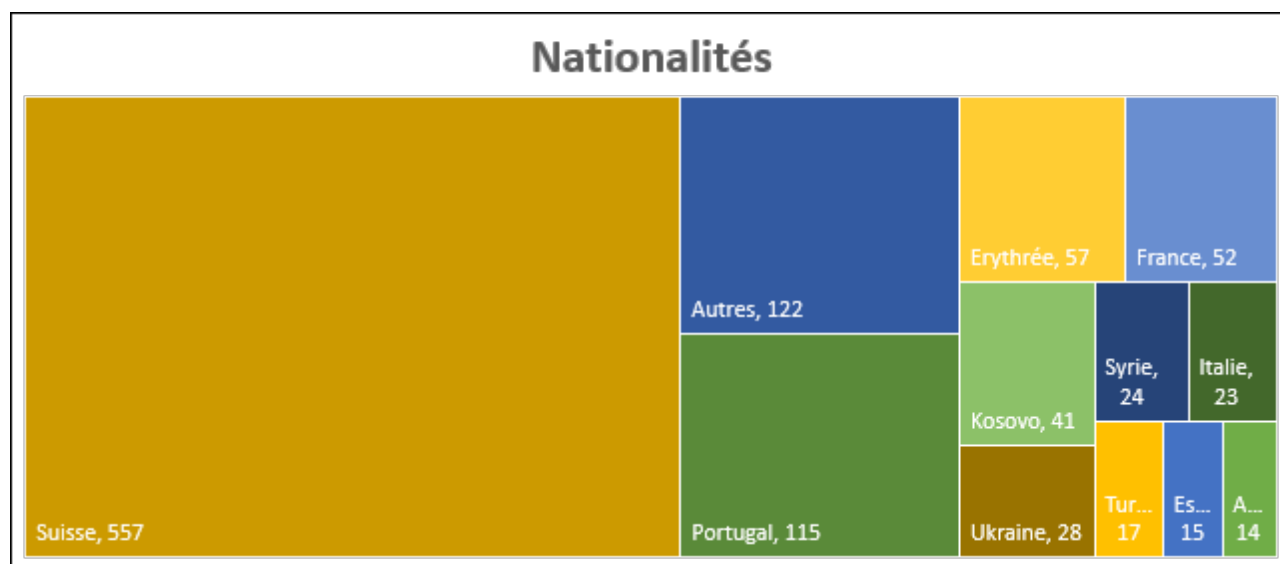
Etablissements	Nbre classe	Corps enseignant	EPT	Elèves	Proportion élèves
<i>Cormanon</i>	19	39	24.85	371	33%
<i>Platy</i>	11	26	15.21	206	18%
<i>Rochettes</i>	17	37	22.82	333	30%
<i>Villars-Vert</i>	12	33	18.47	214	19%
Total	59	135	81.35	1124	100%

En comparant l'évolution des effectifs de ces six dernière années, l'école de Cormanon est toujours le bâtiment à l'effectif global le plus important. D'une manière générale, il est constaté un accroissement des effectifs avec une augmentation nette de 2 classes dont 1 classe surnuméraire financée par la Commune pour l'école de Villars-Vert. Dans le détail, une classe enfantine sur le site

des Rochettes et une classe primaire sur les sites des Rochettes et de Villars-Vert ont été ouvertes et une classe enfantine sur le site de Villars-Vert a été fermée.

Multiculturalité

53 nationalités sont recensées et 52,3% des élèves sont de nationalité suisse. Le tableau ci-après référence toutes les nationalités comptant plus de 10 élèves au sein du cercle scolaire.



Dans le segment « Autres », il y a les pays suivants : Allemagne, Angola, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Grèce, Hongrie, Irak, Irlande, Liban, Luxembourg, Macédoine, Maroc, Maurice, Moldavie, Mongolie, Pays-Bas, Pologne, République Dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Somalie, Soudan, Sri-Lanka, Suède, Tunisie et Vietnam.

6.4 DEVOIRS SURVEILLÉS

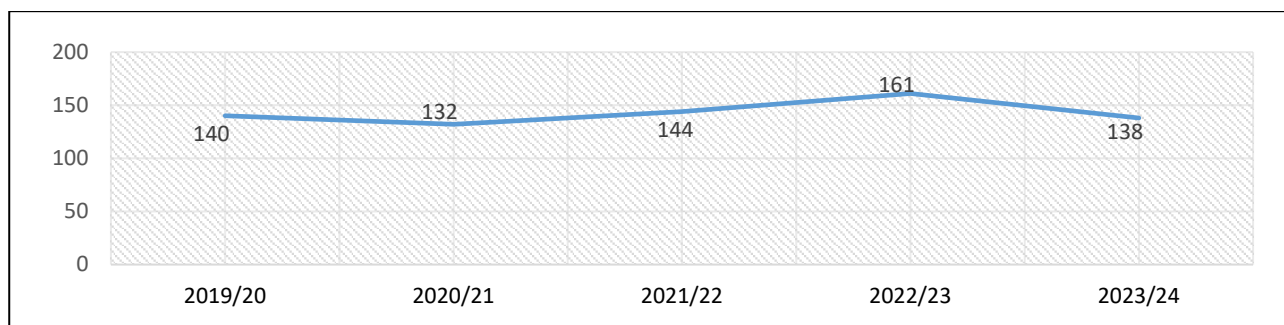
La surveillance des devoirs est organisée, sur inscription, les lundis, mardis et jeudis, pour les élèves de 3H à 8H sur les quatre sites.

Durant l'année scolaire 2023/24, 4 responsables et 85 surveillant·e·s ont encadré 138 élèves soit 18% des effectifs de 3H à 8H.

Etablissements	Effectif 3 ^H -8 ^H	Elèves inscrits	Proportion des élèves inscrits	Proportion globale
<i>Cormanon</i>	274	26	19%	
<i>Platy</i>	145	28	20%	
<i>Rochettes</i>	218	40	29%	
<i>Villars-Vert</i>	148	44	32%	
Total	785	138	100%	18%

Elèves inscrits aux devoirs surveillés par établissements

Etablissements	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	Evolution	Proportion
<i>Cormanon</i>	34	35	33	38	26	-31.6%	18.8%
<i>Platy</i>	25	26	22	27	28	3.7%	20.3%
<i>Rochettes</i>	31	27	34	42	40	-4.8%	29.0%
<i>Villars-Vert</i>	50	44	55	54	44	-18.5%	31.9%
Total	140	132	144	161	138	-14.3%	100%



Données au 31.12.2023

6.5 ALLEMAND EXTRASCOLAIRE

Des cours d'allemand extrascolaires sont proposés et organisés pour les élèves de 4H à 8H dans les quatre établissements. Ces cours sont destinés aux élèves qui souhaitent apprendre ou progresser dans une atmosphère qui éveille la curiosité et qui les encourage à s'exprimer.

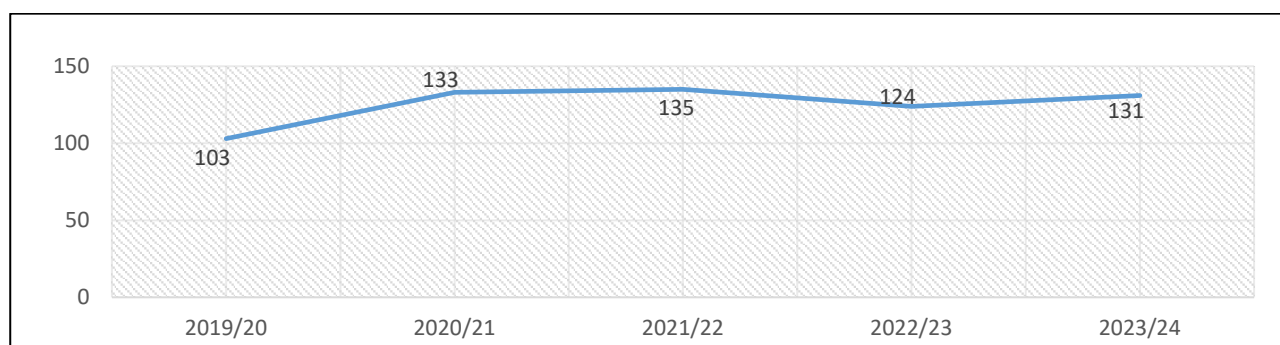
Pour l'année scolaire 2023/24, 131 élèves étaient répartis comme suit :

Cormanon : 34 élèves – enseignant-e : Mme Léa Grognez et M. Colin Blatter;
 Platy : 16 élèves – enseignant : M. Colin Blatter;
 Rochettes : 40 élèves – enseignante : Mme Angela Torricelli;
 Villars-Vert : 41 élèves – enseignante : Mme Angela Torricelli.

Elèves inscrits aux cours d'allemand extrascolaires par degré de scolarité

Etablissements	Effectif 4H	Effectif 5H	Effectif 6H	Effectif 7H	Effectif 8H	Total	Proportion
<i>Cormanon</i>	11	9	6	5	3	34	26%
<i>Platy</i>	0	10	6	0	0	16	12%
<i>Rochettes</i>	10	10	10	6	4	40	31%
<i>Villars-Vert</i>	7	10	9	10	5	41	31%
Total	28	39	31	21	12	131	100%

Evolution des effectifs globaux



Données au 31.12.2023

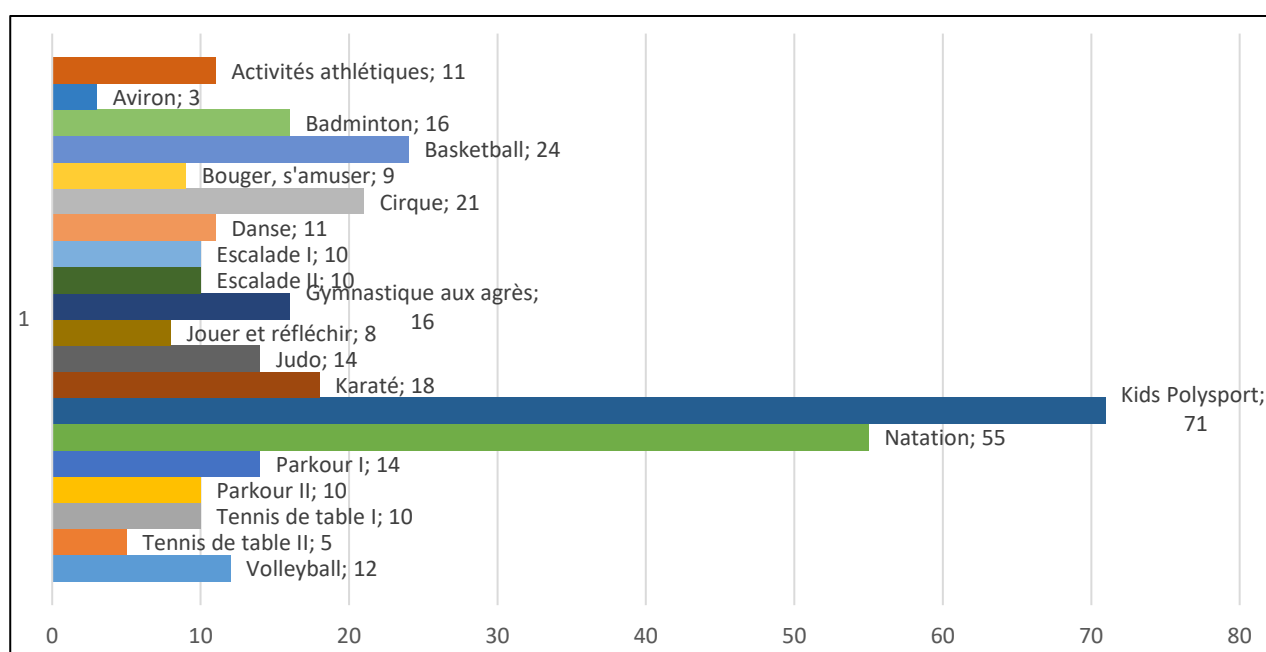
6.6 SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

Le programme du sport scolaire facultatif s'adresse aux élèves dès la 2H domiciliés à Villars-sur-Glâne. Lors de la rentrée scolaire 2023/24, sur les 20 activités proposées, toutes ont pu être organisées.

Depuis la rentrée scolaire 2022/23, la possibilité est offerte, à bien plaisir, à des élèves venant d'autres communes de participer au SSF pour autant qu'ils soient parrainés par un-e camarade de Villars-sur-Glâne. Aucune inscription n'a été recensée.

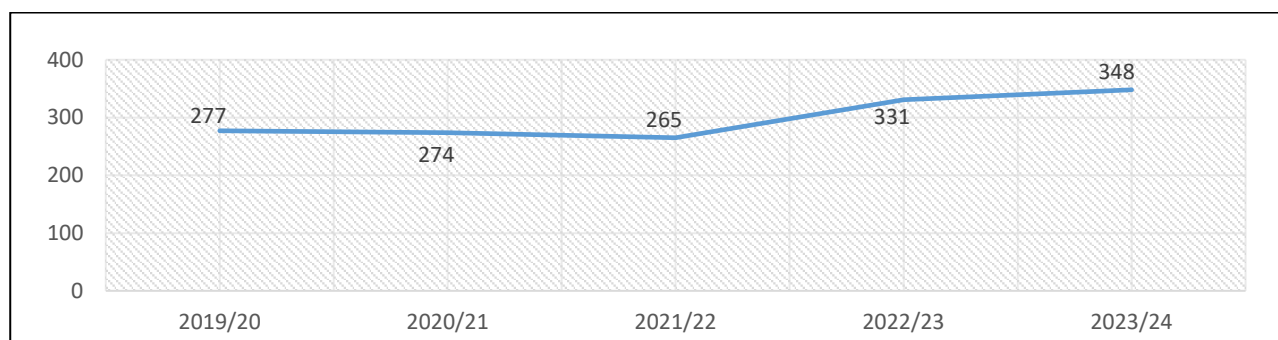
Certains cours sont proposés en collaboration avec des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne (judo et karaté) et l'école de Cirque Toamême de Fribourg.

Élèves inscrits au sport scolaire facultatif par activités



Données au 31.12.2023

Pour l'année scolaire 2023/24, 348 enfants étaient inscrits dans les diverses activités proposées encadrés par 17 moniteurs·trices. Cela représente une évolution de 5,1 % par rapport à 2022/23.



6.7 SPORT SCOLAIRE

Par l'engagement de maître·sse·s d'éducation physique, la Commune de Villars-sur-Glâne veut apporter une plus-value au niveau de l'enseignement de l'éducation physique et du sport. Le tableau ci-après permet d'avoir un aperçu des différentes activités par degré de scolarité :



Degré	Activité	Durée/ fréquence*
1H	Collaborations pédagogiques (avec classe de 2H)	4 leçons consécutives
	Après-midis sportifs (avec classe de 2H)	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
2H	Natation	5x2 leçons consécutives
	Patinage	3 leçons consécutives
	Après-midis sportifs	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
	Collaborations pédagogiques	4 leçons consécutives
3H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Patinage	4 leçons consécutives
	Après-midis sportifs	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
4H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	3 journées
	Après-midis sportifs	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
5H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	3 journées
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
6H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Patinage	3 leçons consécutives
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
7H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	camp de 5 jours

8H	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
	Natation	2x5 leçons consécutives
	Vélo	camp de 2-3 jours et 2x2 unités de préparation
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées

**La fréquence peut varier en fonction du nombre de classes et de la grille horaire par classe.*

6.8 SPECTACLES SCOLAIRES

Dans le cadre des activités culturelles soutenues par la Commune, les élèves ont assisté aux spectacles suivants :

Quand	Spectacles scolaires	Public
Janvier	« Biais aller-retour »	7-8H
Février	« Little Nemo »	5-6H
Mars	« Tu comprendras quand tu seras grand »	4H
Mai	« Acqua Alta »	8H
Mai	« Paradis ? »	7H
Septembre	« Paul et Luce »	7-8H

La Commission culturelle scolaire, composée de Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale et d'un·e enseignant·e délégué·e par établissement, est chargée d'établir la programmation de ces spectacles qui se déroulent principalement à Nuithonie. Un spectacle par année scolaire et par classe est soutenu par le programme « culture-école » sous la supervision de la Direction de la Formation et des Affaires Culturelles.

6.9 LES OMBRES DE SHAKESPEARE

Atelier de théâtre pour enfants

« Les Ombres de Shakespeare » est une troupe de théâtre pour enfants. Soutenue par la Commune de Villars-sur-Glâne dès ses débuts en 1987, elle s'inscrit dans les activités extrascolaires offertes aux enfants domiciliés dans la Commune.

Le trajet des Ombres de Shakespeare est marqué par une volonté de présenter des spectacles de haute qualité, en encadrant les enfants par des professionnels du spectacle et de la pédagogie artistique sans effectuer une sélection de comédiens. L'enjeu est dès lors double : premièrement, un véritable travail artistique autour d'une pièce à monter avec tout ce que cela implique d'engagement et de rigueur et, deuxièmement, un travail pédagogique mobilisant des ressources importantes chez les enfants au niveau social et cognitif.

D'autres informations sont disponibles sur le site de la troupe www.ombres-de-shakespeare.ch.

6.10 SERVICES MÉDICAUX SCOLAIRES

Médecine scolaire FRIMESCO

Depuis la rentrée scolaire 2021/22, les visites médicales en classes primaires ne sont plus réalisées. Celles-ci sont dorénavant organisées en 9H.

En revanche, les communes se chargent de vérifier de l'obligation, incombant aux parents, du contrôle préscolaire avant l'entrée en 1H.

Contrôle dentaire scolaire

Chaque année scolaire, un contrôle dentaire est organisé pour tous les élèves du cercle scolaire.

Cet examen a lieu dans un but de dépistage et est obligatoire. Sur présentation d'une attestation de son médecin-dentiste, un enfant peut être dispensé de ce contrôle dans le cadre scolaire.

6.11 COURS DE PRÉVENTION

PAMFri www.pamfri.ch

Par la loi sur la détention des chiens, il incombe au canton d'organiser des cours de sensibilisation dans les écoles primaires sur le comportement à adopter en présence d'un chien, les signes d'un comportement agressif chez le chien, la prévention des agressions et le comportement à adopter en cas d'agression. Depuis l'année scolaire 2013/14, la Fondation PAMFri intervient avec un chien dans les classes de 3H.

Cette Fondation, reconnue d'utilité publique, a pour but d'organiser et de superviser des cours de sensibilisation en matière de prévention des accidents par morsure de chien dans les écoles fribourgeoises.

Ces cours ont pour objectif de contribuer à faire diminuer le nombre d'accidents par morsure de chien, en enseignant aux enfants de façon ludique à se comporter de manière adéquate en présence d'un chien, connu ou inconnu, dans plusieurs situations de la vie quotidienne.

Les interventions sont facultatives, d'entente entre les enseignant·e·s et les intervenant·e·s. 7 interventions ont été réalisées en 2023.

Education sexuelle www.fr.ch/dsas/cfss

Les interventions en éducation sexuelle font partie intégrante des programmes cantonaux de prévention et de promotion de la santé et sont en adéquation avec les objectifs du Plan d'Etudes Romand (PER). Les contenus des cours varient tout au long de la scolarité de l'enfant et visent, entre autres, à développer les compétences psychosociales et à renforcer des valeurs telles que le respect de soi et d'autrui, le respect des différences et du libre-choix.

Ces interventions sont organisées par le Centre fribourgeois de santé sexuelle, secteur du Service du médecin cantonal (SMC) et sont réalisées en 2H, 6H et 8H.

6.12 COORDINATION ÉCOLE – PARENTS MIGRANTS

Le Bureau de Coordination École-Parents Migrants a pour mission d'accompagner les familles issues de la migration, dont les enfants fréquentent les écoles de Villars-sur-Glâne. L'une de ses

principales tâches est d'accueillir les nouvelles familles s'installant dans la Commune.

La Coordinatrice fournit des informations essentielles sur le système éducatif, la vie scolaire, le rôle des parents, les activités proposées par la Commune ainsi que les partenaires éducatifs et sociaux disponibles.

Elle répond aux questions et aux besoins de soutien des familles, facilitant ainsi les liens entre celles-ci et l'école. Elle offre un espace neutre de consultation, de discussion et de médiation tout au long de la scolarité primaire de l'enfant.

Le nombre de familles accueillies est en baisse par rapport à l'année 2022 qui avait été fortement marquée par l'arrivée de nombreuses familles en provenance d'Ukraine. Cependant, le nombre d'entretiens de suivis des familles a augmenté.

En 2023, une collaboration accrue avec les réseaux partenaires a également contribué à améliorer l'accompagnement des familles migrantes.

Accueils

Il y a eu 37 familles accueillies en 2023 et 42 enfants.

Dix des familles accueillies étaient déjà établies en Suisse, mais dans un autre canton ou une autre commune et n'avaient pas eu accès à un tel accompagnement auparavant. Il convient de noter que ces familles sont également issues de la migration, excepté une famille dont l'un des deux parents est suisse.

Il y a eu 23 accueils entre janvier et juillet, et 14 accueils entre août et décembre. Les mois les plus chargés ont été les mois de juillet et août avec 5 accueils par mois.

Accueils par établissement

Les accueils par établissement sont répartis comme suit :

	Cormanon	Villars-Vert	Platy	Rochettes	Total
Nbre de familles	7	16	5	9	37
Nbre d'enfants	9	18	6	9	42

On constate ainsi que le plus grand nombre d'accueil concerne l'école de Villars-Vert avec 18 élèves accueillis durant l'année 2023.

Lieu du premier entretien d'accueil

13 accueils ont été réalisés au domicile de la famille, 23 ont eu lieu directement au Bureau de la Coordination, enfin 1 entretien a eu lieu au foyer d'hébergement de la famille, en ville de Fribourg. La famille concernée y était domiciliée avant son arrivée à Villars-sur-Glâne.

Origine des familles

Une grande partie des familles nouvellement arrivées vient d'Ukraine. 9 familles sont ainsi concernées en 2023 (contre 20 en 2022). 17 autres nationalités sont également représentées.

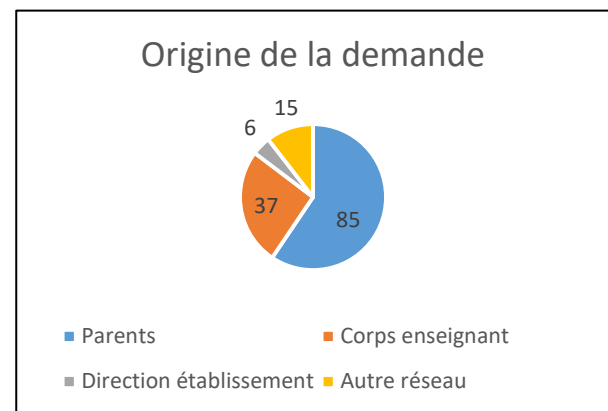
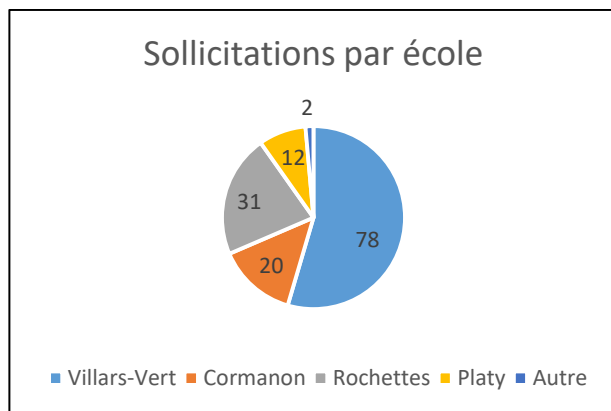
Nombre de familles, provenance par continent

Asie (Afghanistan, Chine, Liban, Sri Lanka)	5
Afrique (Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Tunisie)	9
Europe (Espagne, Kosovo, Italie, Pologne, Portugal, Suisse, Ukraine)	20
Amérique du Sud (Argentine)	1
Amérique du Nord (Canada, République Dominicaine)	2
Total	37

Suivi des familles

Les parents, le corps enseignant (y compris les enseignantes français langue seconde FLS), les directions d'établissement ou encore le réseau peuvent solliciter le bureau de coordination école-parents migrants.

Il y a eu 143 entretiens sur l'année 2023. Plus de la moitié concernent l'école de Villars-Vert. A cela s'ajoutent un travail de coordination, des rencontres de réseau, des échanges par email, des téléphones, des recherches d'informations, etc.



Rencontres entre familles

En collaboration avec des bénévoles de la Croix-Rouge jeunesse fribourgeoise, des rencontres sont organisées pour les familles nouvellement arrivées ou celles ayant peu de réseaux pendant les vacances scolaires. Cela permet de mieux accompagner les familles et de proposer des activités ludiques pour les enfants.

5 moments de rencontres ont pu être proposés en 2023 :

Mois	Evènements / activités
Avril	chasse aux œufs
Juillet	sortie à la piscine à l'occasion de l'anniversaire des 100 ans de La Motta
Août	land-art et découverte de la forêt de Moncor
Octobre	découverte de la forêt de Belle-Croix et chasse au trésor
Décembre	décoration de la fenêtre de l'avent et partage de thé et biscuits

Collaborations avec le réseau

Les collaborations avec le réseau et la participation à des formations ou colloques sont au cœur du travail de la coordinatrice. Ci-dessous une liste non exhaustive :

Association du quartier de Villars-Vert	Participation à la fête de quartier de Villars-Vert. Mise en lien avec certaines associations (Espacefemmes, LivrEchange, APEV)
Bibliothèque de Villars-Vert	Mise sur pied et collaboration autour du projet « Portes ouvertes » qui a permis l'accueil de près de 100 personnes (enfants et parents) pour découvrir la bibliothèque du quartier
Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR)	Participation aux journées de prévention contre le racisme
Caritas	Sollicitation des interprètes communautaires dans le cadre d'entretiens avec des parents avec le Service « Se comprendre ». Collaboration avec les assistantes sociales et assistants sociaux en charge du dossier de certaines familles migrantes habitant la Commune.
CFM	Participation à la conférence annuelle de la Commission fédérale des migrations
Cohésion sociale	Diverses rencontres avec la responsable de la cohésion sociale, la responsable animation et la responsable « seniors ». Mise sur pied des colloques « AMAR »
COLAMIF	Participation à une séance de rencontre du réseau de Coordination cours de langues migrant-e-s Fribourg
CoSI	Participation au colloque annuel de la Conférence suisse des Services spécialisés dans l'intégration
Education familiale	Collaboration autour des cafés-parents Visite du projet « école plus » Collaboration autour du projet « Moi aussi je vais à l'école » Participation au colloque autour de la santé mentale dans la petite enfance
FAEF	Diverses rencontres pour le groupe-jeux et divers échanges avec les responsables des accueils extrascolaires
Fondation IdéeSport	Séances du groupe de travail « MiniMove »
Office familial	Partage du bureau et échanges d'informations
Plateforme Jeunesse Villaroise	Participation active aux soirées réunissant les membres de la Plateforme villaroise
Prévention suicide	Participation à une formation « traumatismes et risques suicidaires »
Procap	Participation à une soirée d'informations pour les professionnel·e·s et les parents ayant un enfant en situation de handicap
Réseau Coordination école-parents migrants du Canton	Diverses rencontres et partages des réalités du terrain
Service des écoles	Collaboration autour des situations de familles migrantes
Service Scolaire d'ORS	Séance de rencontre annuelle et divers échanges tout au long de l'année en lien avec les situations des familles
Université de Fribourg	Accueil et suivi d'une stagiaire en Sciences de l'Education
With-in-out	Participation et lancement du projet de rencontres interculturelles à Villars-Vert

6.13 COURS DE FRANÇAIS POUR ADULTES ALLOPHONES

Une offre de cours de français plus élargie est entrée en vigueur en septembre 2008. Ces leçons ne s'adressent plus uniquement aux parents d'enfants en âge préscolaire ou en cours de scolarité obligatoire mais à tout adulte allophone domicilié dans la Commune.

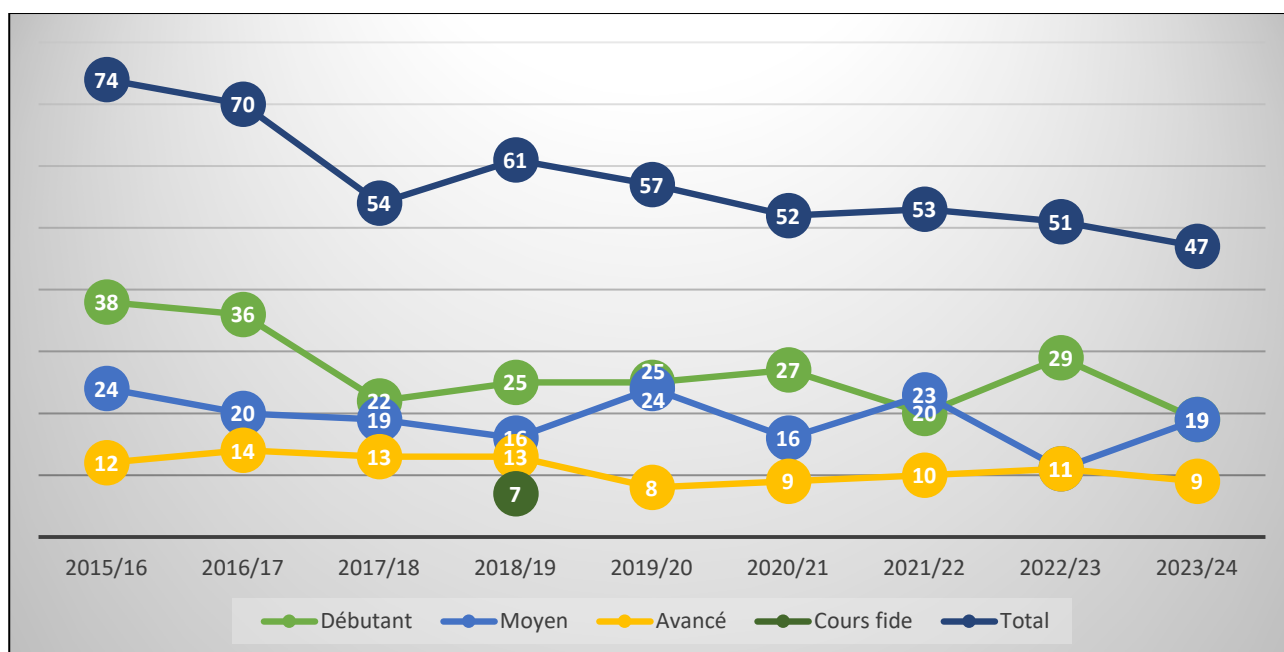
Le projet « Cours de français pour adultes » bénéficie d'une subvention cantonale dans le cadre du programme d'intégration cantonal PIC 2022-2023 « Apprentissage des langues / Encouragement précoce ». Ils favorisent considérablement le processus d'intégration et s'adressent notamment aux personnes disposant de moyens financiers modestes.

L'enseignement est dispensé en veillant aux besoins en communication réels de la vie quotidienne en Suisse. Cette relation directe avec le monde environnant motive les participants et facilite l'acquisition des compétences linguistiques, mais aussi des connaissances culturelles essentielles à une bonne intégration sociale et professionnelle.

Pour l'année scolaire 2023/24, 5 cours de deux heures hebdomadaires ont été mis sur pied soit 2 cours niveau débutant (A1), 2 cours niveau moyen (A2) et 1 cours niveau avancé (B1). Deux cours s'adressent principalement aux "mères de famille – femmes" le lundi après-midi (niveau moyen) et le mardi après-midi (niveau débutant) dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu).

Pour les mères de famille, une garderie est organisée pour les enfants âgés de 2 à 5 ans. Ce service est sous la responsabilité de la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF).

Évolution du nombre de participants

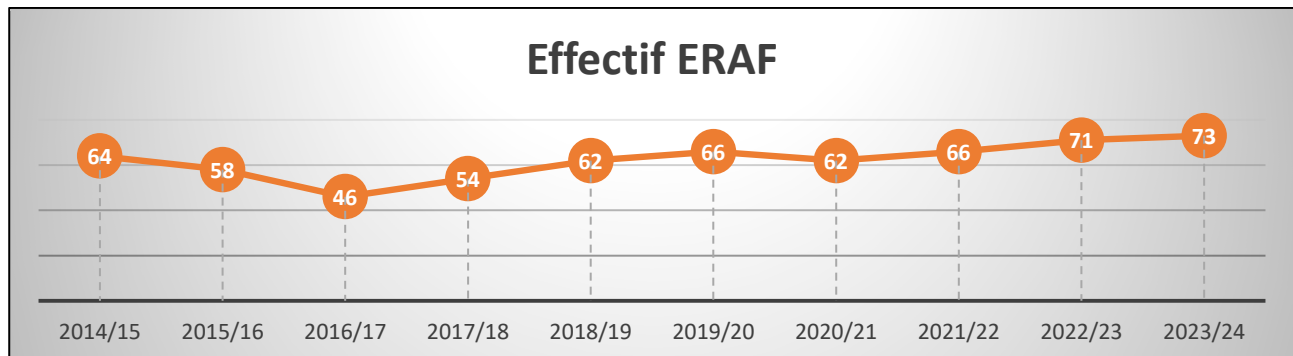


Il est constaté une baisse de fréquentation de 7,8% par rapport à l'année 2022 avec 47 inscriptions au 31.12.2023. La proportion des participants par groupe de niveau s'est établi comme suit : 40% groupe « débutant », 40% groupe « moyen » et 20 % groupe « avancé ».

6.14 ÉCOLE RÉGIONALE ALÉMANIQUE, CYCLE D'ORIENTATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Ecole Régionale Alémanique de Fribourg ERAF

73 élèves de la Commune, dont au moins un des parents est de langue maternelle allemande, fréquentent en 2023/24 les classes enfantines (23) et primaires (50) de l'Ecole Régionale Alémanique de Fribourg. L'effectif représente 6,1% des enfants en âge de scolarité au cycle 1 et 2.



Ecole du Secondaire 1 obligatoire

Les élèves villarois fréquentant les cycles d'orientation de Fribourg en 2023/24 se répartissent de la manière suivante :

- > CO de Pérolles : 402
- > CO du Belluard : 0
- > CO de Jolimont : 1
- > CO de Sarine-Ouest : 0
- > CO de langue allemande DOSF : 23

Effectifs au 25.08.2023

Formation professionnelle initiale

Pour 2022/23, en termes de formation professionnelle initiale, 228 apprenti·e·s étaient domicilié·e·s sur le territoire communal tandis que 322 apprenti·e·s suivaient un apprentissage auprès d'entreprises villaroises.

6.15 LUDOTHÈQUE

Jouer n'est pas seulement un loisir c'est également une façon formidable d'apprendre, de communiquer et de s'intégrer.

En 2023, la ludothèque a prêté 2'075 jeux et jouets et vendu 56 abonnements dont :

- > 11 abonnements à CHF 30.-
- > 35 abonnements à CHF 40.-
- > 9 abonnements à CHF 45.-
- > 8 abonnements à CHF 50.-

PRÊTS	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021	2022	2023	EVOLUTION AN-1
<i>Nbre prêts</i>	1077	637	1119	1224	1946	736	1187	1920	2075	8.1%
<i>Nbre abo</i>	36	31	38	38	68	19	62	66	56	-15.2%

*Covid

11 familles ont emprunté des jeux sans souscrire à un abonnement.

Une centaine de jeux ont été offerts par des client·e·s. Une seconde vie pour ces jeux et des enfants heureux !



Fonctionnement

Les heures d'ouverture ont représenté 729 heures de présence, respectivement 81 ouvertures, réparties sur trois collaboratrices et deux remplaçant·e·s.

Entre le 10 et le 14 février 2023, la ludothèque a été victime d'un cambriolage. Celui-ci a fait l'objet d'une dénonciation auprès de la Police cantonale.

6.16 BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La Bibliothèque en chiffres



Lecteurs actifs en 2023

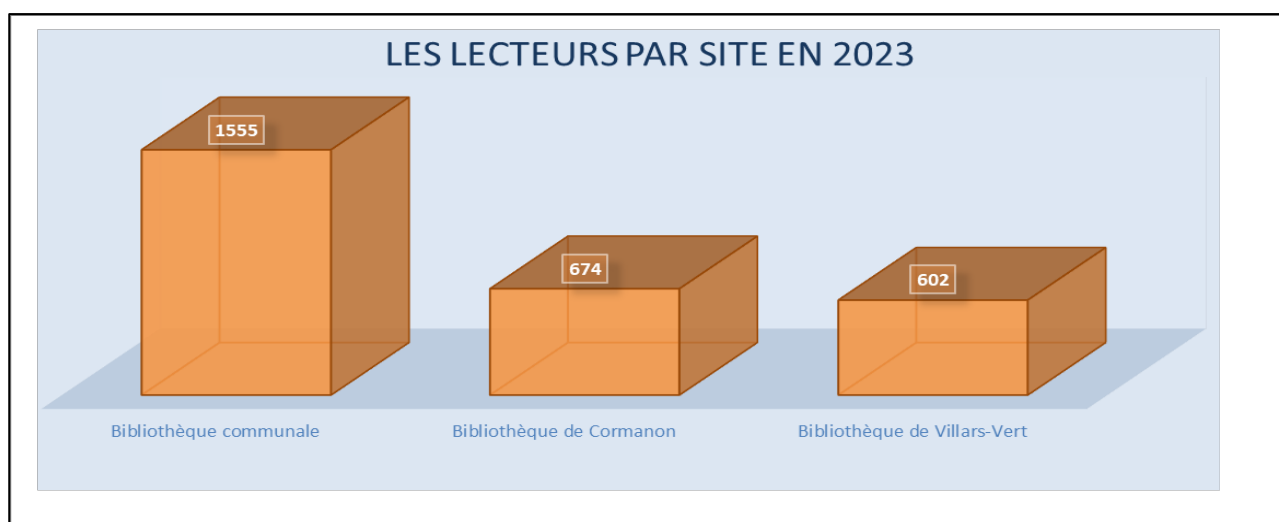
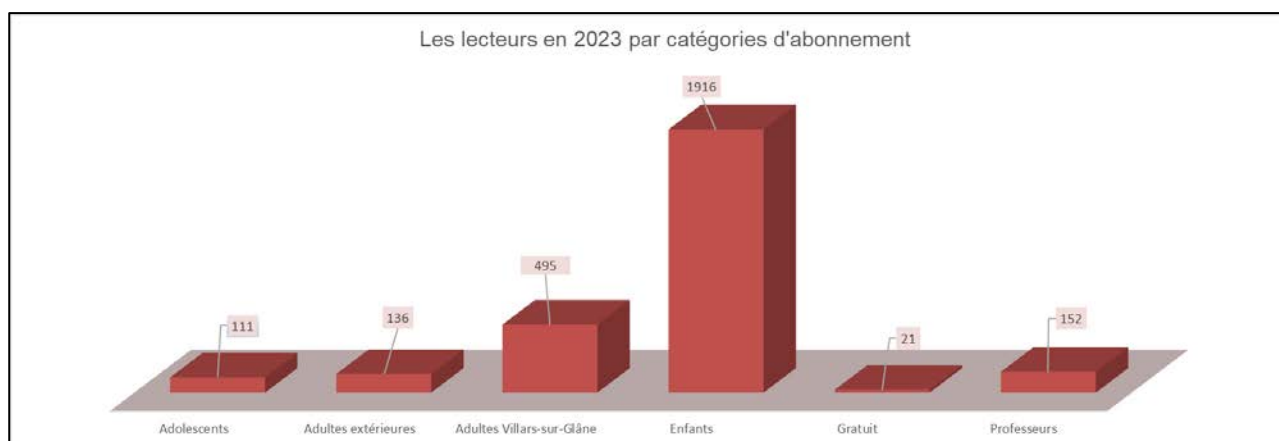
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Lecteurs actifs	2'035	1'941	1'931	1'850	1'945	1'946	1'962	2'119

Les lecteurs actifs de Villars-sur-Glâne représentent les 14.875% de la population de la Commune. En incluant les lecteurs extérieurs, le taux s'élève à 17,65%.

Lecteurs inscrits en 2023

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Lecteurs inscrits	2'792	2'665	2'697	2'569	2'649	2'634	2'793	2'831

En 2023, 384 nouveaux comptes ont été ouverts.



Lectorat adulte 2023

Lectorat adulte	Inscrit	Actif
	804	583

Parmi les lecteurs inscrits, 511 d'entre eux n'habitent pas la Commune. Ils proviennent principalement des communes suivantes :

- Fribourg
- Marly
- Givisiez
- Neyruz
- Avry-sur-Matran
- Corminboeuf
- Matran
- Posieux
- Ecuwillens
- Granges-Paccot
- Belfaux

Lectorat jeune 2023

Lectorat jeune	enfants	adolescents
	1'916	111

Ce sont principalement les élèves de Villars-sur-Glâne répartis en 67 classes, divisées comme suit :

Rochettes	Villars-Vert	Cormanon	Platy
17 classes	20 classes	19 classes	11 classes
304 élèves	248 élèves	352 élèves	196 élèves

Achats en 2023

Type de média	Village	Cormanon	Villars-Vert	Total
Album	183	39	105	327
Bande dessinée	600	123	88	811
Documentaire	254	59	90	403
Média	133	1	3	137
Périodique	309	60	91	460
Roman	681	108	116	905
Total	2'160	390	493	3'043

Le prêt en 2023

La Bibliothèque de Villars-sur-Glâne a prêté 107'616 documents en 2023 avec une fréquentation de 21'900 utilisateurs.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
109'023	97'084	98'325	103'323	83'539	107'114	86'424	107'616

Le prêt par site en 2023

	Site du Village	Site de Cormanon	Site de Villars-Vert	Total
2016	63'293	26'865	18'865	109'023
2017	58'891	24'616	13'577	97'084
2018	60'350	25'336	12'639	98'325
2019	68'526	21'626	13'171	103'323
2020	60'430	13'167	9'942	83'539
2021	72'955	19'602	14'557	107'114
2022	53'260	20'221	12'943	86'424
2023	76'676	19'361	11'579	107'616

Le catalogue

La bibliothèque recense 36'069 ouvrages dans son catalogue, répartis sur les trois sites.

Achats

3'043 documents ont été acquis en 2023.

Livres en d'autres langues

371 livres sont en d'autres langues que le français.

Dons

146 livres ont été généreusement offerts par des lecteurs ou par la Paroisse de Villars-sur-Glâne.

Conclusions

2023 est la première année qui peut être qualifiée de normale depuis longtemps. En effet, il n'y a pas eu d'interruption particulière due à une épidémie, à des travaux ou à un changement de personnel durant cette année. Elle acquiert donc une valeur de référence qui pourra servir à l'avenir.



7. AFFAIRES SOCIALES ET CURATELLES

7.1 SERVICE SOCIAL

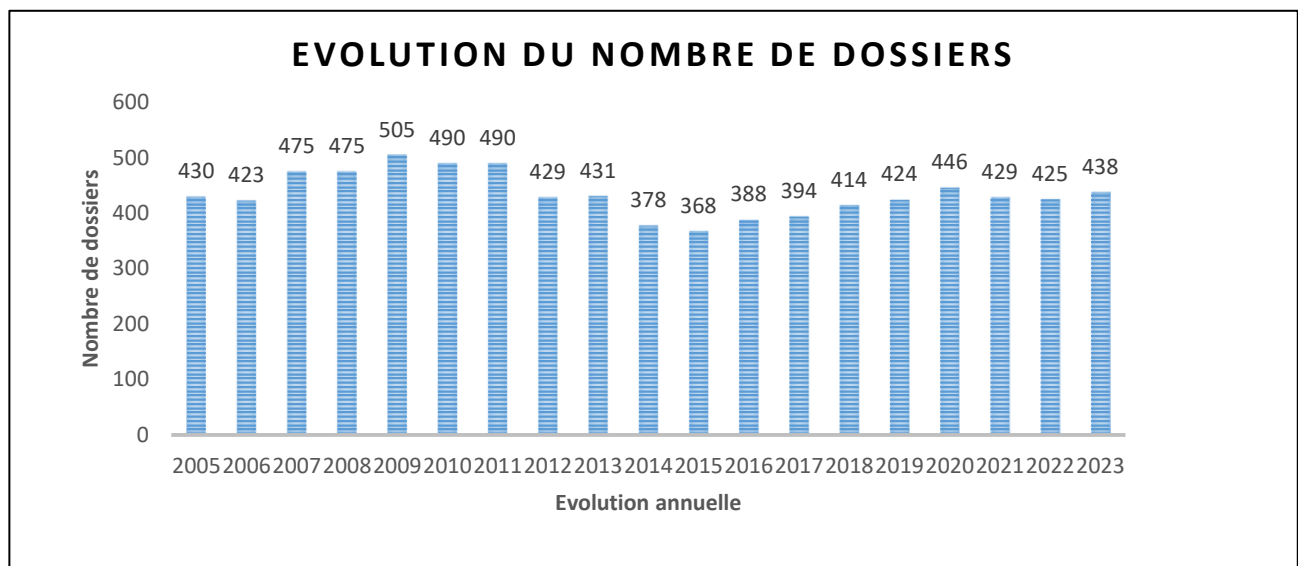
Evolution générale

En 2023, le nombre total de dossiers a été en légère augmentation par rapport à l'année 2022 (438 contre 425). Cette augmentation est la conséquence de l'augmentation considérable de nouveaux dossiers durant l'année 2022 (133 nouveaux dossiers).

L'année 2023 a été marquée par un nombre relativement élevé de bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée pour qui une rente d'invalidité a été octroyée (11 personnes). Ces personnes ont donc pu sortir de l'aide sociale suite à cette décision, et rembourser ainsi une partie de leur dette sociale grâce à la rente reçue.

Statistiques

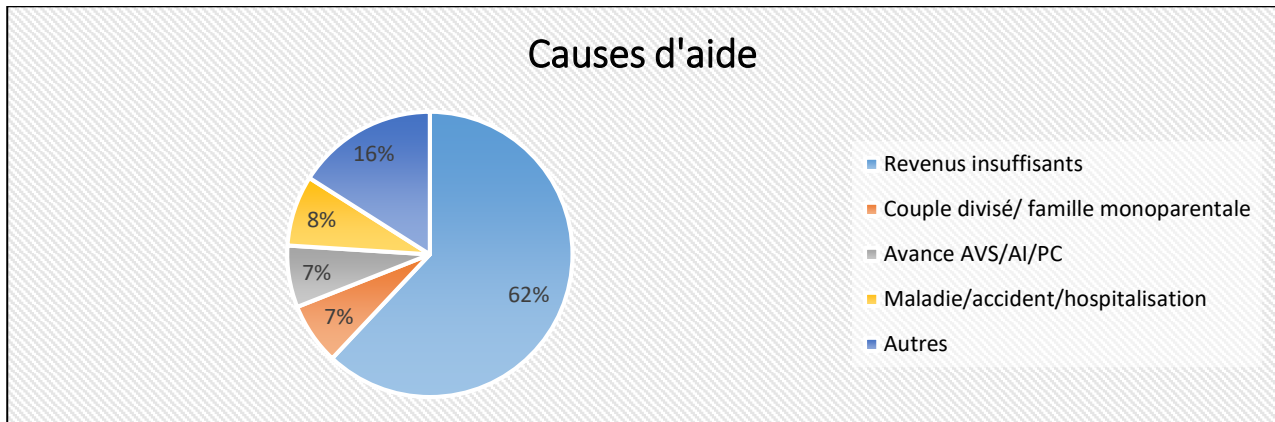
438 dossiers ont été traités par le service social tout au long de l'année (425 en 2022). Parmi ces dossiers, 224 concernaient une demande d'aide financière (236 en 2022). Tout au long de l'année, le service social a accueilli 84 nouveaux dossiers. Début 2023, 101 dossiers ont pu être archivés, contre 74 au début de l'année 2022.



Causes d'aide

En 2023, 8% des demandes d'aide financière concernent des personnes qui ont été accidentées, qui ont subi des hospitalisations, ou qui se sont retrouvées à l'aide sociale à cause d'une maladie.

Pour 7% des demandes, il s'agit d'une avance en attendant la décision d'une assurance sociale (AVS/AI/PC, chômage, assurance perte de gain, etc.). La majorité de ces avances concernent une demande de rente d'assurance invalidité.



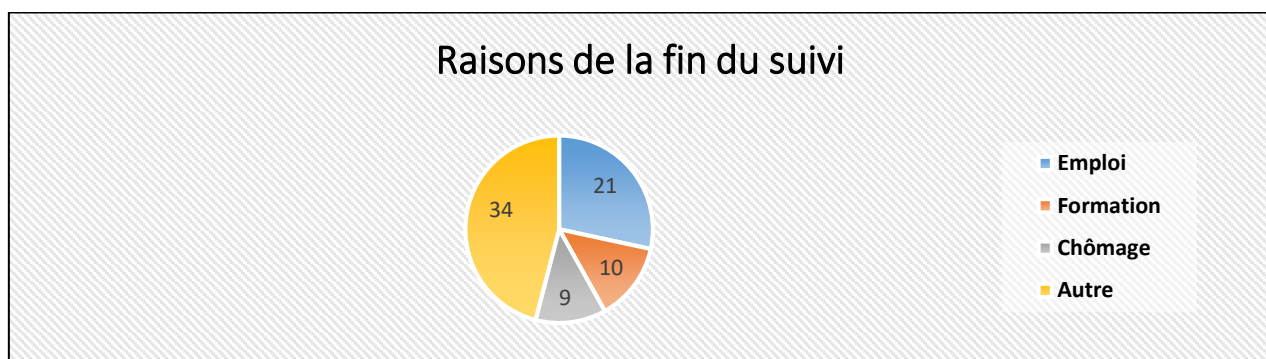
Commission sociale

En 2023, la Commission sociale s'est réunie à 8 reprises. Durant ces séances, 243 dossiers de demande d'aide financière ont été analysés et traités. Parmi tous ces dossiers, la Commission sociale a sanctionné financièrement 7 bénéficiaires, (3 qui concernaient un abus d'aide sociale, et 4 un défaut de collaboration). Selon la gravité de l'abus, la sanction a varié entre une diminution de 10% à 30% du forfait d'entretien.

7.2 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL OCT

Tout au long de l'année, 155 personnes ont été suivies par l'OCT (contre 169 en 2022). Dans tous ces suivis, l'OCT a soutenu ces différentes personnes pour l'élaboration d'un dossier de candidature. 44 de ces situations ont pu bénéficier d'un contrat PAR (personnel auxiliaire de remplacement). Ainsi, ces personnes ont pu obtenir un contrat temporaire de quelques mois auprès de la Commune et ainsi diminuer, voire éviter, l'aide sociale financière. L'OCT a multiplié ses collaborations avec différents partenaires au sein de la Commune (Ritec, Résidence Les Martinets, Association St-Camille, Le Domaine de Notre-Dame de la Route et la FAEF).

Grâce à ces différentes démarches, 31 personnes ont pu retrouver un emploi ou un apprentissage sur le premier marché du travail, ce qui correspond à un taux de réussite de 22%.



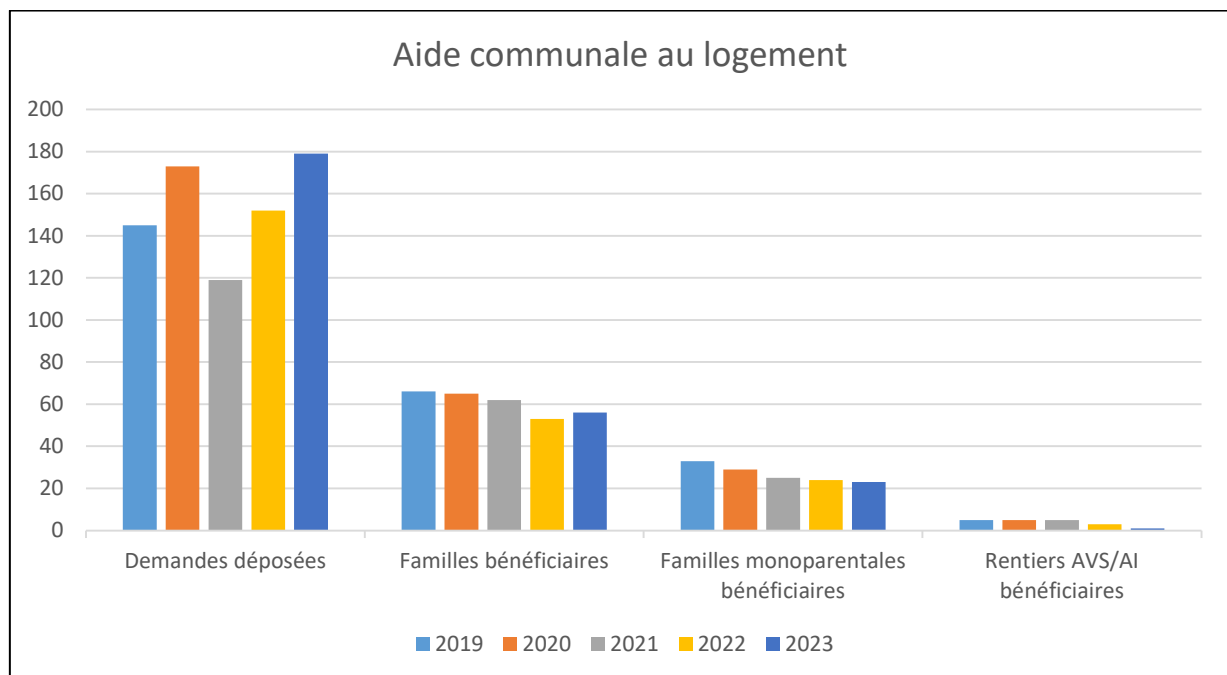
Projet job

Projet job a continué à offrir ses prestations aux jeunes de la Commune en 2023. Les séances de l'équipe Projet job, qui réunit une personne de l'OCT, une personne de l'animation et l'équipe du travail social hors murs, ont continué de manière régulière durant l'année 2023. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les problématiques des jeunes afin de pouvoir les répartir en fonction de leurs besoins ; l'animation accompagnant les jeunes dans des projets collectifs et l'OCT se centrant sur les suivis formels d'insertion professionnelle. L'équipe des travailleurs sociaux hors murs, quant à elle, s'est chargée d'accompagner les jeunes sur le plan social et individuel. Les rencontres fréquentes avec le C.O. de Pérolles ont permis d'effectuer un travail de prévention et d'éviter une rupture complète à la fin de la scolarité obligatoire pour un grand nombre d'adolescent-e-s.

En 2023, 41 jeunes, de 15 à 25 ans, ont été soutenu-e-s dans le cadre de Projet Job. Dans l'ensemble de ces suivis, un soutien a été mis en place afin d'aider ces jeunes à trouver une place d'apprentissage. En effet, la formation est primordiale pour assurer un avenir pérenne. C'est pourquoi, les intervenants de Projet job ont systématiquement encouragé les participants à faire des recherches dans cette direction. Cette année 2023 a été particulièrement réjouissante, car sur 41 jeunes suivis, 25 ont pu décrocher une formation, ce qui équivaut à un taux de réussite de 61%.

7.3 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

Sur un total de 179 demandes déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement, 80 ont été acceptées en 2023. Parmi les demandes acceptées, 56 concernent les familles, 23 les familles monoparentales et 1 les rentiers AVS/AI. Ainsi, CHF 121'735.50 ont été attribués.



7.4 SERVICE DES CURATELLES

Le nombre de dossiers suivis par le Service durant l'année 2023 a connu une nouvelle augmentation importante par rapport aux années précédentes avec une attribution de 50 nouveaux dossiers confiés par la Justice de Paix.

Les mesures confiées par la Justice de Paix sont de plus en plus des mandats de « gestion et de représentation » ce qui implique un suivi beaucoup plus important que les mesures de type représentation ou accompagnement uniquement.

Durant l'année 2023, 34 dossiers ont été levés par la Justice de Paix, soit en raison d'un déménagement, soit suite à une levée de la mesure de protection ou encore de décès.

Plus d'une dizaine de nouveaux dossiers de personnes bénéficiant d'une aide matérielle du Service social ont été transférés au Service des curatelles sur décision de la Justice de paix.

Les nouveaux dossiers confiés au Service concernent désormais en grande majorité des personnes sans activité lucrative ou le plus souvent dépassées par les affaires administratives suite à des pertes d'emploi, des séparations ou à des problèmes psychiques. L'âge moyen des personnes qui sont suivies par le Service a également chuté. On dénombre de plus en plus de personnes dans une tranche d'âge allant de 18 à 30 ans.

Les personnes au bénéfice d'une aide matérielle du Service social sont suivies prioritairement par les assistantes sociales du Service des curatelles. Par ailleurs, un suivi est également mis en place pour des personnes concernées (pupilles) vivant souvent seules et qui se retrouvent démunies quant à la gestion de leur administratif ou à la défense de leurs intérêts.

L'évolution du nombre de dossiers à traiter sur ces dernières années a été la suivante (pour suivre les directives de la Justice de Paix, dès 2022, c'est en nombre de dossiers attribués au Service des curatelles et non plus en nombre de personnes suivies) :

- 2015 : 221 personnes
- 2016 : 215 personnes
- 2017 : 227 personnes
- 2018 : 222 personnes
- 2019 : 231 personnes (augmentation de 4,05%)
- 2020 : 242 personnes (augmentation de 4,76%)
- 2021 : 274 personnes (augmentation de 13,22%)
- 2022 : 220 dossiers pour plus de 300 personnes (55 nouveaux dossiers)
- 2023 : 236 dossiers pour plus de 310 personnes (augmentation de 7,27% de la charge par rapport à l'année précédente)

Pour faire face à l'augmentation et à la complexification des dossiers, le Service des curatelles a pu obtenir une augmentation de sa dotation en cours d'année de l'ordre de 0,8 EPT de collaborateur administratif et 0,8 EPT d'assistant social.

8. COHÉSION SOCIALE, GÉNÉRATIONS ET ANIMATION

8.1 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

En 2023, les structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance, soutenues par la Commune, ont maintenu la même configuration que les années précédentes. Celles-ci comprennent :

- La FAEF (Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial), créée en 2013 par décision du Conseil communal.
- Trois crèches privées régies par des conventions avec la Commune.
- famiya (anciennement Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine).
- Deux écoles maternelles.

Les crèches de la FAEF et les crèches privées bénéficient également de subventions de l'État et des employeurs.

Au cours du premier semestre de l'année, l'administration de la FAEF a mené une enquête de satisfaction auprès des parents. Sur 429 envois, seules 116 familles ont répondu aux sondages, représentant un taux de retour de 27%. Parallèlement, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès du personnel de la FAEF, avec un taux de réponse de 75% (les résultats peuvent être obtenus auprès de l'administration de la FAEF).

Le rôle de la FAEF

La FAEF de Villars-sur-Glâne répond aux besoins de garde des enfants de la Commune, couvrant une tranche d'âge allant de 0 à 12 ans. L'administration de la FAEF dispose de 2.3 EPT pour superviser la gestion de 2 crèches, 4 accueils extra-scolaires, 1 groupe de jeux, ainsi que plus de 70 employé·e·s.

Au cours de l'année, la FAEF a rempli le mandat important confié par la Commune en matière d'accueil extrafamilial, en se focalisant sur plusieurs aspects :

- Gestion de la liste d'attente pour répondre aux besoins de garde des familles, englobant diverses structures telles que la crèche « Arc-en-Ciel », la crèche « Les Dauphins », la crèche « Cap Canaille » (avec une augmentation de 2 places), la crèche « Le Bosquet », et la crèche « Pop e Poppa ». De plus, des autorisations et augmentations de places ont été obtenues pour les AES Cormanon, Platy, Rochettes et Villars-Vert.
- Détermination des subventions pour toutes les familles fréquentant les structures mentionnées ci-dessus.
- Gestion des demandes spéciales émanant de la Commune de Fribourg pour des enfants de Villars-sur-Glâne, incluant la crèche « La Coccinelle », la crèche « Mandarine », la crèche « Le Château des enfants » et la crèche « Libellule ». La FAEF prend en charge le calcul des subventions et soumet les demandes au Conseil Communal.
- Validation des factures de famiya.

- Gestion administrative complète de la FAEF, englobant l'établissement des contrats clients, l'édition, l'impression et l'envoi mensuel de plus de 350 factures par mois, la gestion des rappels, le traitement des factures fournisseur pour les AES et les crèches, l'enregistrement des factures et paiements dans la comptabilité des débiteurs, l'établissement des attestations fiscales pour les familles, et la gestion des créanciers.

De plus, la FAEF a compilé diverses statistiques et décomptes pour rédiger un rapport de gestion destiné à l'autorité de surveillance des fondations.

Crèche « Les Dauphins » située dans le quartier de Villars-Vert

L'année 2023 a eu une signification particulière pour la crèche Les Dauphins, marquant son quarantième anniversaire. Pour célébrer cet événement, l'équipe de la crèche a organisé une journée portes ouvertes le 9 septembre. Bénéficiant d'un ciel magnifique, cette journée s'est avérée être un franc succès.



Pendant que les visiteurs exploraient les locaux entièrement rénovés en 2021 et échangeaient avec le personnel encadrant, les enfants ont eu l'opportunité de s'adonner à des activités de coloriage et de découvrir de nouveaux jeux.



En comparaison avec l'année précédente, la FAEF a accueilli 110 enfants, soit une augmentation de 35 enfants, et la fréquentation a augmenté de 11'166 heures.

Crèche « Arc-en-Ciel » située dans le quartier de Cormanon-Est

En 2023, la crèche Arc-en-Ciel a continué à offrir un environnement chaleureux et sécurisé pour les enfants. L'équipe éducative dévouée a maintenu un accompagnement de qualité, en introduisant de nouvelles activités stimulantes pour favoriser le développement global de chaque enfant. Des améliorations ont également été apportées à l'aménagement des salles, créant ainsi un environnement pensé spécifiquement pour répondre aux besoins des tout-petits. La collaboration étroite avec les familles a permis de maintenir une communication transparente et constructive, renforçant ainsi le partenariat entre la crèche et les parents. En 2023, la crèche Arc-en-Ciel a

continué de remplir sa mission avec passion et engagement, offrant aux enfants un espace où ils peuvent grandir, apprendre et s'épanouir pleinement.

Par rapport à l'année précédente, la FAEF a enregistré une augmentation de 24 enfants soit pour un total de 89 enfants, et a ajouté 5'483 heures de service de garde supplémentaires.

Nouvelle crèche

A la mi-décembre 2023, le Conseil général a approuvé l'achat des anciens locaux de la crèche Cap Canaille au centre commercial des Dailles pour y aménager une nouvelle crèche de la FAEF.

« Groupe-Jeux »

Afin de favoriser leur intégration à l'école enfantine, le « Groupe-Jeux » a proposé aux enfants allophones, deux matinées de socialisation et d'approche structurée de la vie en collectivité. Ainsi



les enfants se sont familiarisés avec la langue française par le biais d'activités structurées et le jeu libre. Ils se sont préparés à se familiariser aux règles de vie



en communauté tout au long de l'année précédant leur entrée en 1H. En 2023 l'équipe éducative de l'AES de Villars-Vert a accueilli, durant 2 heures, 1 groupe de 12 enfants les mardis et jeudis matin et un 2^{ème} groupe de 12 enfants les mercredis et vendredis matin.

En 2023, la FAEF a offert :

- le partage des locaux et des jeux de l'AES Villars-Vert à l'équipe de « Tilou » accueillant les enfants de 0 à 4 ans et offrant un espace « parents-enfants », un espace « jeux », des échanges linguistiques permettant l'intégration de la langue française.
- la mise à disposition des locaux de l'AES Villars-Vert et la prise en charge des enfants afin que les parents puissent suivre les cours de français les lundis et mardis après-midi. Cette demande est en croissante évolution.

Autres structures d'accueil

Écoles maternelles

Au cours de l'année 2023, l'école maternelle « Scou-bi-Doux » a accueilli 16 enfants de 2 à 3 ans et 38 enfants de 3 à 4 ans. Ces enfants ont fréquenté l'école entre 1 à 3 demi-jours hebdomadaires

pour un total de 54 places par semaine. Scou-bi-Doux a également accueilli 4 enfants placés par ORS et 1 enfants ayant un besoin éducatif spécifique (TSA).

À son tour, l'école maternelle « Le Coffret Magique » a accueilli 45 enfants répartis en deux sections : 15 enfants dès 2 ans et demi (Petite section) et 30 enfants dès 3 ans et demi (Grande section) parmi lesquels 4 enfants dont l'entrée en 1H a été retardé. L'école a accueilli une dizaine d'enfants allophones dont 6 ont fréquenté le groupe d'apprentissage du français en jouant. En 2023 l'école a intégré 4 enfants suivis par le service éducatif itinérant (SEI) avec lequel elle collabore ainsi qu'un enfant soutenu par Caritas.

« famiya »

En 2023, 57 familles villaroises ont utilisé les services de famiya et ont bénéficié d'une subvention de la Commune. 77 enfants, dont 70% étaient âgés de moins de 4 ans, ont été confiés aux accueillantes, dont 10 étaient domiciliées à Villars-sur-Glâne. famiya a ainsi offert l'équivalent de 23 places d'accueil pour la Commune, soit la capacité d'une petite crèche. Si le total des heures de placement et des enfants villarois accueilli par famiya n'a que peu - voire pas - évolué par rapport à 2022, les subventions versées par la Commune ont par contre connu une augmentation significative de près de CHF 20'000.- dû en grande partie au placement d'enfants de famille à faible revenu. Les variations de la subvention communale sont principalement liées à la capacité financière des familles qui font appel au service de garde. Les tarifs de placement étant calculés sur la base des données fiscales des représentant légaux, quelques familles à revenus modestes peuvent fortement impacter le montant de subvention, ce qui a été le cas en 2023.

Évolution des placements d'enfants villarois auprès de famiya entre 2016 et 2023 :

VILLARS-S-GL	subvention annuelle facturée	total heures	variation	places occupées (équivalent crèche)	total enfants accueillis	accueillantes actives
2016	87 315 CHF	32 975 h.		16 pl.en crèche	92 enf.	13 amf
2017	76 999 CHF	36 487 h.	10.7%	18 pl.en crèche	79 enf.	10 amf
2018	103 782 CHF	46 626 h.	27.8%	23 pl.en crèche	89 enf.	11 amf
2019	104 404 CHF	50 422 h.	8.1%	25 pl.en crèche	103 enf.	13 amf
2020	83 359 CHF	46 662 h.	-7.5%	23 pl.en crèche	99 enf.	11 amf
2021	88 911 CHF	41 893 h.	-10.2%	21 pl.en crèche	85 enf.	11 amf
2022	86 256 CHF	46 123 h.	10.1%	23 pl.en crèche	77 enf.	11 amf
2023*	105 904 CHF	47 092 h.	2.1%	23 pl.en crèche	77 enf.	10 amf

Contributions et dons

La Commune a versé une contribution de CHF 3.- par habitant à l'Office Familial Fribourg, afin de soutenir ses activités en matière de puériculture à Villars-sur-Glâne voire dans le Grand Fribourg. La Commune a également versé, sous forme de dons, une contribution de CHF 1500.- à l'Association « Maison de la Petite Enfance » à Fribourg, en relation avec la fréquentation de cette structure par des enfants villarois (0 à 4 ans) accompagnés de leurs parents, une contribution de CHF 1000.- au Jardin d'enfants intégratif «la Coccinelle» à Fribourg, qui reçoit des enfants présentant diverses difficultés et handicap, outre que des enfants sans difficultés, et une contribution

de CHF 500.- à l'éducation familiale en tant que soutien au travail général effectué dans notre Commune.

D'autres activités visant à combattre les inégalités sociales et/ou favorisant l'éveil précoce ont été organisées dans le cadre de la Cohésion sociale ou des sports (ex. « Tilou », « Piccolo », «Open Sunday», «Mini-Move»).

8.2 ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

En 2023 les accueils extrascolaires (AES), gérés par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) et concernant les enfants des écoles enfantines (1H à 2H) et primaires (3H à 8H) ont comptabilisé 184 jours d'ouverture, hors accueil pendant les vacances scolaires.

Les accueils étaient proposés et ouverts, en dehors des horaires d'école, dès l'inscription de cinq enfants. Aux AES ne disposant pas de 5 inscriptions pour certaines plages la FAEF a proposé aux parents une solution de garde dans l'une des autres structures. Au cours de l'année, au vue d'une demande grandissante, la FAEF a spécifiquement répondu aux demandes de place pour les familles dont les 2 parents travaillaient.

AES Cormanon

L'AES de Cormanon a accueilli 89 enfants de 1-2H pour un total de 26'649 heures de garde et 141 enfants de 3-8^H totalisant 28'912 heures de garde. 12 personnes ont travaillé au sein de l'AES Cormanon afin d'accueillir les enfants et répondre aux besoins de leurs familles.

AES Platy

L'AES Platy a accueilli 45 enfants de 1-2H pour un total de 15'551 heures de garde et 79 enfants de 3-8H pour un total de 17'711 heures de garde. 8 personnes ont travaillé au sein de l'AES Platy.

AES Rochettes

Situé dans le quartier des Dailles, l'AES Rochettes a accueilli, chaque semaine 66 enfants de 1-2H pour un total de 17'603 heures de garde et 73 enfants de 3-8H totalisant 15'661 heures de garde. 5 personnes ont travaillé au sein de l'AES Rochettes.

AES Villars-Vert

L'AES de Villars-Vert a pu répondre à toutes les demandes des familles en accueillant 32 enfants de 1-2H pour un total de 10'132 heures de garde et 28 enfants de 3-8H pour un total de 7'921 heures de garde. 4 personnes, ont travaillé au sein de l'AES Villars-Vert.

En conclusion, en 2023, les quatre AES de Villars-sur-Glâne, ont accueilli 553 enfants, ce qui représente un total de 140'140 heures d'accueil.

AES Vacances

Sur inscription spéciale, les enfants des quatre AES ont été accueillis, au sein d'un seul site, pendant les vacances scolaires. En 2023, la FAEF a élargi l'offre d'accueil pendant les vacances scolaires (AES Vacances). La FAEF a couvert 9 semaines de vacances sur les 14 semaines de fermeture de l'école.

Durant les 40 jours d'ouverture représentant 12'073 heures de prise en charge, les fréquentations ont été les suivantes :

Vacances de février	:	26 enfants	représentant 77 inscriptions
Vacances de Pâques	:	44 enfants	représentant 140 inscriptions
Vacances d'été (Juillet)	:	57 enfants	150 inscriptions pour la période du 10 au 14 juillet 145 inscriptions pour la période du 17 au 21 juillet
Vacances d'été (Août)	:	70 enfants	83 inscriptions pour la période du 7 au 11 août 89 inscriptions pour la période du 14 au 18 août 115 inscriptions pour la période du 21 au 23 août
Vacances d'automne	:	57 enfants	96 inscriptions pour la période du 16 au 20 octobre 138 inscriptions pour la période du 23 au 27 octobre

Le premier semestre de l'année 2023, les AES-Vacances ont été centralisés dans les locaux de l'AES Platy et dès aout 2023 dans l'AES de Cormanon afin de simplifier l'organisation des parents et de pouvoir offrir aux enfants provenant des quatre accueils un encadrement éducatif harmonisé. Les horaires d'ouverture proposés pour des activités « à la journée » (6h45 - 18h00), ont répondu aux attentes des familles. Les enfants ont ainsi eu l'occasion de se familiariser avec de nouveaux camarades et participer à diverses activités sur des thèmes prédéfinis. Le personnel encadrant de la FAEF a alterné des moments de détente, de jeu libre et d'animations structurées afin que les enfants passent de belles journées de vacances entre activités extérieures, contes, activités manuelles, pâtisserie, découverte, jeux sportifs, créativité, musique.

Au cours de l'année 2023, la FAEF a maintenu son engagement envers le bien-être et l'épanouissement des enfants à travers ses structures d'accueil. Les données recueillies ont témoigné d'une présence plus ou moins constante d'enfants au sein des divers établissements. Cette présence a démontré la confiance croissante des familles envers les services d'accueil de la FAEF. La FAEF s'est efforcée continuellement d'offrir un environnement sûr, stimulant et inclusif pour chaque enfant. Lors de sa séance du 1^{er} juin, le Conseil de Fondation a validé l'engagement d'une référente pédagogique mettant en lumière l'importance du réseau de soutien à la petite enfance de la FAEF, l'entrée en fonction s'est opérée au 1^{er} aout 2023.

8.3 SENIORS

Club midi, en partenariat avec la paroisse

Pour permettre aux seniors de notre Commune de partager un repas, de se rencontrer afin de tisser des liens 2 mardis par mois, la cohésion sociale ainsi que la Paroisse ont collaboré main dans la main. La coordinatrice « seniors » et l'apprentie ASE de l'animation de la Commune ont œuvré avec 3 personnes « seniors » bénévoles. Ensemble, ils ont choisi les repas préparés durant l'année écoulée, en fonction des saisons, des fêtes et des désirs émis par certains participants via une boîte à suggestion. Les personnes ayant participé aux Club Midi se sont inscrites auprès de la Paroisse afin d'optimiser les



quantités de nourriture. Le projet s'est auto-financé avec la participation volontaire de chacun et chacune des participants. Des groupes se sont formés et sont restés après les repas pour poursuivre une discussion ou démarrer une partie de cartes. Ce projet s'est considérablement développé durant l'année 2023 grâce à l'implication et la disponibilité des bénévoles. Il a répondu aux besoins de rompre la solitude des personnes vivant seules, de permettre de nouvelles rencontres et de tisser des liens. 50 personnes y ont participé à chaque fois.

Café partage au Centre Coop de Villars-sur-Glâne



Il est parfois difficile pour une personne seule de sortir, de trouver un lieu et d'aller à la rencontre de la population et de s'y intégrer. C'est pourquoi chaque jeudi matin de 09h00-11h00 a lieu un Café-Rencontre au restaurant de la Coop. La coordinatrice y est présente et accueille chaque personne, sans inscription. C'est un moment de rencontre, de partage et de discussions. Cela a été un excellent moyen de communication afin d'informer les Seniors sur ce qu'il se passe dans la Commune, et a permis à chacun et chacune de se renseigner ou de nous transmettre ses besoins. Des amitiés se sont créées et une bienveillance s'est naturellement

mise en place entre les 15 et 20 personnes qui viennent prendre un café et un croissant offerts par la Commune.

Midi théâtre en partenariat avec Nuithonie

Durant la saison culturelle, 1 fois par mois, sur le temps de midi, chaque Senior a eu la possibilité de participer à un repas et assister à un spectacle. Une réelle bouffée d'oxygène pour chacun et chacune qui aiment le théâtre ou spectacles. Ce projet avec Nuithonie et le restaurant Vroom a été couronné de succès puisqu'entre 12 et 18 personnes ont été présentes

Sorties 4 saisons

Durant l'année, le service a organisé plusieurs sorties à thème en fonction des saisons. Cette action a pour but de permettre aux Seniors qui n'ont pas la possibilité de sortir de leur domicile, de visiter des endroits, de rencontrer d'autres personnes et de partager une journée conviviale.

Durant l'été il y a eu 5 sorties :



- Sortie en bateau sur le lac de Morat et repas à Praz avec 12 participants
- Sortie en train jusqu'à Montreux et repas au bord du Lac Léman avec 11 participants
- Sortie à Rathvel aux Paccots. Train et repas à la Cabane du petit oiseau avec 12 participants
- Sortie au Château de Gruyère en bus avec 12 participants
- Sortie Mobilité douce à Fribourg. Bus depuis Villars-sur-Glâne et petit train jusqu'en basse ville et visite du musée de la Marionnette. 10 participants

Durant l'automne :

- 1 sortie « Chasse » avec 12 participants. Repas à Botterens et balade aux Marches à Broc

Durant l'hiver 2023 :

- 1 sortie « Visite de la crèche des 5 sens » et parcours des crèches dans la ville d'Estavayer-le-Lac avec 14 participants

**Partenariat avec le Groupement des Aînés**

Le 16 décembre 2023, le Groupement des Aînés de Villars-sur-Glâne a organisé le « Noël des Aînés ». Plus de 220 personnes ont pris part au repas préparé par le restaurant des Préalpes. Les autorités communales et paroissiales étaient présentes. Le service a été assuré par une dizaine de bénévoles qui ont eu la gentillesse de se mettre à disposition. Le Groupement des Aînés a également organisé des conférences notamment sur Saint-Jacques-de-Compostelle où une cinquantaine de personnes y ont participé.

Communication

La communication est un sujet des plus importants pour les Seniors qui se sentent ou sont isolés. C'est pourquoi, en plus du bulletin communal qui paraît 2 x fois par année, au mois de juin et novembre, le Service de la cohésion sociale a distribué dans les différents lieux de rencontre et lors d'événements des flyers qui ont eu pour but d'informer la population sur les différentes activités proposées.

Les Seniors utilisent également les réseaux sociaux et internet pour autant que leur accessibilité soit facile. C'est pourquoi la diffusion du programme d'activités « Seniors » sur l'application « iSarine » a également été mise en place.

Situations individuelles

Certaines personnes de plus de 65 ans se retrouvent seules avec ou sans famille et peuvent éprouver des difficultés. Le Service avec sa coordinatrice a établi un lien de confiance et aidé certaines d'entre elles en leur permettant de s'intégrer aux activités mises en place par la Commune et/ou de collaborer avec le Réseau Santé de la Sarine afin que leur prise en charge soit optimale. Pour les Seniors qui l'ont demandé, la coordinatrice s'est rendue à leur domicile.

Plan canicule 2023.

Les changements climatiques sont de plus en plus difficiles à supporter pour les Seniors en raison de l'augmentation des températures, en été plus particulièrement. Certains peuvent réellement se retrouver en danger. C'est pourquoi en juillet-août 2023, le Service social en collaboration avec la

Police intercommunale, ont mis en place une permanence téléphonique. Le Service a également appelé chaque personne de 90 ans et plus vivant à son domicile afin de s'assurer qu'elles s'hydrataient correctement, baissaient les stores à leur fenêtre, etc.

Résidence Les Martinets

En 2023, la vie à la Résidence Les Martinets a repris son cours normal ce qui a permis au personnel de l'animation d'offrir à nouveau toutes ses activités nombreuses et variées pour les pensionnaires (groupes de discussion, jeux de cartes et de société, activités créatrices, chants, ateliers culinaires, lotos, etc.), mais également pour leurs familles et les visiteurs telles que la journée des familles, la fête des nonagénaires ou le traditionnel Marché de Noël.

Grâce en particulier à la direction des Martinets, deux magnifiques projets au bénéfice des résidents ont pu se concrétiser. Ainsi au cours de la 1^{ère} moitié de l'année, grâce notamment à un don généreux d'une famille villaroise, Les Martinets ont pu acquérir et faire installer dans l'Unité spéciale démente (USD) une « Towertafel » (ou « Table magique ») sur laquelle sont projetées des images interactives destinées à stimuler les personnes présentant des troubles cognitifs afin de favoriser le maintien des capacités cognitive, motrice et sensorielle.

Coulée en 1891 par un fondeur lyonnais, rescapée de l'incendie qui a détruit l'ancienne chapelle des Daillettes en 1979 et oubliée de tous jusqu'en 2023, lorsqu'elle a retrouvé sa splendeur, suite à un grand toilettage par une entreprise spécialisée, la cloche des Daillettes a trouvé un nouvel emplacement sur la façade de la chapelle de la Résidence des Martinets.

Le 16 décembre 2023 au cours d'une cérémonie officielle en présence des représentants du Conseil de fondation, de la Commune, de la Paroisse ainsi que du directeur du home et des résidents (qui en ont choisi le nom avec un passionné de cloches), la cloche a été officiellement baptisée « Nicolas de Flüe ».



En 2023, le Conseil de fondation (CF) de la Résidence Les Martinets s'est réuni à cinq reprises traitant plusieurs objets dont la validation du cahier des charges du CF, les comptes 2022, le budget 2024, le nouveau site internet de la Résidence, le renouvellement du contrat de fourniture d'électricité arrivant à échéance le 31 décembre 2023, la réfection de la toiture plate de l'ancien bâtiment et la pose de panneaux photovoltaïques (dont les travaux ont débuté le 1er juin), la poursuite de la réfection des cellules sanitaires ainsi que des travaux d'élaboration de la convention ayant comme objet la gestion du bâtiment appartenant à la Commune, mais exploité par la Fondation.

En novembre 2023, la composition du Conseil de fondation a connu une modification, Mme Valérie Ugolini a remplacé M. Jacques Dietrich.

Réseau Santé de la Sarine (RSS)

Le comité du RSS s'est réuni à 8 reprises et l'Assemblée des délégués à 2 reprises.

Le RSS gère le Home Médicalisé de la Sarine (HMS), le Centre de coordination, le Service d'Ambulances de la Sarine (SAS) et assure les tâches et missions qui lui sont dévolues par la législation concernant la prise en charge des personnes âgées ; l'aide et les soins à domicile, les indemnités forfaitaires et la prise en charge des frais financiers des EMS à travers la commission de district en matière d'EMS (CODEMS).

Depuis 2023, le RSS a intégré de plus dans sa « Direction secours » la gestion de la défense incendie et des secours à l'échelle du district.

Au sein du RSS, la Commission de bâtisse (COBAT) a poursuivi ses travaux en lien avec la rénovation, la transformation et l'extension du HMS et du Foyer de jour de la Sarine. Pour fêter la fin des travaux du gros œuvre de la 1ère aile du bâtiment parmi les trois ailes à rénover, respectivement à reconstruire, le maître d'ouvrage a organisé le 17 novembre le « bouquet de chantier » pour remercier les ouvriers du chantier et rendre hommage à leur travail.



Au cours de l'année, sur la base d'une nouvelle analyse de la situation faisant suite à l'intégration de la défense incendie au sein du RSS, la « COBAT HMS » et la « COBAT groupe de projet caserne » ont recommandé de suivre l'avis de la « Direction Secours », proposant au Comité du RSS de ne pas construire la nouvelle centrale du SAS sur le site du HMS, comme prévu dans le projet initial, mais d'évaluer différentes options pour construire une grande caserne permettant de regrouper les sapeurs-pompiers et les ambulanciers sur le même site. Lors de la réflexion sur la réunification des ambulances et des pompiers, les communes du Grand Fribourg ont été sollicitées pour connaître leurs éventuelles disponibilités en terrain susceptible d'accueillir ce projet. La Ville de Fribourg a proposé le site de l'Aurore, actuelle caserne de la compagnie Fribourg, comme alternative pour une solution transitoire, évoquant de plus « la nécessité d'étudier la possibilité d'agrandissement et d'optimisation du site actuel de la caserne. »

Le 12 décembre 2023, conformément à une proposition formellement mise en consultation auprès des réseaux de santé le, le Conseil d'Etat a décidé par voie d'ordonnance d'augmenter le montant de l'indemnité forfaitaire reçue par les proches aidant-e-s à 35 francs à partir du 1^{er} janvier 2024. Par ailleurs, une motion parlementaire demandant que l'indemnité forfaitaire pour les proches aidant-e-s puisse être cumulable avec une rémunération pour les soins de base prodigués professionnellement a été soumise au Conseil d'Etat.

8.4 COHÉSION SOCIALE

Tout au long de l'année, la Cohésion sociale communale a proposé plusieurs événements pour la population de Villars-sur-Glâne. Elle a ainsi organisé différentes activités, coordonné un bon nombre de projets, et financé certains événements. Tous les projets mis en place dans le cadre de la Cohésion sociale ont pour objectif d'améliorer le « vivre ensemble ». Ainsi, en luttant contre l'exclusion sociale, en encourageant les démarches locales et associatives, et en proposant des activités qui rassemblent différents profils, la Cohésion sociale a contribué à créer du lien entre la population villaroise.

Villarsympa

L'année 2023 a été marquée par la réintroduction du projet « Villarsympa ». Cette démarche cantonale a pour but de favoriser la qualité de vie, la participation citoyenne et la culture d'accueil. Elle est mise en œuvre par le Bureau de l'intégration des migrant·e·s et de la prévention du racisme. Dans cette optique, 11 habitant·e·s de la Commune ont eu l'occasion de participer à 8 formations en journée ou en soirée. Les thèmes de ces formations portaient par exemple sur l'estime de soi, l'attitude responsable, la gestion de projets ou la gestion des conflits. Dans le cadre de ce projet, la Commission Villarsympa s'est réunie à deux reprises afin de discuter des différents projets mis en place, et ainsi faire un lien entre les politiques et le terrain.

Événements 2023

En mai 2023, la Cohésion sociale, en collaboration avec l'équipe de Villars-Animation ont organisé la fête des abeilles ainsi que la fête des voisins. Ces deux événements ont constitué des occasions privilégiées pour proposer des activités et créer des moments de partage au sein des familles de la Commune.



La Cohésion sociale a pu mettre en place 12 fenêtres de l'Avent. Ces fenêtres étaient bien décorées en ces fins de semaines de décembre. Beaucoup de monde ont pu profiter de délicieux biscuits, gâteaux et de différentes boissons (thé et vin chaud).

Les cafés Rencontre à Nuithonie ont réuni une dizaine de personnes chaque mercredi. Les participants ont confectionné des couronnes, des baguettes magiques, les enfants et les parents ont pu participer à un atelier goût et un apprentissage de la langue des signes avec des personnes malentendantes.



Cette année, afin de lutter contre l'exclusion sociale, le Service a organisé pour la première fois un repas de BoNoël, adressé aux personnes esseulées. 43 personnes ont ainsi pu passer Noël ensemble le 23 décembre au café de Cormanon.

Budget participatif

De plus en plus de communes en Suisse proposent à leurs habitant·e·s la mise en place d'un budget participatif. La Commune de Villars-sur-Glâne a franchi le pas cette année. Cette démarche encourage le développement de projets de quartier et met à disposition de la population une partie des ressources financières de la Commune. Ce format crée ainsi de nouvelles possibilités de participation et permet aux habitant·e·s de contribuer directement à l'aménagement de leur propre espace de vie. Les objectifs de ce projet sont multiples : permettre aux citoyen·ne·s de décider d'une partie de l'allocation des ressources de leur Commune, renforcer le lien social entre les habitant·e·s, ou mettre à disposition des habitant·e·s un nouvel outil de démocratie ouvert à toutes et à tous. Il permet surtout d'impliquer la population et de renforcer le vivre ensemble en répondant à des besoins objectifs dont les actions sont mises en œuvre directement par les personnes concernées. Dans le cadre de ce projet, 3 projets ont été soumis au Conseil communal, dont 2 ont été acceptés.

Activités coordonnées dans la Commune par la Cohésion sociale

Boîtes à livres

De nouvelles boîtes à livres ont été installées à différents endroits de la Commune. Les personnes responsables des boîtes à livres sont de grandes lectrices et passent du temps à organiser les boîtes avec des livres dans plusieurs langues, en général des romans sur des sujets variés. Elles prospectent et enrichissent les boîtes en faisant un tournus avec des communes environnantes.



Nordic Walking

Chaque mercredi matin, quelque 6 à 8 personnes se sont retrouvés à 8h15 près de la buvette de foot du Platy. Si le nombre de participant·e·s variait en fonction de la météo, ce n'est pas le cas de la bonne humeur propre aux membres du groupe. Ensemble ils décidaient du parcours du jour, avant de partir pendant une heure à la découverte des espaces verts de la Commune. La Marche nordique (Nordic Walking) est une activité physique simple et conviviale. Elle est accessible à tous les âges et permet de travailler l'endurance et le renforcement des muscles en douceur.



Shibashi

Le Shibashi signifie « 18 mouvements » en chinois. Cette première série inspirée de mouvements de Tai chi chuan style Yang (Tai Chi de combat) a été créée en 1979 par le professeur Lin Housheng. Cette pratique a accueilli en moyenne 8 personnes à chaque cours. Durant les beaux jours ce cours s'est pratiqué en extérieur.

Reiki

Cette méthode japonaise, qui fait appel à l'énergie donnée par les mains, a rencontré un grand succès. Quelques 140 personnes ont pu bénéficier des pratiques positives des thérapeutes. Les participants donnaient ce qu'ils voulaient pour le soin et l'argent récolté cette année a été offert à deux associations : Banc public et La Tuile.

Josyfolies

Cet atelier de dessin en plein air a régalié plusieurs participant·e·s cette année. Les artistes, venus du Pâquier ou de Courtepin, de St-Gall ou de Winterthur, de Berne ou de Fribourg profitent des ateliers de Josy toujours originaux et solaires en ville ou dans la nature.



Dépannage informatique

Une dizaine de personnes ont pu bénéficier du savoir-faire d'un habitant de la Commune pour des conseils à propos de leur ordinateur ou de leur téléphone portable.

Atelier science à la bibliothèque

Cet atelier a connu aussi un vif succès. A chaque édition, environ 8 personnes étaient présentes de 7 à 70 ans. Elles ont pu profiter d'un cours interactif et très intéressant donné dans la bonne humeur sur des sujets variés comme le froid, comment sentir le monde, etc.

Atelier au gré du papier

Les ateliers au gré du papier dans la grande salle de La Grange étaient pleins tous les mois. Un moment artistique partagé par une dizaine de participantes. Le café partagé dans la bonne humeur a fait de cet atelier un délice.



Danse du bien-être

Un groupe d'environ 10 personnes ont dansé ensemble une fois par mois sur tous les styles de musique dans un esprit de bonne humeur et de bienveillance.

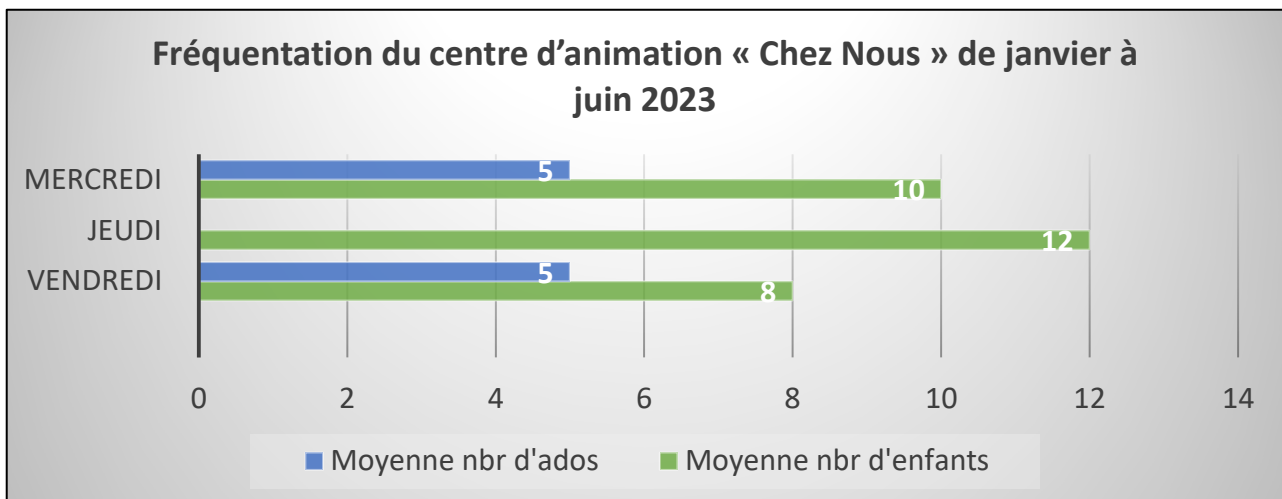
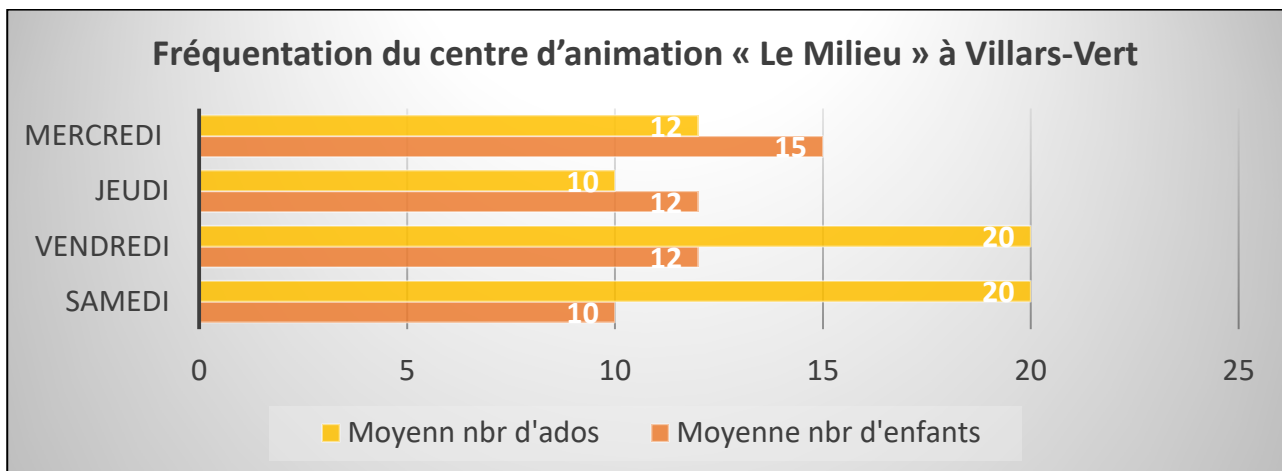
8.5 ANIMATION JEUNESSE

Activités de janvier à juin 2023

En début d'année 2023, Villars-Animation a inauguré ses activités en proposant aux jeunes de Villars-sur-Glâne un atelier informatique suivi d'une sortie au Festival des Lumières à Morat. Plus de quinze jeunes, âgés de 9 à 15 ans, ont pris part à cette initiative enrichissante.

Comme le veut la tradition, tout au long de l'année, un éventail d'activités régulières est offert aux enfants et adolescents de Villars-sur-Glâne, du mardi au samedi, réparti entre les trois centres d'animation. Ces activités comprennent notamment :

- Des cours de kick-boxing les mardis, mercredis et jeudis (en moyenne 10 jeunes par cours au centre d'animation « Espace Jeunes » du Platy)
- Des accueils libres pour les enfants les mercredis et les vendredis
- Des accueils libres pour les adolescent·e·s les mercredis et les vendredis
- Des ateliers de recherches d'apprentissage ou de stage les jeudis
- Des accueils libres pour les enfants les samedis
- Des accueils libres pour les adolescent·e·s les samedis



Chaque semaine, de janvier à juin, environ une centaine d'enfants et d'adolescents ont fréquenté assidûment les trois centres d'animation. En complément des activités régulières, un atelier philosophique spécialement conçu pour les enfants s'est tenu une fois par mois, chaque mercredi, tout au long de l'année 2023, avec la participation active d'une dizaine d'enfants à chaque session. Par ailleurs, des ateliers "Top Chef" ont été organisés certains samedis, remportant un vif succès parmi les participants.

De plus, un projet collaboratif a été mis en œuvre les mardis matin, en partenariat avec deux enseignants et leur classe du CO de Péroilles. Cette initiative consistait à offrir un service de «courses et déchetterie» aux personnes âgées de Villars-sur-Glâne. En permettant aux jeunes de s'impliquer dans cette démarche, le projet visait à sensibiliser ces derniers aux défis auxquels sont confrontés certains seniors, tout en encourageant une culture de l'aide mutuelle.



À la demande des personnes âgées, des élèves, accompagné·e·s par un·e animateur·trice de Villars-Animation, se sont engagé·e·s à effectuer des courses et à se rendre à la déchetterie pour celles et ceux qui en avaient besoin. Au cours de l'année 2023, ces étudiant·e·s ont rendu ce service en moyenne une quinzaine de fois. À chaque intervention, 2 à 3 jeunes étaient sollicité·e·s, démontrant ainsi leur engagement.

Les vacances de Carnaval et de Pâques

Pendant les vacances de Carnaval, Villars-Animation a élaboré une variété d'activités et de sorties, comprenant notamment :

- Peinture sur les fenêtres du centre
- Initiation au kick-boxing
- Visite de la Maison Cailler
- Création de masques
- Atelier « Top Chef »



Au cours de cette semaine de vacances, pas moins de 63 enfants ont pris part aux diverses animations proposées.

Pour les vacances de Pâques, l'équipe de Villars-Animation a créé un programme varié et enrichissant :

- Atelier pâtisserie
- Séances cinéma pour enfants
- Chasse aux œufs dans la forêt de Belle-Croix
- Promenade à la fête de la Tulipe à Morges
- Parcours d'obstacle et goûter
- Initiation au breakdance
- Sortie au Papillorama

Au cours des deux semaines de Pâques, 189 enfants ont pris part aux activités proposées.



Les vacances d'été

Les jeunes de Villars-sur-Glâne ont eu l'embarras du choix parmi 16 activités et sorties lors des vacances d'été. La participation a été un succès, avec la présence de 173 enfants et adolescents. Parmi les options proposées, figuraient notamment :

- Réalisation d'un clip
- Journées piscines
- Journées « plage » au centre d'animation
- Sortie en bateau
- Moments grillades au Platy et au centre
- Musée des Transports
- Promenade dans la ville de Bern
- Accueils libres
- Accueils goûter



En parallèle des activités estivales, des moments dédiés au programme Fritime Piccolo ont également été organisés, destinés aux enfants de 1H et 2H.

En complément des diverses activités estivales, la troisième édition de l'«Urban Festival» s'est déroulée le samedi 1er juillet 2023 sur la place Minérale de Cormanon. Les festivités comprenaient des food trucks, un atelier graffiti, des jeux, des concerts et un workshop de danse Hip-Hop, offerts à tous les enfants, adolescents et habitants de la Commune. Près d'une centaine de personnes ont participé à cet événement.



Pendant ces vacances, un camp d'été a également été organisé en collaboration avec REPER du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023. Un total de 29 enfants ont pris part à cette semaine enrichissante aux Paccots.

Les évènements ponctuels

Dans le cadre de l'action nationale Stop2drop, avec la participation active de nombreux jeunes engagés, Villars-Animation a collecté environ 6'190 mégots de cigarettes entre le 10 et le 19 mai 2023. Cette initiative s'est déroulée pendant les accueils libres et a offert l'opportunité de sensibiliser aux conséquences des mégots sur l'environnement, l'eau et la santé.

Pour la deuxième fois consécutive, Villars-Animation a pris part au tournoi de football Laureus Street Soccer (infoclic romandie). À la suite d'un tournoi local organisé par Villars-Animation, cinq équipes, composées de 28 jeunes joueurs talentueux, ont été sélectionnées pour participer à la finale nationale qui s'est déroulée le 5 novembre à Lucerne. Cette expérience a constitué une occasion formidable et enrichissante pour les jeunes de Villars-sur-Glâne.

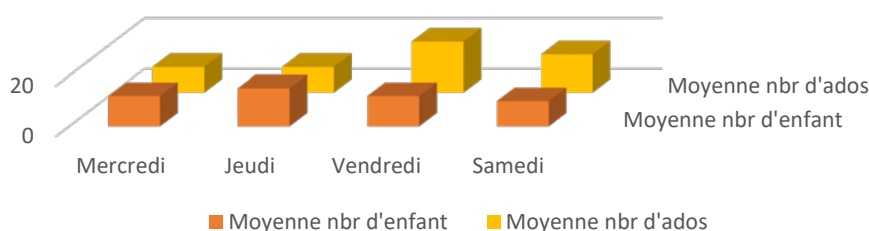
Le 10 juin, Villars-Animation a activement contribué à la création et à la réalisation de l'After Juvenalia, une initiative qui fait suite au Festival Juvenalia, organisé chaque année dans la ville de Fribourg. Conçu spécifiquement pour un public adolescent et jeune adulte, l'After Juvenalia vise à offrir un moment de partage et de divertissement à une tranche d'âge qui n'est pas directement ciblée par le Festival Juvenalia. Ainsi, le 10 juin, plusieurs concerts ont été présentés, mettant en avant de jeunes artistes fribourgeois talentueux. Un bar, tenu par des jeunes encadrés par des animateurs, était également mis en place. Les jeunes participants ont activement contribué à l'installation et au rangement de manière bénévole, illustrant ainsi une belle démarche d'inclusion de la jeunesse dans l'événement.

Les activités régulières de septembre à décembre

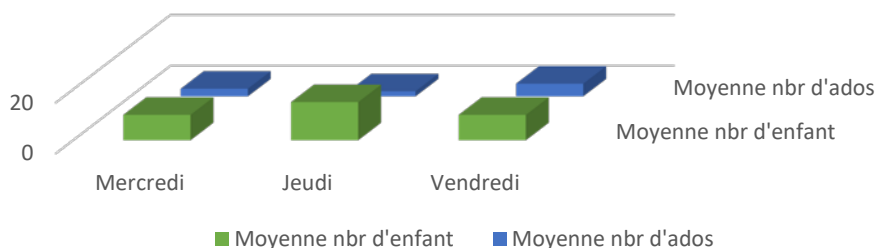
À la suite des vacances d'été, un ensemble d'activités régulières a été réintroduit pour les enfants et les adolescents de Villars-sur-Glâne du mardi au samedi, se déroulant dans les trois centres, comprenant notamment :

- Des cours de kick-boxing les mardis, mercredis et jeudis (en moyenne 10 jeunes par cours au centre d'animation « Espace Jeunes » du Platy)
- Des accueils libres pour les enfants les mercredis et les vendredis
- Des accueils libres pour les adolescent·e·s les mercredis et les vendredis
- Des accueils goûter pour les enfants et les adolescent·e·s les jeudis
- Des accueils libres pour les enfants les samedis
- Des accueils libres pour les adolescent·e·s les samedis

Fréquentation du centre d'animation « Le Milieu » à Villars-Vert de septembre à décembre 2023



Fréquentation du centre d'animation « Chez Nous » aux Dailles de septembre à décembre 2023



Les vacances d'automne et d'hiver

Pour les vacances d'automne, Villars-Animation a élaboré un programme riche en diversité pour animer et enrichir les journées des participants. Parmi les activités proposées figuraient :

- Visite au musée d'Histoire Naturelle à Fribourg
- Contes dans la forêt de Moncor
- Visite au Musée olympique
- Boom d'Halloween
- Tournois de foot en salle
- Atelier création d'une bande dessinée
- Escape Game au centre d'animation
- Histoires d'horreur dans la forêt



Ces offres variées visaient à offrir des expériences et des occupations intéressantes, tout en stimulant la curiosité et l'épanouissement des 85 enfants participant.

Concernant la première semaine des vacances d'hiver, 30 enfants et adolescent·e·s ont pu se distraire avec une sortie à la patinoire et une préparation d'un plat commun.

Les collaborations

Toute comme 2022, deux projets offrant un espace parents-enfants, ont eu lieu durant l'année. Le premier nommé « Tilou » s'est déroulé tous les lundis matin (sauf vacances scolaires) dans le local de l'accueil extrascolaire de Villars-Vert. En moyenne, 5 parents et 3 enfants (âgés en moyenne de 3 ans) y ont participé. Toutefois, la participation à ce projet fluctue beaucoup allant d'aucune présence à 21 personnes présentes.

Quant au deuxième projet, organisé par l'Education Familiale, appelé « Café parents-enfants », il a eu lieu dans le centre d'animation « Le Milieu » à Villars-Vert les vendredis matin, sauf vacances scolaires. En moyenne, 6 mamans et 10 enfants (âgés en moyenne de 3 ans) y ont participé.

Ces deux projets ont permis aux parents d'avoir un accueil assuré par des professionnels de l'enfance, un espace bienveillant afin de poser des questions sur l'éducation des enfants ainsi qu'un espace de jeux, de socialisation et d'échanges.

Pour finir, Villars-Animation s'est inscrit à nouveau dans le projet cantonal « Fleur de Chantier ». Pour cela, trois activités sur l'image de soi positive ont été proposées.

		Date Tous les lundis (sauf vacances scolaires)
ESPACE PARENTS-ENFANTS « ON JOUE... ON CAUSE... »		Horaires 09h00 à 11h00
Pour parent(s) ou accompagnant·e(s) avec enfants de 0 à 5 ans (avant l'école)		Lieu «Le Milieu» Route de Villars-Vert 26 (local de l'Accueil extra-familial) Villars-sur-Glâne
• Un espace de jeux, causerie, socialisation et échanges • Un accueil assuré par une professionnelle de l'enfance • Un bon moyen d'intégration et de rencontres pour toutes les familles • Un lieu d'accueil ouvert, sans inscription et gratuit • Un lieu où l'on peut pratiquer le français		EN COLLABORATION AVEC : 

Travail social hors-murs

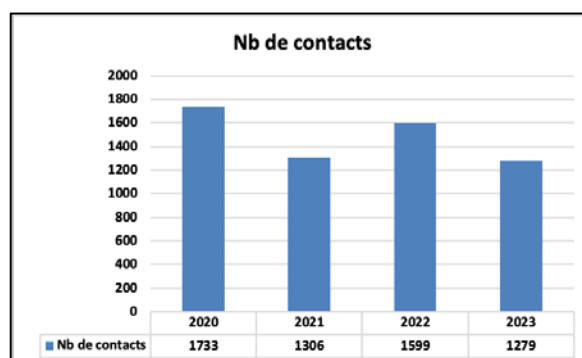
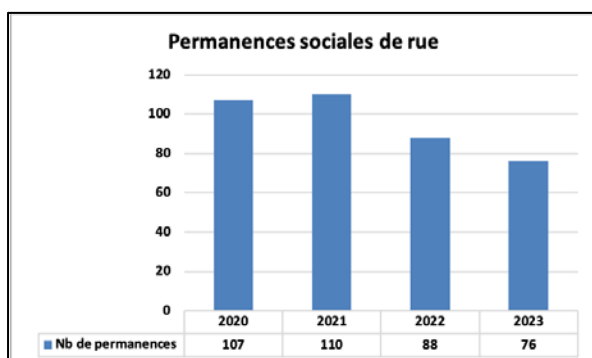
L'essentiel en bref

Le mandat de travail social de rue confié par la Commune de Villars-sur-Glâne à l'association REPER, c'est notamment :

- 76 permanences sociales de rue ayant conduit à 1'279 contacts significatifs avec des jeunes
- 22 jeunes et/ou familles différent·e·s soutenu·e·s dans le cadre d'accompagnements socioéducatifs, pour un total de 146 entretiens réalisés
- La 6ème édition du projet « Un Tour En Tuk-Tuk » du 16 mai au 5 août
- 4 séances de la Plateforme Enfance & Jeunesse de Villars-sur-Glâne
- Une collaboration accrue avec les partenaires permettant une grande réactivité face aux tensions sur l'espace public
- Une implication continue dans Projet Job et le développement d'un nouveau projet de Job dating

Permanences sociales de rue

En 2023, 76 permanences sociales de rue ont été réalisées. Elles ont permis d'établir 1'279 contacts significatifs avec des jeunes, consistant en des échanges sur divers aspects de leur vie (formation, emploi, famille, loisirs, santé, etc.).



Les permanences sociales de rue, et par conséquent le nombre de contacts établis lors de celles-ci, sont en légère diminution par rapport à 2022. Ce résultat s'explique notamment par la hausse de 32% du nombre d'entretiens dans le cadre des accompagnements socioéducatifs, qui laisse moins de temps pour la présence dans la rue. Les situations auxquelles sont confronté·e·s les jeunes demeurent complexes et demandent souvent de nombreuses démarches auprès du réseau.

Fin 2022, il a été observé une occupation moindre de l'espace public comparé aux années précédentes. Auparavant, et notamment dans le quartier des Dailles, plusieurs jeunes bien identifiés, habitant le quartier, occupaient l'espace public de manière très régulière. Présents y compris sur les heures de bureau, ils étaient rencontrés lors de presque chacune des permanences sociales de rue. Puis ces jeunes ont progressivement réduit leur fréquentation de l'espace public, parce qu'ils ont trouvé une solution socioprofessionnelle, ou pour d'autres raisons.

De manière générale sur le territoire de Villars-sur-Glâne, la plupart des jeunes souvent rencontré·e·s lors des permanences sociales de rue ont trouvé une solution socioprofessionnelle

pour l'année scolaire 2022-2023. Il n'existait donc plus que dans une moindre mesure cette dynamique de groupes de jeunes sans occupation, trouvant du sens à se réunir dans l'espace public, dynamique qui a longtemps été observée dans les quartiers des Dailles et de Villars-Vert. Cette évolution de l'occupation de l'espace public observée dès la fin de l'année 2022 s'est ainsi poursuivie durant l'année 2023, et a eu logiquement pour conséquence un nombre moins important de jeunes rencontré·e·s lors des permanences sociales de rue par rapport à l'année précédente. A Cormanon également, il n'a pas été constaté de grands regroupements réguliers de jeunes dans la rue.

En parallèle, le travail de réseau au sein de la Commune et au-delà étant bien implanté, le Service a souvent été sollicité par les acteur·rice·s lors d'observations de problématiques en lien avec les jeunes, le contexte fluctuant rapidement. Une attention particulière a pu être prêtée à certains endroits, moments ou dynamiques. Chacun·e des partenaires démontrant une grande réactivité, cette coordination empêche que les phénomènes ne prennent de grandes ampleurs.

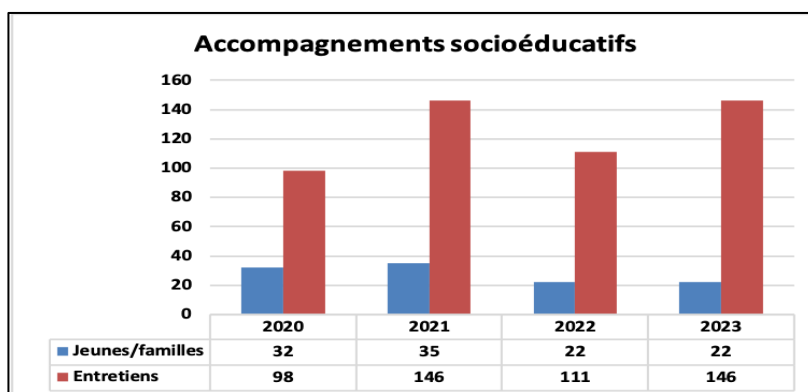
En résumé, les dynamiques sur l'espace public en 2023 ont peu posé problème, notamment grâce à l'action coordonnée des différent·e·s acteur·rice·s existant·e·s.

En 2023, comme demandé par la Commune, le Service a réalisé une enquête sur le harcèlement de rue auprès des jeunes rencontré·e·s lors des permanences sociales de rue. Une partie importante des jeunes, en particulier les garçons ou jeunes hommes, n'ont pas souhaité remplir le questionnaire. Cela dit, les réponses obtenues ont permis de constater plusieurs réalités. Tout d'abord, le phénomène du harcèlement de rue n'épargne pas le territoire de Villars-sur-Glâne. En effet, un nombre non négligeable de filles ou jeunes femmes a déjà été la cible de harcèlement de rue, souvent dès leur jeune âge, de manière régulière et avec un impact néfaste important. De plus, près de la moitié des jeunes indiquent connaître quelqu'un qui a déjà été auteur·e ou victime de harcèlement de rue, ou avoir été soi-même témoin de ce genre de comportements.

En réalisant cette enquête, le Service a pu avoir des échanges vraiment intéressants avec les jeunes ayant accepté d'y répondre. Notamment en recueillant leurs avis et expériences sur le harcèlement de rue, mais aussi en discutant d'autres thèmes s'y rapportant, comme le racisme ou l'homophobie. Ces échanges favorisant la réflexion ont également pu émerger avec les jeunes refusant de remplir le questionnaire. Ainsi, cette enquête a représenté un excellent outil pour aborder les jeunes sur ces différentes thématiques.

Accompagnements socio-éducatifs

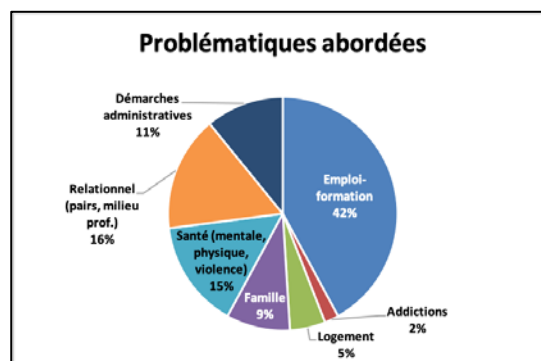
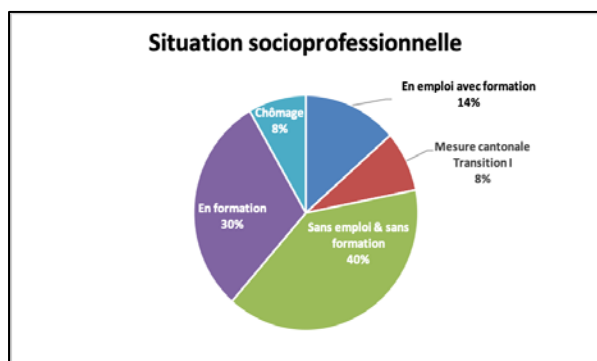
En 2023, 22 jeunes et/ou familles ont bénéficié d'un accompagnement socioéducatif, pour un total de 146 entretiens.



Par rapport à 2022, le nombre de jeunes accompagné·e·s est stable. Par contre, le nombre d'entretiens réalisés a augmenté de presque un tiers (+ 32%). Cela s'explique par le fait que les situations demandent d'investir plus de temps et de travail pour constater des évolutions positives. De plus, les jeunes accompagné·e·s sont venu·e·s plus régulièrement aux rendez-vous fixés.

La collaboration avec le responsable du programme ResSort du Cycle d'Orientation (CO) de Pérolles a permis au Travail social de rue TSR de rencontrer de nombreuses et nombreux jeunes villarois·e·s pour des courts entretiens pour amorcer un lien de confiance et pour certain·e·s de déboucher sur un accompagnement socioéducatif. Ces brefs entretiens permettent au TSR d'accéder à des jeunes qui n'occupent pas forcément l'espace public. À la vue de l'impact significatif de cette collaboration pour atteindre les jeunes ayant des problématiques, les TSR ont décidé d'instaurer ces rencontres également avec le travailleur social en milieu scolaire (TSS) des écoles primaires de Villars-sur-Glâne, plus particulièrement à destination des jeunes de 7H et 8H. Ainsi en 2024, les TSR vont se rendre dans les différents établissements scolaires villarois pour aller à la rencontre de ces élèves.

Au niveau de la situation socioprofessionnelle des jeunes accompagné·e·s, près de la moitié (48%) est sans emploi ou au chômage. Il n'est pas étonnant dès lors que l'emploi et la formation représentent 42% des problématiques abordées. En sus, on peut observer une augmentation des accompagnements en lien avec le logement.



Concernant l'âge, la moitié des jeunes accompagné·e·s ont moins de 18 ans, 30% ont entre 18 et 25 ans, et 20% a plus de 25 ans.

Illustrations

Deux exemples d'accompagnements socioéducatifs sont présentés afin de mettre en lumière ce en quoi ils peuvent consister concrètement et leur diversité. Le premier présente la continuation d'une des deux situations déjà présentées dans le rapport de l'an dernier, illustrant la durée et la complexité de certains accompagnements, alors que le deuxième est une nouvelle situation mettant en avant certains succès pouvant être atteints et l'importance du lien de confiance.

1. X est une jeune femme dont l'équipe des TSR a entendu parler par différents biais en 2021. Rencontrée d'abord au CO, elle a ensuite été preneuse d'un accompagnement socioéducatif, en commençant par la recherche d'un apprentissage. Confrontée à une problématique de violences intrafamiliales, l'accompagnement a évolué vers la recherche d'une protection, nécessitant l'activation du réseau. En 2023, la fréquence de l'accompagnement a beaucoup fluctué, s'adaptant à l'état de la situation et par conséquent

aux besoins de cette personne, eux aussi passablement changeants. En période de crise, l'accompagnement a d'abord été très rapproché, avec plusieurs entretiens ou appels par semaine. Ensuite, la situation s'étant quelque peu calmée, la TSR n'a plus eu de nouvelles pendant plusieurs mois. Soudainement, ayant une opportunité en vue, la jeune femme est revenue demander de l'aide pour une lettre de motivation. Et elle a réussi à décrocher un pré-apprentissage peu avant la rentrée scolaire ! Cela dit, la situation familiale demeurant préoccupante, elle et la TSR ont demandé le soutien de Caritas, qui a finalement accepté de lui octroyer une possibilité de logement hors du domicile familial.

2. Y est un jeune homme venu à REPER avec une demande simple, il souhaitait trouver un mini-Job pour gagner un peu d'argent. De fil en aiguille et à force de croiser les TSR et d'échanger sur différents sujets, il a fait une demande pour avoir un soutien dans sa recherche de formation. Il a rencontré à plusieurs reprises le TSR qui l'a soutenu dans ses démarches jusqu'à ce qu'il trouve une place d'apprentissage. Suite à cela, le jeune a continué de voir le TSR pour des soutiens ponctuels, que ce soit pour du coaching scolaire, pour des questions informatiques ou encore pour d'autres sujets. Ce dernier reconnaît le TSR comme une aide pour différents aspects de sa vie et n'hésite pas à le solliciter quand le besoin se fait ressentir.

Ainsi, le panel des prestations que peut offrir REPER et la connaissance des TSR dans différents champs d'application permettent une prise en charge des jeunes en adéquation avec leurs besoins et leurs demandes.

Action communautaire

En 2023, il n'y a pas eu de demande particulière nécessitant de mettre en place des interventions communautaires dans les quartiers. L'équipe des TSR a surtout été impliquée dans un travail de réseau régulier et des interventions de coordination entre acteur·rice·s. Des problèmes ont en effet été rencontrés dans les quartiers des Dailles et de Villars-Vert.

Aux Dailles, une habitante s'est plainte en février des nuisances sonores aux abords d'un restaurant, plainte relayée par la police cantonale. En juin, d'importantes déprédations ont été commises sur la terrasse de cet établissement, le propriétaire se plaignant également de consommations et de comportements irrespectueux de la part de jeunes. En octobre, des bouteilles ont été cassées régulièrement les soirs de fin de semaine à l'école des Rochettes. En décembre, la police intercommunale a dénoncé des consommations, nuisances sonores et littering se produisant au Chemin des Pins. A chaque fois, les informations précieuses transmises par le réseau sont utilisées par les TSR pour rencontrer les personnes en question, orienter leurs permanences sociales de rue, atteindre et sensibiliser avec justesse les jeunes concerné·e·s, et ainsi contribuer à l'amélioration de la situation.

A Villars-Vert, avant l'été, les problèmes de littering derrière le local de l'animation se sont intensifiés, et les TSR ont été impliqués dans le plan d'action mis en place en coordination entre les différent·e·s acteur·rice·s de la Commune. Fin septembre, un groupe de jeunes s'en est pris à un élève de l'école primaire. L'équipe des TSR, tout comme la police intercommunale, a réalisé des permanences sociales de rue régulières aux abords de l'école les semaines suivantes, et a ensuite échangé avec la direction à ce sujet.

Comme décrit précédemment, ces différents problèmes ont rapidement pu être traités grâce aux partenariats existant entre les acteur·rice·s de la Commune, et n'ont ainsi pas donné lieu cette année à des problématiques de grandes ampleurs sur l'espace public.

De manière générale, voici la liste des partenaires avec lesquels travaille l'équipe des TSR de Villars-sur-Glâne :

- Villars Animation
- Office communal du travail
- Service social et Service des curatelles de Villars-sur-Glâne
- Autres services communaux (Services techniques, Service des écoles, Déléguée à la cohésion sociale, Coordinatrice École – Parents Migrants)
- ACOPOL et police cantonale de proximité
- Écoles primaires de Villars-sur-Glâne (travailleur social scolaire, concierges et directions)
- Cycle d'orientation de Pérolles
- Centre scolaire spécialisé de Villars-Vert
- Classes Relais
- Plateforme Jeunes et mesures cantonales de la Transition I (SeMo & Préfo)
- Association des parents d'élèves de Villars-sur-Glâne
- Service cantonal de l'Enfance et de la Jeunesse
- Association de quartier de Villars-Vert
- Concierge de la régie de la Rue des Platanes
- Unité paroissiale St-Joseph
- ORS
- Caritas Suisse
- Caritas Fribourg
- Centre LAVI
- Justice de Paix de la Sarine
- OSEO
- Service cantonal des subsides de formation
- Office AI

Projet « Un Tour En Tuk-Tuk »

Pour sa 6^{ème} édition, ce projet a eu lieu pendant 12 semaines, du 15 mai au 4 août. Le Tuk-Tuk a réalisé 212 courses, soit 3,5 par jour en moyenne, dont 34% au départ de Villars-sur-Glâne, et de nombreuses courses partant de Fribourg ont eu pour destination la commune villaroise. Au total, 519 personnes ont été accueillies dans le véhicule. Parmi elles, 20% étaient des aîné·e·s, souvent accompagné·e·s de proches. Par ailleurs, 14 courses spéciales ont été organisées pour des établissements médico-sociaux et des institutions pour personnes en situation de handicap. En sus, le Tuk-Tuk a été utilisé dans le cadre de projets de la Commune de Villars-sur-Glâne dont l'Urban Day, la Fête des voisin·e·s ou encore la Fête des abeilles.

9 jeunes gens ont été engagés dans le cadre de ce projet, dont 4 domiciliés à Villars-sur-Glâne. Il est à noter que les TSR responsables du projet font également un travail éducatif avec les jeunes du projet en se basant sur leurs propres observations, mais aussi sur les retours des partenaires ou des bénéficiaires du projet Un Tour en Tuk-Tuk.

Le nombre de courses en 2023 reste stable par rapport à 2022. Par contre, il y a eu moins de personnes véhiculées. Il est à noter que le nombre de courses au départ de Villars-sur-Glâne a augmenté par rapport à 2022 en lien avec la présence de chauffeurs et de co-pilotes Tuk-Tuk habitant la Commune.

Comme les années précédentes, le Tuk-Tuk a été utilisé de manière variée. Il a pris en charge les personnes pour diverses courses telles que des déplacements pour faire des commissions, des balades ludiques, des rendez-vous médicaux, des visites de courtoisie, des balades découvertes de la Commune, des mariages, etc.

Le projet Tuk-Tuk s'inscrit complètement dans le paysage de la Commune, que ce soit au niveau de ses habitants ou des EMS puisque le Tuk-Tuk est attendu et rapidement réservé. De plus, des jeunes accompagné·e·s par les TSR ont déjà annoncé leur intérêt à s'engager dans la prochaine édition de ce projet.

Plateforme Enfance & Jeunesse

Lancée par REPER en 2018, cette Plateforme compte près d'une trentaine de membres, représentant une quinzaine d'entités concernées par l'enfance et la jeunesse de Villars-sur-Glâne. En 2023, elle s'est réunie à 4 reprises et a eu le plaisir d'accueillir depuis cette année des représentant·e·s du Conseil communal. Outre les échanges sur les réalités, les observations, les besoins et les pratiques respectives de chacun·e, un projet de rapprochement avec les entreprises villaroises a été initié, comportant deux volets. Le premier est de mettre sur pied un événement de type Job Dating afin de faciliter le contact des jeunes sans formation avec des entreprises villaroises. Le deuxième vise à renforcer le lien entre ces dernières et le CO, afin que les élèves de celui-ci puissent trouver plus facilement des stages.

Voici les partenaires ayant participé aux séances de la Plateforme :

- Des membres du Conseil communal
- La responsable communale de la Cohésion sociale
- La Coordinatrice École – Parents Migrants
- Villars Animation
- L'ACOPOL
- La Police cantonale de proximité
- Les écoles primaires de Villars-sur-Glâne
- Le CO de Pérolles
- Le Conseil des parents du CO
- L'Association des parents d'élèves de Villars-sur-Glâne
- Le Service cantonal de l'Enfance et de la Jeunesse
- Le Bureau de promotion des enfants et des jeunes
- La fondation IdéeSport
- La fondation pour les accueils extrafamiliaux (FAEF)
- Un citoyen de la Commune
- REPER

9. SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS

9.1 VOIRIE

Tâches administratives

- Démarches administratives, direction des travaux et interventions dans les domaines qui touchent les Services extérieurs
- Encadrement du personnel auxiliaire de remplacement (PAR) dans l'équipe des cantonniers
- Entretien des machines et des véhicules des services communaux et du centre spécialisé de Villars-Vert

Activités courantes d'entretien de la voirie

- Entretien général des routes communales, des trottoirs et des chemins piétonniers
- Entretien des places et chemins naturels
- Entretien du parcours Vita
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien du mobilier urbain
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Entretien des coulisses de la route du Vieux-Moulin et de la falaise
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Mise en place de l'affichage pour la sécurité routière
- Salubrité du domaine public
- Fauchage des talus routiers
- Service hivernal



Remplacement poste parcours Vita - Platy

Entretien routier

Le réseau routier communal se compose ainsi :

Routes communales	28'210 m
Routes privées	2'400 m
Chemins piétonniers	15'190 m
Trottoirs communaux	31'693 m

L'entretien hivernal a nécessité l'utilisation de :

Années	2020	2021	2022	2023
Sel	46 tonnes	279 tonnes	194 tonnes	200 tonnes
Gravier	0.125 tonne	2 tonnes	2 tonnes	2 tonnes

Activités courantes de gestion des déchets

- Ramassages hebdomadaires des déchets
- Gestion de la déchetterie communale de Ste-Apolline
- Entretien des déchetteries de quartiers
- Organisation et collecte des déchets ménagers encombrants

En 2023, le ramassage des déchets ménagers urbains a été effectué par l'entreprise Gevisier Transports Sàrl.

Années	2021	2022	2023
Déchets ménagers	1'590 tonnes	1'412 tonnes	1'396 tonnes
Déchets de jardin	1'845 tonnes	1'530 tonnes	1'661 tonnes
Déchets encombrants	397 tonnes	405 tonnes	402 tonnes
Réfrigérateurs/congélateurs	5 tonnes	2 tonnes	3 tonnes
Appareils ménagers	7 tonnes	2 tonnes	6 tonnes
Vieux papiers	785 tonnes	785 tonnes	776 tonnes
Verres usagés	488 tonnes	461 tonnes	441 tonnes
Aluminium et fer blanc	140 tonnes	134 tonnes	120 tonnes
PET	54 tonnes	53 tonnes	54 tonnes
Vieux pneus	8 tonnes	6 tonnes	1 tonne
Vieux bois	221 tonnes	199 tonnes	194 tonnes

Le taux de couverture des coûts comprend la taxe de base plus la taxe proportionnelle dont l'objectif minimum est de 70%.

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
78.25%	70.33%	76.85%	71.11%	96.46%	92.50%	96.31%	96.09%	97.61%

Evolution des taux de couverture des coûts depuis 2013

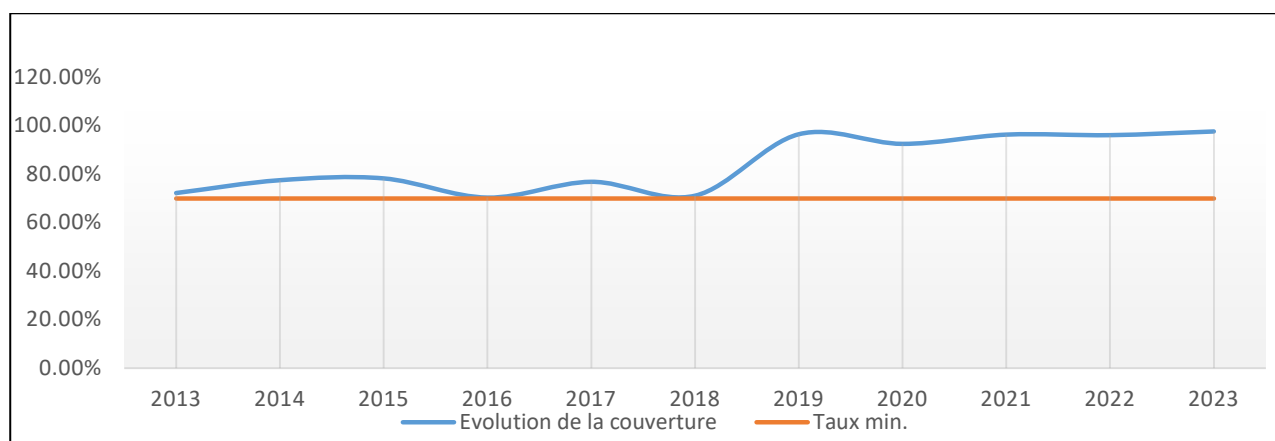


Diagramme des taux de couverture des coûts

Réalisations

- Réalisation d'un dépotoir au chemin Creux pour la rétention de l'eau de ruissellement
- Installation de nouvelles bornes escamotables à Nuithonie pour la TransAgglo
- Réfection lourde du réseau routier (PGRR), au chemin de Bel-Air
- Réalisation d'un nouveau sentier public de liaison Platy Centre – Arc du Couchant
- Réfection de la place à containers de la route du Bugnon (face à l'arrêt de bus Rochettes)
- Pose d'un enrobé bitumineux au chemin d'accès à l'école de Cormanon
- Mise en place de nouveaux panneaux de rue des chemins et installation de totems
- Réalisation d'un nouveau parcours didactique en collaboration avec l'école du Platy
- Réalisation d'un nouveau parcours de santé contre l'ostéoporose (parcours Okenawa)



Travaux de réfection chemin de Bel-Air



Réalisation sentier public – Platy Centre II



Parcours Okenawa



Adaptation cheminement existant – Parc urbain de Cormanon

Soutien logistique aux manifestations communales et de tiers

- Participation à l'organisation et à l'installation de l'infrastructure de la fête du 1^{er} août
- Transport, montage de matériel pour :
 - o la fête de Carnaval
 - o les spectacles de clôtures scolaires
 - o les différentes fêtes de quartiers (fête des voisins et de Villars-Vert)
 - o les Rencontres de folklore internationales à Cormanon
 - o la fête de la St-Nicolas
 - o la fête des aîné.e.s
 - o les concerts de l'Avent (podiums et estrades)
- Prêt et transport de matériel pour des manifestations organisées par des tiers
- Entretien des boîtes à livres de la Cohésion sociale

9.2 PARCS ET JARDINS

Activités courantes d'entretien

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Entretien des terrains de football du centre sportif du Platy
- Entretien des places de sport, places de jeux et des aménagements extérieurs des écoles
- Fauchage des talus des terrains de sport, surfaces en gazon et en prairies fleuries
- Entretien et aménagements divers pour le centre spécialisé de Villars-Vert
- Mise en conformité des places de jeux
- Entretien des chemins en copeaux
- Entretien des chemins pédestres notamment du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et du sentier de l'eau
- Entretien des ouvrages routiers (terre-pleins, îlots centraux des giratoires, bacs et îlots des zones 30, etc.)
- Arrosage des espaces plantés
- Taille des haies et arbres sur le domaine public
- Remise en état des terrains suite aux chantiers communaux



Aménagements extérieurs Centre Sportif du Platy



Entretien des chemins en copeaux

Activités courantes de plantation

- Préparation et ensemencement des pelouses, prairies et plates-bandes de fleurs annuelles
- Végétalisation des ouvrages routiers (terre-plein, îlots centraux des giratoires, bacs et îlots des zones 30, etc.)
- Plantation et entretien des massifs fleuris (lapin des Rochettes, canard et papillon du Platy, etc.)
- Plantation d'arbres, arbustes et plantes vivaces
- Travaux de taille et d'élagage d'arbres
- Remplacement des arbres secs ou malades
- Réalisation de coupes d'arbres par mesure de sécurité
- Expertise sur les arbres sensibles et suivi des travaux de soins aux arbres
- Entretien des étangs des parcs urbains (Platy et Cormanon)

Activités courantes de désherbage

- Désherbage manuel et à la vapeur

- Lutte mécanique contre les plantes invasives
- Lutte biologique contre la pyrale du buis

Activités administratives et collaborations

- Démarches administratives, direction des travaux et interventions dans les domaines qui concernent les Services extérieurs
- Collaboration avec les activités de l'Animation et de la Cohésion sociale (opérations coup de balai, fêtes de quartier, etc.)
- Préavis dans le cadre des projets communaux d'aménagements routiers ou d'espaces verts
- Collaboration avec l'Intendance des bâtiments pour les nouvelles plantations, leur entretien ou leur remplacement autour des bâtiments communaux, ainsi qu'autour de la STEP
- Encadrement des jeunes pour des stages (Institut Seedorf, Fondation le Torry, classes relais et Service social) ainsi que pour les travaux d'été



Aménagements extérieurs école de Cormanon

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers



Entretien de l'étang du Platy

- Participation aux travaux d'aménagement du passage inférieur de la route de Cormanon
- Réalisation des aménagements extérieurs autour de la bibliothèque à la route de l'Église
- Assainissement des fosses de plantation à l'école du Platy, mise en place d'un tuyau pour évacuation des eaux et plantation de nouveaux arbres
- Participation aux projets écologiques en partenariat avec l'école du Platy
- Taille des arbres autour de l'étang du Platy

- Réalisation d'aménagements pour la biodiversité (nichoirs, hôtel à insectes, etc.)
- Participation au projet « un arbre pour votre enfant ».

9.3 CIMETIÈRE

Activités courantes

- Creuse de tombes, participation aux enterrements et remises de cendres ainsi que la gestion du cimetière
- Désaffectation des tombes
- Entretien du cimetière (désherbage, etc.)
- Plantation et entretien des massifs fleuris



Ornement pour la Toussaint

Statistiques

- 73 personnes décédées ont été annoncées aux Services extérieurs durant l'année
- 66 personnes ont été incinérées, ce qui représente 90.41%. Leurs cendres ont été réparties comme suit :
 - 20 dans des cases funéraires du mur (étape IV) au sud de l'église
 - 1 dans une mini-tombe
 - 26 au Jardin du souvenir
 - 9 dans d'autres cimetières
 - 1 placée dans une tombe
 - 9 reprises par les familles
- 7 personnes ont été inhumées, ce qui représente 9.59%
- 20 tombes et cases cinéraires ont été désaffectées en 2023 au terme du délai de 20 ans
- Le nombre de tombes disponibles à la fin décembre 2023 était de :
 - 41 cases funéraires
 - 1 mini-tombe
 - 3 tombes enfants
 - 91 tombes sans concession
 - 28 tombes avec concession



Photo prise en automne

9.4 TERRAINS AGRICOLES ET FORÊTS

Terrains agricoles

Tous les terrains agricoles que possède la Commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la Commune.

Forêts

Situation générale

La communication avec la population concernant les actions de Forêts-Sarine dans les forêts communales est un processus continu et complexe. La Corporation est fréquemment sollicitée sur divers sujets, notamment les coupes de bois. Malheureusement, trop souvent, pour éviter les réactions hostiles, il est mis l'accent sur le caractère sanitaire de ces coupes. Cependant, l'exploitation forestière ne se limite pas à la gestion des arbres malades, heureusement. Les objectifs sont multiples : sécuriser, rajeunir, produire du bois, structurer et garantir la pérennité de nos forêts en réponse aux besoins de la société.

A une époque où la transition vers des solutions durables est primordiale, il est crucial que la forêt ne soit pas prise en otage, utilisée comme bouc émissaire pour masquer un manque de solutions ou de volonté d'agir. La critique et la remise en question sont des éléments sains et nécessaires. Cependant, tous les métiers ne sont pas perçus de la même manière. La reconnaissance accordée à un médecin pour son travail ne sera pas la même que celle accordée à un bûcheron, bien que les deux puissent faire preuve d'un engagement similaire.

Un certain agacement au sein du personnel de Forêts-Sarine, confronté aux interpellations sur le terrain, dans les médias et sur les réseaux sociaux, est constaté. Assimiler cette activité à du "massacre" est difficile à accepter pour des personnes passionnées et dévouées, tout comme pour le personnel forestier, qui exerce un métier souvent dangereux et exigeant et qui appelle à davantage de compréhension et de respect de la part des utilisateurs de la forêt.

Forêt de Belle Croix

Une coupe de bois a été martelée dans la lisière sud en amont de la route des Préalpes. Elle a été partiellement réalisée pour des raisons météorologiques. Le but est d'enlever des arbres de haute futaie pour créer un étagement dans la lisière. Cette nouvelle structure augmente les niches écologiques pour de nouvelles espèces.



Forêt de Moncor

Une formation continue dispensée au niveau cantonal pour les équipes forestières a été mise sur pied dans le jeune peuplement en face de la scène sylvestre du Bois de mon Cœur. Ce secteur de forêt a été reboisé en 2001 à la suite de la tempête Lothar. Des glands ont été récupérés sous les chênes présents dans le bois de Belle-Croix puis semés à la volée. Avec le rajeunissement naturel en complément, il y a une dizaine de sortes d'arbres présents sur la surface. Cela la rend intéressante pour ce genre de formation destinée à assurer l'avenir de la forêt face au réchauffement climatique.



La récolte d'arbres dépérissant a été organisée conjointement avec la Bourgeoisie de Fribourg sur l'ensemble du site au Bois de mon Cœur. Des bois ont été renversés dans le secteur du canapé forestier. Seuls les arbres présentant un danger sanitaire ont été exploités. Les sapins renversés ont été laissés comme tels. C'est ainsi un magnifique terrain de jeu pour petits et grands.

Massif du Platy

Après discussion avec les Services techniques communaux, une coupe de sécurité a été opérée dans le secteur du Platy. Celle-ci était urgente au vu de l'état sanitaire de plusieurs hêtres centenaires. Le bois-énergie a été entreposé avec l'accord de l'agriculteur dans le pré adjacent. Ce bois a été couvert. Après l'interpellation d'un citoyen sur la dangerosité de la pile de bois, celui-ci a été déchiqueté avant les fêtes de fin d'année pour éviter tout problème, bien qu'il n'y avait pas de danger probant.



Massif du Condoz

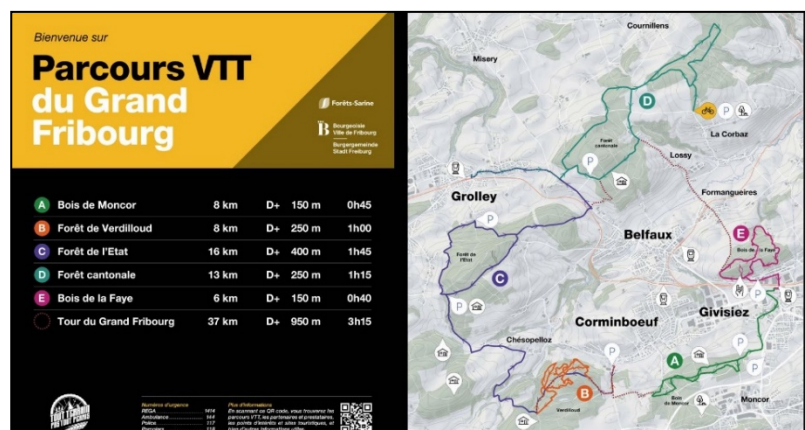
Chaque année, des travaux parfois de peu d'importance sont nécessaires pour assurer la fonction de protection de cette forêt en faveur des infrastructures. Les buissons et autres robiniers touchant une maison privée ont été enlevés. La récolte des vieux bois sur le dessus du massif s'est effectuée durant l'hiver 2023-2024.

Projet VTT du Grand Fribourg

La réalisation du réseau de VTT du Grand Fribourg a été achevée dans le courant de l'année 2023 et le réseau a été officiellement inauguré le 13 juin 2023.

Les vététistes peuvent désormais emprunter un parcours qui s'étend sur 37 km de pistes divisées en cinq boucles, reliées entre elles.

Pour rappel, environ 80% du réseau existait déjà sous la forme de pistes non légalisées ; certains tronçons ont été condamnés et d'autres complétés, notamment selon les conseils de deux experts locaux dans la pratique du VTT.



Forêts-Sarine est l'exploitante de ce nouveau réseau, en collaboration avec la Bourgeoisie de Fribourg, la Fondation Saint-Louis et certaines voiries communales. La Commune de Villars-sur-Glâne participe financièrement à l'entretien annuel, comme les autres communes partenaires.

9.5 CULTURE

La Commune de Villars-sur-Glâne subventionne des projets culturels locaux (théâtre, danse, musique, spectacle, exposition, etc.) sur la base de critères prédéfinis par la Commission des affaires culturelles.

Les demandes de subvention doivent se faire au moyen d'un questionnaire et sont traitées par ladite Commission deux fois par année, au printemps et en automne. Le site internet de la Commune renseigne les intéressés sur la procédure à respecter www.villars-sur-glâne.ch/services-techniques/culture.

La Commission des affaires culturelles

Elle s'est réunie trois fois en 2023 et a octroyé des subsides et des aides ponctuelles à la création à divers acteurs culturels, tels que :

- L'Association du Cirque Toamême
- L'Association du Théâtre Crapouille
- L'Association Racont'Art de Rire
- CREAHM
- La Compagnie Boréale
- LivrEchange bibliothèque interculturelle
- L'Ensemble vocal féminin Vocalise
- Le Choeur d'enfants la Maîtrise de Villars-sur-Glâne
- Les Concerts du Cœur Fribourgeois
- Les Rencontres de Folklore Internationales RFI
- L'Association Festiwald
- L'Association Jeunes ciné Fribourg
- L'Association Ciné-Doc
- L'Association Etourderie
- L'Association Nous et Moi
- L'Association les Amis de la Marionnette
- L'Association des amis de la BCU
- Matran Sculpte
- La Communauté Rwandaise de Fribourg et Neuchâtel

Elle continue à subventionner annuellement :

- Le Théâtre Nuithonie-Equilibre (abonnements)
- Le Théâtre des Osses (abonnements)
- Le Bilboquet (abonnements)
- Les Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne
- La Société des concerts (abonnements)
- L'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
- L'Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne
- L'Ecole de musique la Lyre

- L'Ecole de musique de la Landwehr
- L'Ecole de musique de la Concordia
- Le Prix du Conservatoire

Spectacles

Dans le cadre des Rencontres de folklore internationales 2023 (RFI), la Commission des affaires culturelles a parrainé deux groupes. Le premier, l'ensemble Viorica, a amené le public à danser aux rythmes de la Moldavie, le deuxième, Kemajl Azizi, venu du Kosovo lui a fait découvrir ses danses et chants traditionnels.

La population villaroise est venue en nombre assister à cette manifestation qui s'est déroulée le vendredi 18 août 2023, sur la place minérale de Cormanon.



L'ensemble folklorique de la Moldavie



L'ensemble folklorique du Kosovo

Dans le cadre des RFI, le public a aussi eu le plaisir de découvrir, sous un soleil radieux, menés par le danseur, acteur et militant indigène Larry Yazzie, cinq artistes issus des peuples autochtones des USA et du Canada. Les danses traditionnelles et rituels des peuples Meskwaki, Ojibwe, Ho-chunk, Narragansett et Lakota ont été présentés en matinée, le 18 août 2023 sur la scène forestière du Bois de Mon Cœur. Ce concept a rencontré un franc succès auprès des petits et grands venus nombreux admirer ce magnifique spectacle dans ce cadre idyllique.



Le danseur Larry Yazzie

9.6 SPORTS

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi ses objectifs d'entretien régulier, d'amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales, et de coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et des loisirs.

Les Services techniques ont assumé les tâches de coordination pour les activités régulières des clubs et sociétés, ainsi que lors des manifestations sportives : renseignements, planification de l'utilisation des ressources (salles et terrains), contrôle de la facturation, etc.

Utilisation des salles de sport durant le week-end

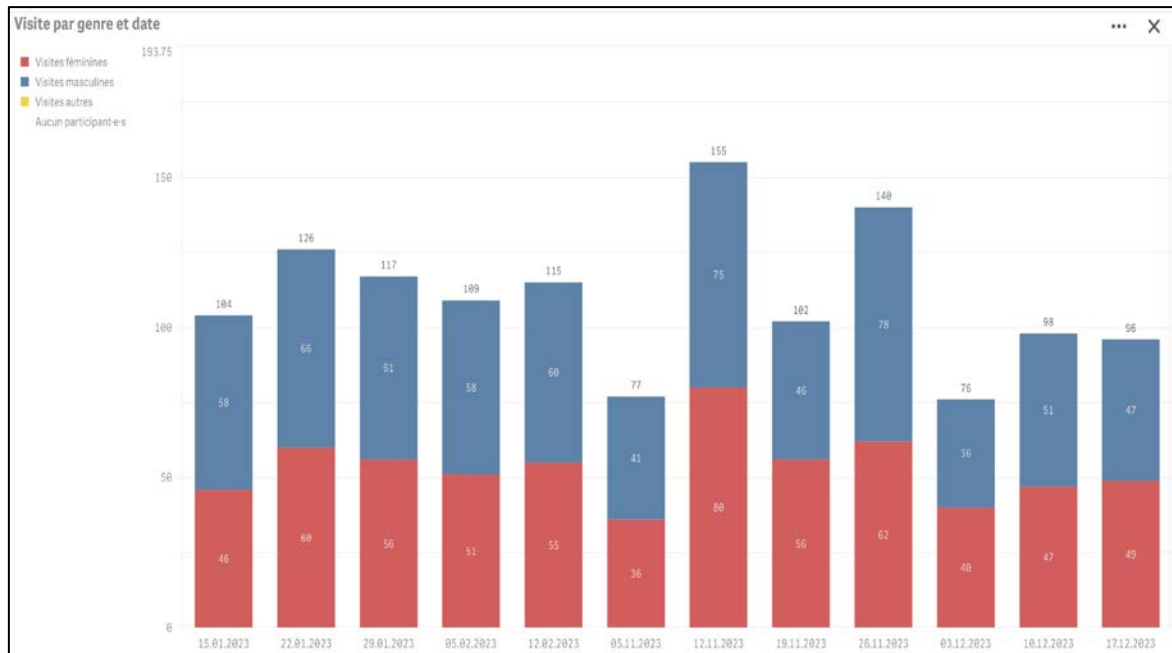
Durant l'année 2023, les 9 salles de sport ont été utilisées 111 fois durant les week-ends. Les principaux utilisateurs ont été les suivants :

- Villars Basket
- Badminton Club
- Club tennis de table VSG
- Ajax Fribourg
- M-Size Danse Hip Hop
- Sporthandicap Fribourg
- FC Villars
- Team AFF Fribourg
- Futnet VSG
- Judo Club VSG
- Camp cantonal Agrès fribourgeois
- Club fauteuil roulant VSG
- Futsal Fribourg
- Karaté Club Cobra
- Prosenectute
- Ombres de Shakespeare
- OpenSunday et MiniMove
- Cirque Toamême

MiniMove

Après la réussite du lancement en 2022, le succès du projet MiniMove Villars-sur-Glâne s'est confirmé en 2023, lors de la deuxième saison. 12 événements ont eu lieu (5 entre janvier et février et 7 entre novembre et décembre), de 9h00 à 11h30 dans la salle de sport de l'école primaire de Villars-Vert. Comme pour l'OpenSunday, l'accès est gratuit et sans inscription.

Depuis l'automne 2023, le projet s'adresse spécifiquement aux enfants en âge préscolaire, ainsi qu'à leurs parents ou personnes de référence. Un nouvel espace dédié aux enfants de 0 à 2 ans est à présent aménagé lors de chaque matinée dans la salle.



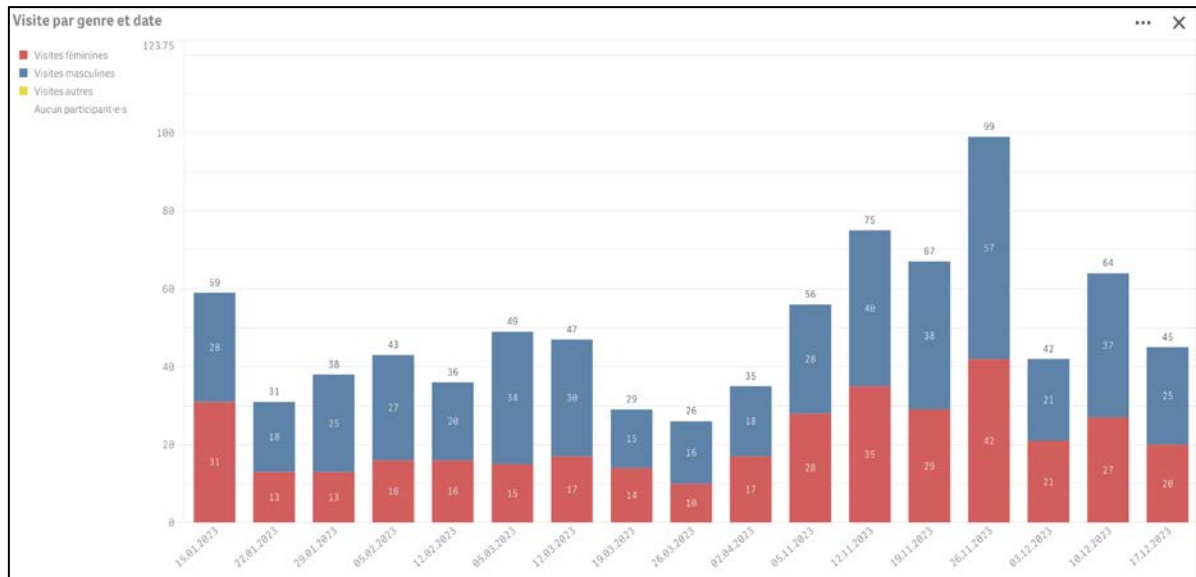
Au total, 1'315 visites ont été enregistrées. Le projet a accueilli 678 participant-e-s (351 enfants et 327 adultes). En moyenne, ce sont 109 personnes qui ont participé à chaque évènement. Il a été observé que 50% des participant-e-s ont participé à plus de la moitié des évènements et viennent donc de façon régulière. Quant à la provenance, la moitié (45%) des participant-e-s vient du quartier de Villars-Vert, un quart de Cormanon et le reste des autres quartiers de la Commune ou d'autres communes voisines.

OpenSunday

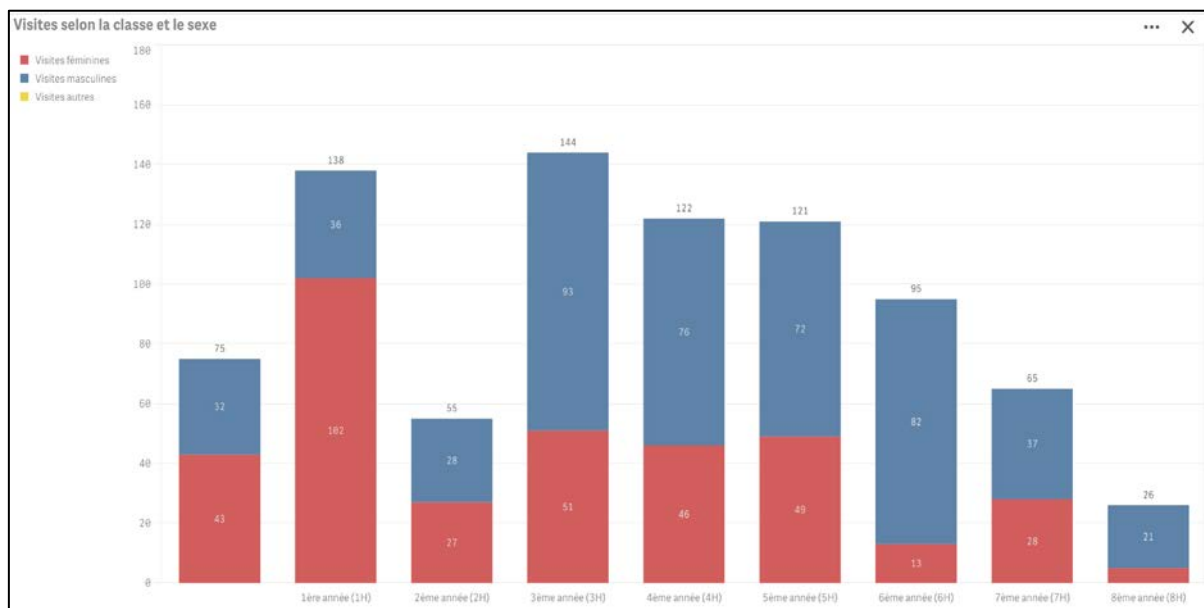
Depuis son lancement en 2013, l'OpenSunday Villars-sur-Glâne ouvre ses portes aux enfants de la 3H à la 8H de la commune, avec pour objectif d'offrir aux enfants un lieu où venir se dépenser et s'amuser les dimanches après-midi de la période hivernale. L'accès aux événements est gratuit, sans inscription et sans engagement. Les enfants font le choix de venir lorsque cela leur convient. Une équipe de coaches, composée de 6 jeunes de 13 à 17 ans, accompagnés par plusieurs coaches adultes, encadre les après-midis et propose diverses activités sportives et ludiques. Le sport est ainsi un canal pour favoriser l'échange et la rencontre.

En 2023, 17 OpenSunday ont été organisés : 10 de janvier à avril et 7 de novembre à décembre. L'activité a été proposée dans la salle triple de l'école primaire du Platy les dimanches après-midi de 13h30 à 16h30. La promotion s'est faite principalement par le passage des coaches dans les classes et par les réseaux sociaux. La communication semble avoir porté ses fruits puisqu'un grand nombre d'enfants est venu participer aux après-midis durant l'automne.

De plus, depuis novembre 2023, l'activité est accessible aux élèves de 1H et 2H, comblant ainsi le gap avec l'offre du MiniMove. Cette nouveauté a nécessité une légère adaptation de la part de l'équipe, tant au niveau des activités proposées que de l'organisation des après-midis. Les premiers retours sont extrêmement positifs et l'offre est largement plébiscitée par les plus jeunes.



L'OpenSunday a enregistré 841 visites d'enfants de la 1H à la 8H, soit 170 de plus qu'en 2022. Comme mis en évidence sur le graphique, la participation a été en nette augmentation dès la reprise en automne, allant jusqu'à 99 enfants le dernier dimanche de novembre. Cela s'explique certainement par l'ouverture de l'offre aux enfants de la 1H et 2H (voir graphique ci-dessous). Il peut être observé également que la majorité des enfants (66%) ont participé à plus de la moitié des événements et viennent donc de façon régulière à l'OpenSunday de Villars-sur-Glâne.



En ce qui concerne la provenance des enfants, plus de 80% des enfants inscrits déclarent aller à l'école à Villars-sur-Glâne (dont 43% aux Rochettes). Cette offre répond donc à un réel besoin local de la Commune. Sur l'ensemble de l'année, la participation féminine (43%) est un peu inférieure à la participation masculine (57%).

Saison	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Evénements	17	13	14	16	17
Nombre de visites					
Total	771	605	276	547	824
Masculines	361	342	131	302	480
Féminines	410	263	145	206	344
Divers	-	-	-	-	-
Nombre de participant-e-s					
Total	257	203	91	147	259
Garçons	125	115	49	87	144
Filles	132	88	42	55	115
Divers	-	-	-	5	-
Statistique de la participation					
Moyenne par événement	45	46	20	33	49
Maximum	21	26	33	49	89
Minimum	24	20	10	17	26

L'évolution du projet OpenSunday Villars-sur-Glâne sur les 5 saisons précédentes met en évidence que l'affluence a retrouvé son niveau d'avant le COVID-19 et l'a même dépassé, ce qui est très réjouissant pour l'équipe d'organisation.

Octroi des subventions en faveur des sociétés sportives

Pour l'attribution des subventions communales aux sociétés sportives, une directive fixant les conditions d'octroi en faveur des sociétés sportives et des sportifs et sportives d'élite a été élaborée. Celle-ci préconise une rétribution arithmétique favorisant la formation des juniors entre autres. La base de calcul a été établie de façon à ce que la différence entre les anciennes subventions les plus élevées octroyées jusqu'à présent, sans règlement, et les nouvelles, découlant du nouveau règlement, soit minime.

En séance du 5 septembre 2023, la Commission des sports a préavisé favorablement la nouvelle directive, qui a été validée par le Conseil communal le 18 décembre 2023.

Optimisation des infrastructures au Centre Sportif du Platy

Le 2 mars 2023 s'est tenu un atelier participatif pour l'aménagement du Centre sportif du Platy. Outre la Commission des sports, divers clubs (utilisateurs du Centre sportif) ont participé aux échanges en vue d'établir une liste d'améliorations souhaitées des infrastructures existantes. Après vote des participants, 14 éléments d'amélioration prioritaires sont ressortis.

Pour en vérifier la faisabilité et définir une vision d'ensemble des infrastructures, la Commune a mandaté une étude d'aménagement sur le secteur de l'Etang. Sur cette base, des projets spécifiques pourront être développés.

Parcours OKenawa

A l'occasion de la journée mondiale de l'ostéoporose le 20 octobre 2023, la Commune de Villars-sur-Glâne a inauguré, en partenariat avec l'association OKenawa, un parcours adapté aux personnes atteintes d'ostéoporose.

Le parcours commence et termine sa boucle au centre sportif du Platy. Il propose 16 exercices adaptés pour éviter et prévenir les fractures ainsi que les chutes. Avec du renforcement, du gainage, de l'équilibre ou encore des exercices avec des bandes résistantes, tout est fait pour cibler un maximum les os dans le but de réactiver leur résistance. Le parcours, destiné en premier lieu aux seniors, peut très bien servir aux personnes revenant de blessures sportives par exemple. Actuellement, c'est le seul parcours de ce type en Suisse.



Parcours OKenawa

Inauguration du terrain de football principal au Centre sportif du Platy

Samedi 18 mars 2023 a eu lieu l'inauguration du terrain de football principal rénové. Le premier match qui a opposé le FC Villars au FC La Combent s'est soldé par une victoire 3-2 !



Mini Morat-Fribourg / Participation des écoliers de la Commune de Villars-sur-Glâne

Disputé la veille de la grande course sur une boucle en plein centre de la Ville de Fribourg, le Mini Morat-Fribourg était de retour en 2023. Les jeunes pouvaient venir se défouler et se faire acclamer par le public le 30 septembre 2023. Avec la course du dimanche, cette manifestation, est non seulement le plus grand événement sportif du Canton mais elle est aussi l'occasion de promouvoir le sport auprès des élèves.

Le canal ordinaire d'inscription via internet étant payant, la Commune en collaboration avec les organisateurs, a offert aux élèves des écoles de Villars-sur-Glâne la possibilité de s'inscrire gratuitement pour le mini Morat-Fribourg. Pour ce faire, un formulaire d'inscription a été distribué aux élèves, via le Service des écoles, et une préparation sur le thème de la course à pied a été proposée par les maîtres de sport lors des cours d'éducation physique.

10. PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS

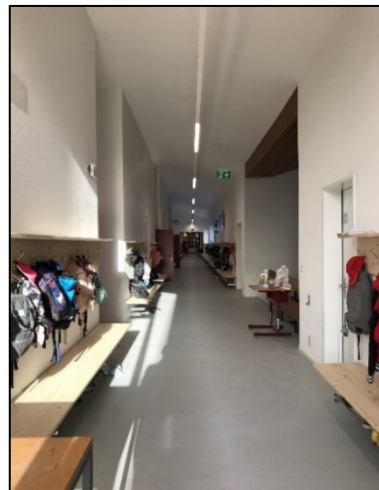
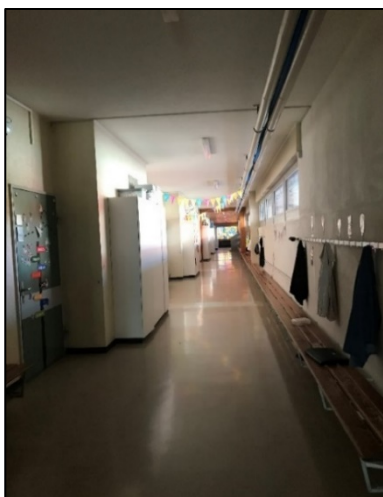
10.1 BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le secteur de l'intendance des bâtiments a pour mission d'assurer l'entretien des bâtiments. Il planifie les assainissements en fonction des priorités, de la vétusté et des besoins des utilisateurs. Il étudie les améliorations énergétiques. Le secteur pilote également les projets de construction depuis la conception jusqu'à la réalisation.

Travaux

Ecole de Cormanon

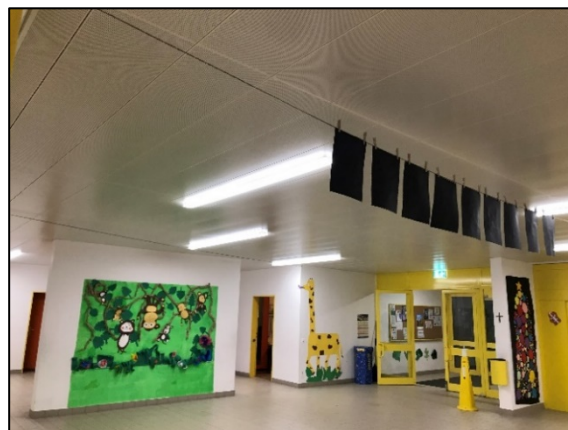
- La rénovation intérieure de l'école a débuté en avril 2023. Les travaux se sont concentrés en majorité pendant les vacances scolaires. Ils sont réalisés par secteur et comprennent notamment le désamiantage des sols, la réfection complète des revêtements de sols et de murs, le remplacement des luminaires, l'ajout d'armoires dans les salles de classe, la pose de rideaux.



La réfection des couloirs et vestiaires a été réalisée en parallèle. Les salles du sous-sol ont été rénovées au printemps, alors que l'étage a été rénové pendant les vacances d'été, d'automne et de Noël. La rénovation du rez-de-chaussée se fera en 2024.

Ecole des Rochettes

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé.
- Le revêtement de sol en linoléum a été remplacé dans plusieurs salles dont la salle des maîtres.
- La dernière étape de remplacement des faux-plafonds métalliques et des luminaires dans les couloirs a été réalisée.
- Plusieurs vitrages ont dû être remplacés suite à des actes de vandalisme.



Ecole de Villars-Vert

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- Le curage des canalisations a été réalisé.
- Les spots du hall principal au rez-de-chaussée ont été remplacés par du LED.
- Un défibrillateur a été installé à l'extérieur de la salle de sport. Il est à disposition des utilisateurs de la salle, mais également de tous les habitants du quartier.

Ecole du Platy

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué, tout comme le curage des canalisations.
- Deux des arbres de la cour ont été remplacés et un forage a été réalisé afin d'assurer le drainage des fosses.

Centre sportif du Platy

- Le curage des canalisations a été réalisé, tout comme l'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur).

- Le système de fermeture du centre sportif a été modifié avec l'installation de cylindres digitaux qui permettent la gestion de l'ouverture et fermeture des portes par les utilisateurs.
- Dans les locaux de la PC (protection civile), les luminaires ont été remplacés par du LED.
- Des locaux supplémentaires ont été mis à disposition du club de boxe. Ces derniers ont dû faire l'objet d'un rafraîchissement de la peinture entre autres.

Administration communale

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- La toile du store de la terrasse a été remplacée.
- Les tableaux de commandes (régulation) gérant le chauffage et la ventilation était obsolètes et ont dû être remplacés. Les nouvelles technologies permettent des réglages plus précis et améliorent le confort et l'efficacité.

Pavillon des jeunes du Platy – Dojo

- L'entretien courant a été réalisé.
- Les douches supplémentaires ont été mises en place dans les vestiaires du Dojo.

Bâtiment des Services extérieurs

- Le curage des canalisations a été effectué ainsi que l'entretien courant des installations techniques (chauffage, adoucisseur).
- Les spots halogènes des couloirs et de l'étage sont remplacés par du LED, par étapes.
- Les étagères de stockage ont été remplacées pour des questions de sécurité.
- La porte du lavage a fait l'objet d'une réparation importante suite à un accrochage avec un véhicule.

Pavillon Le Milieu

- L'entretien courant a été réalisé.

Cellules des Platanes

- L'entretien courant a été réalisé.
- Les locaux de l'accueil extra-scolaire ont été rénovés avec la réalisation de peintures de couleur sur les murs, le remplacement du revêtement de sol d'une des cellules et la pose d'un nouveau plan de travail dans la cuisine.

Centre de rencontre La Grange

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé, tout comme le curage des canalisations.
- Les luminaires de la salle de conférence ont été remplacés par du LED.
- Des réfections ponctuelles du crépi extérieur ont été réalisées et les fenêtres et portes côté Ouest ont été repeintes.
- Le système de sonorisation de la grande salle a été remplacé.

Ancienne école du Village

- L'entretien courant (révision de l'adoucisseur, etc.) a été réalisé.
- Les garde-corps en verre de l'étage ont été remplacés suite au constat de fissures autour des fixations.
- La peinture extérieure des fenêtres a été partiellement réalisée.
- Un Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments (CECB Plus) a été réalisé pour l'ensemble du bâtiment.

Résidence Les Martinets

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.
- La toiture du bâtiment principal construit en 1990 a été rénovée avec une amélioration de la qualité thermique. Les verrières ont été remplacées ou rénovées dans le but de limiter



la surchauffe en été. Le système de ventilation présent en toiture a fait l'objet d'un assainissement qui a également pris en compte le remplacement des monoblocs et l'isolation de la distribution. Une installation de récupération de chaleur par batteries a été mise en place. De plus, une installation photovoltaïque d'une puissance de 205 kWc a été installée sur l'entier des toitures (y compris la toiture de l'agrandissement).



L'ancienne cloche de la chapelle des Dailles détruite par le feu en 1979 a été installée à l'extérieur de la chapelle des Martinets.

Espace Nuithonie

- L'entretien courant a été réalisé.
- L'éclairage des loges a été remplacé par du LED.
- Afin de lutter contre la chaleur dans les salles d'exposition et de répétition, l'orientation de la pulsion a été modifiée pour assurer une circulation de l'air. Des ouvrants ont été mis en place au Nord du bâtiment et raccordés à la régulation afin de pouvoir faire du free-cooling (rafraîchissement nocturne par aération).
- La cuisine a été rénovée avec le remplacement du revêtement de sol, la création d'un passe-plat et le remplacement des fours pour accueillir les nouveaux tenants.
- Un clapet anti-retour a été installé sur la ventilation de l'ascenseur afin d'éviter les déperditions de chaleur.
- La porte de la surface administrative a été remplacée pour améliorer l'isolation acoustique entre les affectations.

- Le sol en asphalte a été rénové avec la pose d'un époxy derrière le bar du restaurant et dans les WC hommes qui sont des endroits très sollicités.

Pavillon route de Moncor 2A

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.
- Les luminaires ont été remplacés par du LED.

Cabane du Platy

- L'entretien courant a été réalisé, tout comme le curage des canalisations.
- Le frigo, le chauffe-eau et le radiateur électrique ont dû être remplacés.
- La façade a été ponctuellement réparée.

Buvette du FC Villars-sur-Glâne

- L'entretien courant a été réalisé.
- Le lave-vaisselle a été remplacé par un lave-vaisselle professionnel d'occasion.

Centre scolaire de Villars-Vert

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Utilisation des locaux communaux / Occupations

Des salles sont mises à disposition de la population et des sociétés pour des manifestations diverses.

- | | |
|---|--|
| • Ancienne école du Village | 235 locations pour les salles de conférence 1, 2 et 3
dont 64 pour les besoins de la Bibliothèque |
| • Ecole de Cormanon | 17 locations pour la grande salle de Cormanon
dont 4 pour les Ombres de Shakespeare |
| • Centre de rencontres La Grange | 94 locations pour la cafétéria, 117 pour la salle de conférence et 143 pour la grande salle |
| • Cabane du Platy | 105 locations |

11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ROUTES ET MOBILITÉ

11.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet d'agglomération (PA)

Les projets d'agglomération de 5^{ème} génération (PA5) permettent un co-financement de la Confédération des projets qui débiteront entre 2028 et 2032. L'Agglomération de Fribourg, en collaboration avec la Préfecture de la Sarine, a lancé en 2023 l'élaboration d'un PA5 dans le but de poursuivre les stratégies et mesures initiées dans les PA précédents (notamment les mesures en priorité B du PA de 4^{ème} génération (PA4) qui pourraient passer en priorité A) et d'étendre le périmètre du PA5 pour inscrire des mesures dans un périmètre plus vaste. Participent au processus 25 communes, soit les 10 communes de l'Agglomération de Fribourg auxquelles s'ajoutent 15 communes des districts de la Sarine et de la Singine. Le délai de dépôt du PA5 auprès des Services fédéraux est fixé à juin 2025.

Plan directeur régional de la Sarine (PDR)

L'Association Régionale de la Sarine (ARS), constituée le 30 juin 2022 est une association qui regroupe les communes qui composent le district de la Sarine. Elle a pour mission de promouvoir sur le plan régional l'ensemble des aspects du développement, en particulier en termes d'aménagement régional au sens de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) et la politique d'innovation régionale, au sens de la loi sur la promotion économique (LPEc).

Le Plan directeur régional (PDR) a été élaboré en parallèle au projet d'agglomération de 4^{ème} génération (PA4), dont il prolonge et adapte les réflexions à l'échelle du district. Suite à la consultation publique et à l'examen préalable de 2021, la stratégie en matière de territoire d'urbanisation a été revue par l'ARS. Une phase de consultation publique complémentaire, restreinte aux thématiques du territoire d'urbanisation et des zones d'activité, a été ouverte du 9 juin 2023 au 15 août 2023. La phase d'examen préalable complémentaire des services cantonaux s'est terminée fin 2023.

Les documents relatifs au PDR peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.regionsarine.ch/fr/amenagement-regional>

Révision du Plan d'aménagement local (PAL)

La Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) a approuvé partiellement la révision du PAL en date du 19 octobre 2022. La Commune a déposé un recours au Tribunal cantonal sur certains éléments de cette décision ; le Tribunal cantonal a donné gain de cause à la Commune sur plusieurs points. Les modifications et adaptations requises par la DIME dans sa décision d'approbation doivent faire l'objet d'une mise à l'enquête publique.

Les Services techniques ont collaboré avec le bureau d'urbanisme de la Commune tout au long de 2023 afin de compléter, corriger et adapter les documents du PAL pour les rendre conformes à la décision de la DIME. Il s'agit notamment d'adapter les documents au PA4 et à la Loi sur la mobilité (LMob), de modifier les mises en zones au Plan d'affectation de zones (PAZ) et les extensions futures au Plan directeur communal (PDCom), de définir la destination des zones d'activité afin que celle-ci soit conforme au PDCant et au PA4, de préciser les procédures et règles d'urbanisation pour le carrefour de Belle-Croix. Un rapport OPAM (ordonnance protection accidents majeurs) et un plan des énergies doivent également être établis. Le PDCom doit être mis à jour pour tenir compte des exigences de la LMob (nouveau plan avec les distances aux limites par ex.) et des projets en cours (routes, chemins, arrêts de bus, etc.).

La densification des zones de villas imposée par la législation cantonale a généré différentes réflexions découlant d'une volonté d'assurer une qualité à cette démarche. Suite à deux journées de workshop avec des spécialistes en urbanisme, paysage, mobilité, énergie et architecture, la Commission d'aménagement et le Conseil communal ont étudié les différents scénarios envisageables tenant compte entre autres des défis climatiques.

Les documents relatifs au PAL peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.villars-sur-glâne.ch/services-techniques/amenagement-du-territoire>

Plans d'aménagement de détail (PAD)

Dans le cadre de la révision du PAL, la Commune a poursuivi son analyse de toutes les planifications de détail (PAD) en vigueur sur son territoire. Elle a en particulier étudié les prescriptions particulières à proposer dans le règlement communal d'urbanisme (RCU) pour les PAD abrogés, afin d'assurer le maintien de la qualité du développement urbanistique. Ceci est particulièrement important pour les secteurs avec une protection patrimoniale comme le Hameau de Cormanon ou le quartier de la Résidence. Ces modifications seront mises à l'enquête avec l'adaptation du dossier du PAL aux conditions d'approbation.

Avec l'approbation partielle du PAL, le PAD Vallon de Villars a pu être traité par le Canton qui a établi un préavis de synthèse. Un dossier d'adaptation a été mis à l'enquête en septembre 2023 pour se conformer aux exigences du préavis. Le dossier a été adopté par le Conseil communal en décembre 2023, puis transmis au Canton pour approbation.

Des réflexions ont également été menées pour le PAD Cité de Moncor, en collaboration avec le propriétaire principal du secteur.

Zone stratégique de Bertigny-Chamblieux

Pôle Santé et Activités (PSA)

Un mandat d'études parallèles (MEP) a été lancé par le Canton sur la base du cahier des charges établi à l'issue de la démarche participative de 2022 à laquelle la Commune avait participé au sein des groupes de travail constitués pour les thématiques Activités et Services dédiés.

Pour le suivi du MEP, un collège d'expert-e-s a été constitué avec des représentant-e-s politiques,

dont Monsieur Bruno Marmier, Syndic, pour la Commune de Villars-sur-Glâne, et des expert·e·s externes.

L'objet du MEP est de faire travailler des équipes pluridisciplinaires sur l'étude de variantes de développement du secteur Pôle Santé et Activités (PSA) de Bertigny, un site stratégique d'environ 40 hectares qui sera principalement destiné à l'accueil du nouvel hôpital cantonal, à des activités secondaires et tertiaires, à des activités de formation ainsi qu'à des services dédiés. Les travaux menés dans le cadre de ce MEP doivent permettre d'établir une vision directrice d'ensemble pour le secteur et de poser les bases du concours pour le nouvel hôpital cantonal de soins aigus.

La séance de lancement du MEP avec les 4 équipes sélectionnées a eu lieu le 20 septembre 2023. Les équipes ont tout d'abord été conviées à travailler sur l'organisation spatiale du site sur l'ensemble du périmètre de réflexion. Pour cela, un atelier a été organisé pour approfondir les thématiques Mobilité, Énergie, Mutualisation, Synergies des activités économiques avec Moncor, Qualité paysagère et environnementale et Qualité urbaine et espaces publics.

Pôle Jura-Chassotte

Au vu de la nécessité de mener une réflexion urgente sur le développement du « Pôle Jura-Chassotte », identifié par le MEP Chamblieux-Bertigny, l'Agglomération a décidé de lancer une démarche spécifique pour réaliser une « feuille de route » répondant aux besoins spécifiques qui ne sont pas couverts par d'autres planifications. Dans ce cadre, 4 séances de COPIL (Comité de pilotage) et COTECH (Comité technique) ont été menées tout au long de l'année, en collaboration avec la DIME et les communes de Givisiez, Granges-Paccot, Fribourg et Villars-sur-Glâne.

Police des constructions

En 2023, le nombre de procédures traitées a été le suivant :

Demandes préalables :	3 procédures
Permis de construire en procédure ordinaire :	21 permis de construire dont 4 avec des sondes géothermiques, 6 avec PAC air/eau, 8 avec panneaux solaires
Permis de construire en procédure simplifiée :	92 permis de construire dont 13 pour des sondes géothermiques, 19 pour des PAC air/eau, 8 pour des panneaux solaires
Panneaux solaires :	48 annonces
Pose et remplacement d'enseignes :	11 procédures

De plus, 11 permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux permis de construire ont été établis. 26 renouvellements de patentes pour les établissements publics ont été analysés sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie.

L'inspectorat des constructions a également contribué à :

- renseigner au sujet du PAL, des PAD et de leurs applications ;
- tenir à jour le Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL) ;

- établir des attestations de zone ;
- valider des verbaux de divisions ou modifications.

Inspection du feu

Le Règlement sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (RECAB) est applicable depuis le 1^{er} janvier 2019. Celui-ci définit les catégories de bâtiments ainsi que le rythme des contrôles obligatoires. Les bâtiments sont répartis de la manière suivante : les bâtiments rouges (risque élevé), contrôlés tous les 5 ans en collaboration avec l'ECAB, les bâtiments verts (risque modéré), contrôlés tous les dix ans, et les bâtiments blancs (risque faible), sans contrôle.

Au total, en 2023, ce sont 18 bâtiments verts et 8 bâtiments rouges qui ont été contrôlés. Suite à ces contrôles, des rapports comprenant des demandes de mises en conformité ont été établis. 5 exercices d'évacuation ont été organisés.

Appui juridique

Les différents secteurs des Services techniques sont accompagnés dans le cadre de leurs missions par un appui juridique. Les tâches récurrentes sont :

- la rédaction de préavis ou de décision sur opposition, de décision sur dérogation, ainsi que la relecture des courriers et rapports en lien avec des projets de construction ;
- la rédaction de conventions, notamment pour les bâtiments (bail) et pour les routes dans le cadre de projets ;
- la rédaction de règlements communaux et autres directives ;
- la relecture de contrats et de documents d'appel d'offres ;
- la rédaction et/ou relecture de courriers, en particulier en cas de litiges ;
- le suivi de dossier en matière de police des constructions ;
- la tenue de procès-verbaux pour diverses séances, notamment de conciliation ;
- les recherches juridiques.

Les principaux dossiers traités en 2023 sont :

- la rédaction des statuts de l'association de communes pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne (ASEV) ;
- la collaboration à la rédaction du nouveau règlement sur l'eau potable et du nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux ;
- la révision du règlement sur le cimetière ;
- la convention avec les riverains pour le passage de la TransAgglo ;
- la collaboration à la rédaction de la directive fixant les conditions d'octroi des subventions en faveur des sociétés sportives et des sportifs et sportives d'élite.

Commission d'aménagement

Durant l'année 2023, la Commission a siégé 4 fois. Elle a traité de la qualité de la densification dans les zones résidentielles à faible densité et plus particulièrement des espaces verts et du

dimensionnement des volumes. Elle a analysé des projets d'extension et de densification en zone résidentielle et en zone d'activité.

11.2 ROUTES ET MOBILITÉ

Planification des transports publics

Les développements apportés au réseau d'agglomération depuis le 21 août 2022, notamment sur les lignes 5 et 7, ont suscité de vives réactions de la part d'habitant·e·s de Villars-sur-Glâne, au sujet du temps de parcours (ligne 7) d'une part et des nuisances sonores et de la pollution de l'air (notamment induites sur la route des Préalpes à la hauteur du hameau de Cormanon d'autre part).

Bien que ces développements soient planifiés depuis 2013, les nuisances induites par le cumul des trajets des bus sur le haut de la route des Préalpes n'ont pas été préalablement identifiées à leur juste mesure, en tenant compte de leur ampleur et du changement notable qu'elles représentent. Le Conseil communal a donc demandé à l'Agglomération, à l'automne 2022, de bien vouloir modifier au plus vite le trajet des lignes 5 et 7 pour supprimer le croisement sur le haut de la route des Préalpes, en attendant la mise en service de véhicules à faible nuisance (bus électriques par exemple) sur ces lignes. Plusieurs séances ont eu lieu entre la Commune, l'Agglomération, les TPF et la Ville de Fribourg.

Après une analyse globale de la qualité de l'offre, de la fréquentation et des nuisances, le Comité de l'Agglomération a décidé, en juillet 2023, de confirmer le tracé des lignes 5 et 7, la structure actuelle du réseau étant, selon lui, celle qui sert le mieux l'intérêt public.

En septembre 2023, le Conseil communal a entamé des démarches afin de limiter la vitesse à 30 km/h sur le haut de la route des Préalpes et a demandé à l'Agglomération de sensibiliser les chauffeurs à leur mode de conduite.

En décembre 2023, l'horaire de la ligne 7 a été revu pour réduire le nombre de passages en période nocturne. Dès 20 heures, les bus s'arrêtent à Coulat. Il s'agit là d'une réduction non anodine des nuisances.

Par ailleurs, l'Agglomération, qui est le co-commanditaire avec le Canton de prestations de transports publics, a lancé une nouvelle étude globale de réseau pour les transports publics dans le cadre du projet d'agglomération de 5^{ème} génération (PA5). Le Conseil communal a donc réitéré sa demande de modifier le trajet des lignes 5 et 7 pour supprimer le croisement sur le haut de la route des Préalpes.

Projets routiers

Couverture de l'autoroute N12

Les discussions sur le financement du projet de couverture de l'autoroute N12, secteur Chamblieux-Bertigny, se sont poursuivies entre le Conseil communal et la Direction du développement territorial,

des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME). En parallèle, une séance a eu lieu entre le Service des Ponts et Chaussées (SPC) et les Services techniques au sujet du traitement des remarques faites par la Commune lors de l'examen préalable du projet en 2022.

Carrefour de Belle-Croix – Lancement des études de projet

Le carrefour de Belle-Croix, au croisement de la sortie autoroutière, de deux routes cantonales (Moncor et Cormanon) et de la route communale de Villars (axe d'entrée de l'agglomération) est l'un des nœuds routiers les plus chargés du réseau et fait partie des points noirs du Canton de Fribourg. Son réaménagement figure dans les planifications cantonale, régionale (d'agglomération) et communale.

Le Service des ponts et chaussées (SPC) planifie de longue date son réaménagement. La Commune, qui est associée à ces réflexions depuis l'origine, vise à transformer ce « nœud routier » en « place urbaine ». Les études d'avant-projet ont démarré début 2022 par des analyses de trafic, environnementales, paysagères et urbanistiques ainsi que des relevés de géomètre pour vérifier le fonctionnement du carrefour réaménagé avec des feux et définir les gabarits routiers nécessaires.

Au vu des premiers résultats, le Canton a décidé d'approfondir la question du trafic, en particulier des prévisions, en lien avec les autres projets cantonaux (aménagement d'une 3^{ème} voie à la sortie d'autoroute en direction de Belle-Croix, route Marly-Matran, développement de la zone stratégique de Bertigny-Chamblioux).

Route cantonale de Cormanon

Le projet de requalification de la route et d'aménagement des arrêts de bus, qui est une mesure du projet d'agglomération de 3^{ème} génération (PA3), s'est poursuivi en collaboration avec le SPC.

Route cantonale de Moncor

Le projet de mise en conformité des arrêts de bus Moncor à la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) par le SPC s'est poursuivi. Une demande de crédit d'investissement a été élaborée par les Services techniques pour la séance du Conseil général du 5 octobre 2023 pour la part édiltaire des travaux.

L'étude de trafic pour le projet du carrefour Belle-Croix ayant démontré que l'accès existant vers Cremo et Meggitt ne serait pas impacté, le projet de réaménagement de la place devant ces entreprises pour sécuriser les modes doux a été finalisé et transmis au Canton pour approbation. Un appel d'offres sur invitation a été organisé pour les travaux de génie civil.

Route cantonale de la Glâne

Le projet de réaménagement de la route de la Glâne est une mesure du projet d'agglomération de 3^{ème} génération (PA3). Des études complémentaires ont été mandatées pour les aspects de paysage, éclairage ainsi que d'évacuation des eaux, pour répondre aux conditions de l'examen préalable. Le dossier d'enquête a ensuite pu être finalisé par le bureau d'ingénieurs, sous le suivi du SPC et des Services techniques.

Route des Biches

Dans le cadre du réaménagement des accès et des circulations à l'intérieur du site de Richemont, des discussions ont été menées au sujet de l'implantation d'une clôture et du trottoir sur la route des Biches.

Route des Dailles – Route du Soleil

Le projet d'aménagement d'une zone 30 km/h sur la route des Dailles et la construction d'un trottoir sur la route de Soleil ont été mis à l'enquête publique et a fait l'objet d'une opposition. Une séance de conciliation a eu lieu.

Route de l'Eglise

Selon le plan directeur communal de modération et de stationnement (PDMS) de 2005, un concept d'aménagement de type Valorisation de traversée de localité (Valtraloc) est prévu sur la route de l'Eglise, avec maintien de la limitation de vitesse à 50 km/h. Dans le cadre de l'étude globale de mise en conformité des arrêts de bus, un déplacement des arrêts Eglise et Route du Soleil est préconisé pour les regrouper. Afin d'avoir une vue d'ensemble et de pouvoir anticiper la coordination nécessaire avec les aménagements du PAD de Vallon de Villars, une étude préliminaire de mobilité a été réalisée dans le but de définir les besoins en aménagement sur cette route.

Chemin des Pensionnats

Les travaux d'élargissement de la voie de circulation du parking de l'HFR permettant la circulation des bus ont été réalisés. Des feux de circulation ont été posés pour donner la priorité aux bus en sortie du parking.

Route du Petit-Moncor

Le projet d'aménagement d'un arrêt de bus terminus pour la ligne 7 et d'un trottoir au nord-ouest de la route s'est poursuivi. Après accord avec les riverains pour les emprises, le dossier a été finalisé et transmis au Canton pour approbation.

Route des Préalpes

Un dossier pour la mise en place d'une signalisation de vitesse à 30 km/h sur la route des Préalpes entre les giratoires de Coulat et de Cormanon a été constitué et transmis au SPC. Par ailleurs, un projet de prolongement de trottoir entre l'arrêt Préalpes et la route de Belle-Croix, au sud des nouvelles constructions à la route de Villamont, a été déposé.

Route du Recoulet

La Commune de Givisiez a décidé la fermeture de la route du Recoulet dans le bois de Moncor pour supprimer le trafic de transit. C'est finalement une borne amovible, permettant l'éventuelle circulation de certains véhicules (entretien, bus ou navettes de la zone d'activités de Moncor par ex.), qui sera posée. Les adaptations nécessaires de la signalisation de part et d'autre de cette fermeture ont été étudiées par les Services techniques des 2 communes et l'Exécutif de Villars-sur-Glâne a adopté le

plan de signalisation et marquage soumis par la Commune de Givisiez, avant envoi au Canton pour approbation.

Promenade des Tilleuls

La mesure 3M.07.03 du projet d'agglomération de 3^{ème} génération prévoit l'élargissement du chemin des Tilleuls pour la mobilité douce. Le Conseil Communal a validé le concept d'aménagement préconisé par le spécialiste en mobilité et démarré l'étude de projet par un bureau d'ingénieur civil.

Route de Villars

Le projet de requalification de la route de Villars, en faveur des transports publics et de la mobilité douce, est une mesure du Projet d'agglomération de 3^{ème} génération (mesure 3M.02.06). Pour pouvoir être mis en conformité à la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand), les arrêts de bus de Villars-Vert doivent être déplacés. Après différentes analyses urbanistiques, de bruit et de trafic, l'implantation des arrêts de bus de Villars-Vert a pu finalement être déterminé par le Conseil communal. Sur cette base, les études de projet se sont poursuivies et les premiers contacts ont été pris avec les riverains concernés.

TransAgglo

Les études pour l'aménagement des liaisons de mobilité douce mixtes vélos-piétons de la Trans-Agglo se sont poursuivies.

Pour le tronçon intercommunal entre Avry et Villars-sur-Glâne, un nouveau tracé a été défini au-dessus des voies CFF entre le ruisseau du Croset et la gare de Matran pour éviter de traverser la zone agricole du Croset. Celui-ci implique un franchissement aérien de l'autoroute A12 et une procédure d'autorisation auprès de l'Office Fédéral des Routes (OFROU). Un mandat auprès d'un bureau d'architecture a donc été octroyé pour l'étude d'une nouvelle passerelle.

Pour le tronçon entre le Croset et le Platy, le dossier a été finalisé et transmis pour approbation au Canton.

Mise en conformité des arrêts de bus à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand)

En respect des seuils applicables aux Marchés Publics et avec le soutien d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO), un mandat de prestations d'ingénierie civile a été adjugé en procédure ouverte. Les études concernent les 15 arrêts de bus suivants : Berra, Blés d'Or, Chênes, Cormanon, Coulat, Derrey, Fenetta, Gare, Guintzet, Hôpital cantonal, Jean-Paul II, Martinets, Marteray, Préalpes, Route du Soleil-Eglise.

Place arborée et place minérale

Le projet de valorisation de la place arborée et de la place minérale à Cormanon est prévu dans le paquet de mesures, de priorité A, 4NP.08 Valorisation des parcs urbains du projet d'agglomération de Fribourg de 4^{ème} génération (PA4). Ce projet a pour objectif non seulement de valoriser le centre culturel de Nuithonie, mais d'améliorer la qualité de la place minérale et son attractivité comme espace de rencontre et d'animation, ainsi que d'offrir une nouvelle « porte d'entrée » sur la frange

Ouest du parc urbain de Cormanon en proposant une végétalisation et une qualité d'accueil accrues via l'aménagement d'un espace paysagé greffé à la TransAgglo qui traverse le secteur.

Les études d'avant-projet, mandatées auprès d'un architecte paysagiste, ont démarré et trois séances ont eu lieu avec le groupe de travail. Concernant la place minérale, les contraintes techniques (portance de la dalle) ont été étudiées par un bureau spécialisé et ont permis au bureau d'architecte paysagiste de finaliser le concept d'aménagement. Sur cette base, les premiers contacts ont été pris avec les propriétaires des fonds.

Nomenclature des chemins de mobilité douce

Pour augmenter la lisibilité de son réseau de chemins et favoriser les déplacements à pied et à vélo, la Commune a décidé de nommer ses voies, à l'instar des routes, pour mieux se repérer. Un groupe de travail a été formé et a placé sa démarche sous le thème de l'histoire, avec pour fil conducteur la mémoire des lieux.

Afin d'honorer quatre personnalités villaroises et d'en apprendre davantage sur l'histoire de quatre sites et entreprises de la Commune, une signalétique didactique et commémorative est venue compléter les noms de certains chemins, sous la forme de panneaux. Au nombre de huit, ces panneaux commémoratifs sont dédiés à Messieurs Pierre Dreyer (Conseiller d'Etat et aux Etats), Pierre Dumas (architecte EPFZ), Michel Kuhn (coureur cycliste) et au Dr. Adolphe Merkle (industriel). Ils sont placés au Pont de Ste-Apolline, au tumulus du Bois de Moncor (tombe), au Chemin des Puits et enfin à Chocolat Villars.



Inauguration des chemins de mobilité douce © Agglomération de Fribourg

L'inauguration des chemins de mobilité douce a eu lieu le dimanche 24 septembre lors du weekend du développement durable. Les familles et les proches des personnalités villaroises honorées, les représentants des entreprises concernées ainsi que le Groupe de travail ont participé à cette journée. Plusieurs anecdotes ont été partagées avec le public lors des discours.

Plan de mobilité de l'administration communale (PAMACO)

Pour l'année 2023, les statistiques sont les suivantes :

- 79 employé·e·s de la Commune et 158 employé·e·s de l'Etat de Fribourg (écoles) ont demandé une vignette de stationnement ;
- 40 employé·e·s de la Commune et 68 employé·e·s de l'Etat de Fribourg ont bénéficié des encouragements pour la mobilité douce : 18 de la Commune et 29 de l'Etat pour une subvention pour l'achat d'un abonnement TP, 22 de la Commune et 39 de l'Etat pour un écobonus pour déplacement à pied ou à vélo ;
- 9 subventions pour l'achat d'un vélo électrique ont été octroyées aux employé·e·s de l'administration communale et 9 aux employé·e·s de l'Etat de Fribourg.

Eclairage public

Suite à la confirmation de l'adjudication pour la mise en place d'une extinction de 01h00 à 05h00 de l'éclairage public, Groupe E a informé les Services techniques qu'un nouveau système d'extinction, avec possibilité de télégestion par zone, était en phase de test. Les tests ayant été concluants, le Conseil communal a validé en fin d'année la mise en place de boîtiers de télégestion dans les cabines d'alimentation ainsi que l'adaptation des câblages afin de maintenir allumés les luminaires à proximité des passages pour piétons.

12. EAUX

12.1 EAU POTABLE

Exploitation du réseau par SINEF SA

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne est confiée à l'entreprise SINEF SA, qui procède à des séances trimestrielles de compte-rendu auprès des Services techniques.

Réseau communal

L'entretien du réservoir, du réseau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs défectueux est assuré par le personnel de SINEF SA. En 2023, toutes les vannes principales ont été manipulées pour garantir leur bon fonctionnement.

Fourniture des eaux excédentaires du Gibloux

Les livraisons d'eau de la Commune de Gibloux se sont bien déroulées malgré une longue période de sécheresse.

Sources de Prouvin et de Pont-Neuf

La production d'eau des captages de Prouvin et de Pont-Neuf a été conforme aux attentes. Le puits de Prouvin a dû être étanché suite aux fortes pluies du mois de décembre.

Conduite de transport

La conduite de transport achemine les eaux des sources de Prouvin et de Pont-neuf ainsi que les eaux excédentaires de la Commune de Gibloux jusqu'au réservoir de Belle-Croix. Aucun dommage n'a été à déplorer en 2023.

Alimentation en eau par le CEFREN

Le CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines) est une association de communes qui assure l'approvisionnement en eau potable pour 10 communes sarinoises et du Haut-Lac.

Le prix de l'eau vendu par le CEFREN aux Communes membres ne permet pas de couvrir les coûts chaque année. Lorsqu'une année est déficitaire, les surcoûts sont répartis entre les communes au prorata des débits souscrits.

Répartition des ventes d'eau du Consortium

Fourniture d'eau	2022	2023
Villars-sur-Glâne	1'589'486 m ³	1'334'465 m ³
Total m³	4'420'327 m³	3'886'945 m³

Investissements en cours

	Budget 2023	Comptes 2023
Bouclage des sources de la Tuffière	CHF 1'500'000.-	CHF 0.-
Deuxième prise d'eau sur conduite forcée Hauterive	CHF 500'000.-	CHF 135'457.65
Avant-projet nouvelle station de filtration	CHF 150'000.-	CHF 25'000.-
Chambre de vannes principale proche de Cremo : Réfection de l'ensemble de la partie hydraulique	CHF 90'000.-	CHF 90'000.-
Conduite de transport Tuffière / Belle-Croix, projet de l'ouvrage et demande d'autorisation	CHF 175'000.-	CHF 0.-
Amélioration de la production à Port-Marly	CHF 300'000.-	CHF 150'000.-

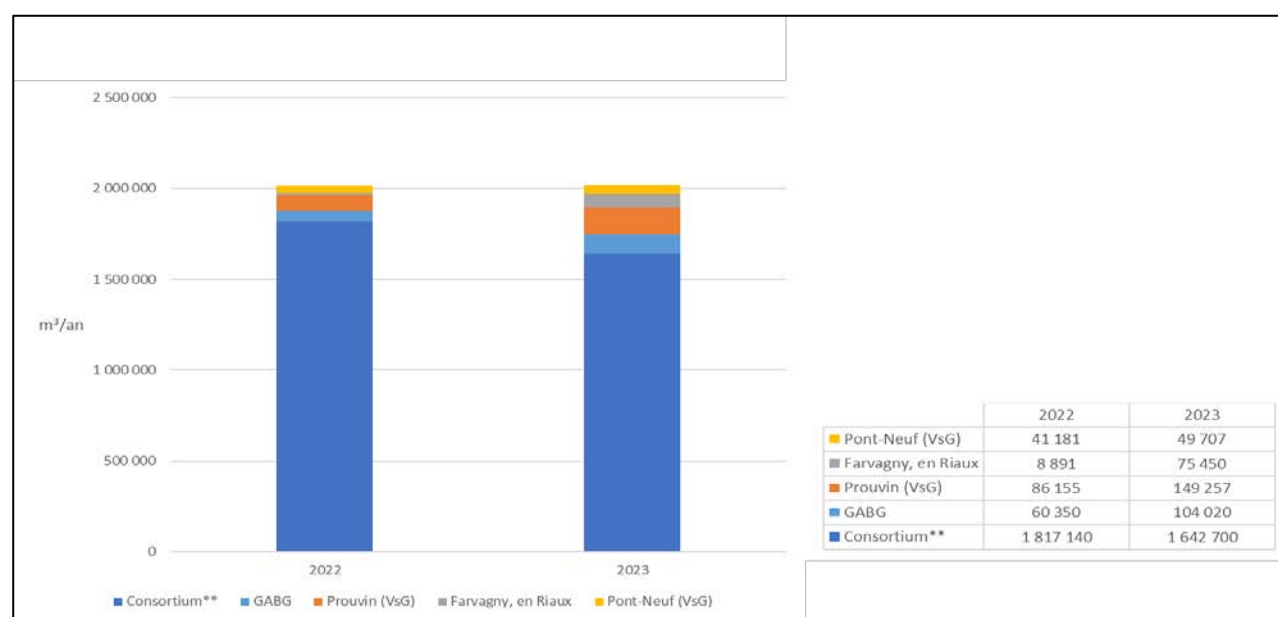
Analyses

40 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal, soit :

- 32 sur le réseau communal
- 8 au départ des sources

Tous les échantillons étaient conformes aux normes en vigueur

Livraisons d'eau arrivant au réservoir de Belle-Croix

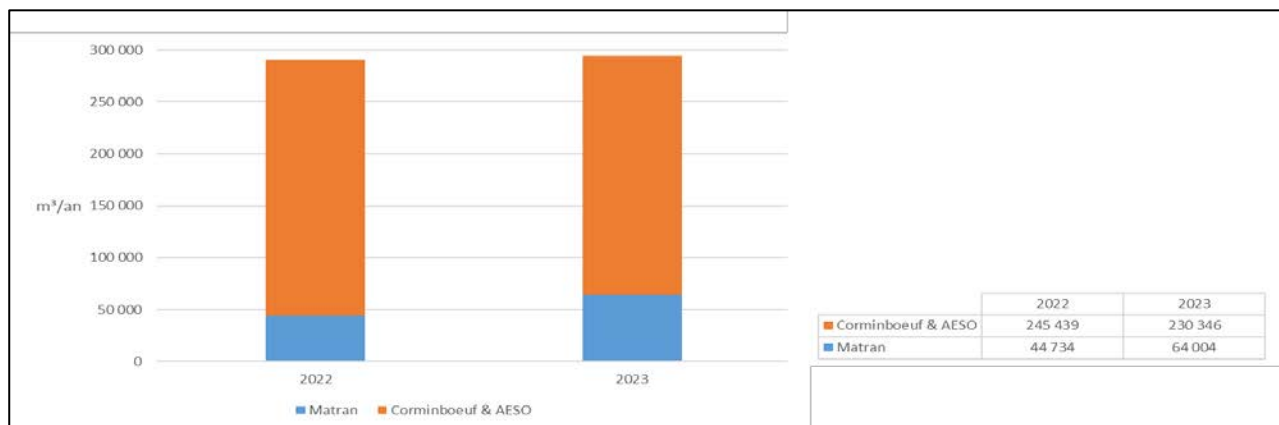


Livraison de l'eau potable (2022-2023)

** livraison totale avec transit

Eaux en transit

Le CEFREN livre de l'eau à différentes communes, mais ne possède pas toujours de réseau. Ainsi, cette eau transite par le réseau de la Commune de Villars-sur-Glâne et une taxe de transit est prélevée.



Eaux en transit depuis le réservoir communal pour le compte du Consortium (2022-2023)

La livraison totale des eaux aux abonnés s'est élevée à 1'726'784 m³, ce qui représente une moyenne journalière de 4'731 m³. Ce volume ne comprend pas les eaux en transit.

En 2023, la Commune a facturé 1'643'379 m³ aux abonnés. À cela, s'ajoute la consommation, non comptabilisée, des besoins communaux tels que les arrosages, les fontaines, les parcs et jardins, le Service du feu, l'eau de chantier ainsi que les pertes sur le réseau.

Le Consortium des eaux du Graboz a soutiré, par convention, 35% de la production de Pont-Neuf, soit 23'808 m³.

Études et nouvelles réalisations

Suite à plusieurs avaries, la Commune a procédé au renouvellement complet du réseau d'eau du Chemin de la Forêt sur une longueur de 390 mètres.



Travaux, chemin de la Forêt

Travaux d'entretien

- 7 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2023 (6 sur le domaine privé et 1 sur le réseau communal).
- 5 nouveaux compteurs ont été posés.

12.2 EVACUATION DES EAUX

Études et nouvelles réalisations

La Commune a lancé et/ou poursuivi les études de l'assainissement de la route du Soleil, de la route du Fort St-Jacques ainsi que de la route du Platy.

Au quartier du Bugnon, la Commune a procédé aux travaux de sécurisation en dédoublant un collecteur d'eaux mixtes qui ne répondait plus aux normes actuelles.

Pose d'un nouveau collecteur



A l'automne 2023, la Commune a lancé les travaux de mise en séparatif et de remplacement de la conduite d'eau potable au Pré de l'Etang.

Mise en séparatif du quartier du Pré de l'Etang



Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La mise à jour régulière du PGEE par les Services techniques s'est poursuivie au gré des modifications apportées sur le réseau.

Entretien des collecteurs

La Commune a continué le curage et contrôle vidéo, par secteur, du réseau des collecteurs, et a procédé, si nécessaire, à la remise en état des installations. En 2023, la campagne a porté sur le secteur Nord de la Commune.



12.3 STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Logée dans le hameau de Sainte-Apolline, la station d'épuration des eaux usées (STEP) collecte les eaux des communes situées dans le bassin versant de la Sarine, à savoir : Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran et partiellement Avry et Hauterive. La participation financière des communes raccordées est régie par deux clés de répartition (exploitation et investissement), qui ont été mises à jour en 2023.

Commission de gestion de la STEP

Durant l'année, la Commission de gestion s'est réunie à six reprises. Outre les deux séances habituelles liées aux comptes et au budget, les travaux relatifs à la création d'une association de communes ont nécessité trois séances et une séance supplémentaire s'est tenue afin de statuer sur l'attribution du mandat de Projet d'agrandissement de la filière eau et traitement des micropolluants.

Constitution d'une association de communes

Les réflexions de la Commission de gestion en lien avec les travaux d'agrandissement de la filière eau et traitement des micropolluants ont abouti à la conclusion qu'une association de communes répondrait de manière ciblée aux défis futurs. Afin de constituer cette association et d'en élaborer les statuts, un groupe de travail a été mis sur pied. Le nom « Association intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration à Villars-sur-Glâne », abrégé ASEV, a été proposé. Tout au long de l'année 2023, les statuts de la nouvelle association ont été élaborés. Ils ont été approuvés fin 2023, par les Conseils généraux d'Avry, Neyruz et Villars-sur-Glâne ainsi que par les assemblées communales de Hauterive et Matran.

Agrandissement de la STEP et traitement des micropolluants

Avec l'augmentation démographique, le vieillissement des installations ainsi que les avancées de l'état de la technique et les nouvelles exigences relatives au traitement de l'azote et du phosphore dans le bassin versant du lac de Schiffenen, l'extension et le renouvellement des installations datant

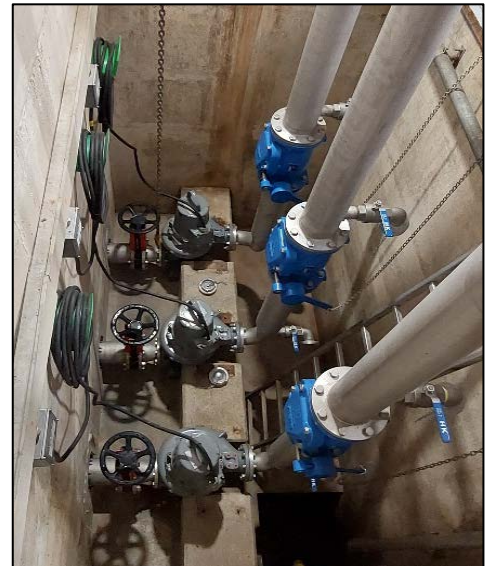
de 1982 sont devenus nécessaires. La planification cantonale prévoit d'équiper la STEP de Villars-sur-Glâne d'un traitement des micropolluants à l'horizon 2025-2030, en application de la l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux).

Début 2023, un avant-projet d'agrandissement et de traitement des micropolluants de la STEP a été déposé pour examen préalable auprès des services cantonaux. Au mois de mars 2023, le crédit d'investissement pour les études de projet a été voté. Suite à cela, une procédure publique d'appel d'offres pour le choix du groupement pluridisciplinaire en charge des études du projet d'agrandissement de la STEP a été organisée avec l'appui d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO). Trois dossiers de candidature ont été déposés sur SIMAP, la plateforme dédiée aux marchés publics en Suisse. Une première évaluation a été faite par la commission ad hoc et conformément à la procédure d'évaluation, les mandataires ont été reçus afin de présenter leur projet et défendre leur dossier. Ces entretiens ont permis de confirmer la qualité et le sérieux des offres. Au terme de ces entretiens, la Commission d'évaluation a proposé un mandataire à la Commission de gestion qui a accepté cette proposition en juillet 2023. Ainsi, les études de projet ont pu être lancées dès septembre 2023, après l'échéance du délai de recours, par la reprise de l'avant-projet, la vérification du concept de dimensionnement et la modélisation 3 dimensions.

Exploitation

Les pompes intercommunales permettent de relever les eaux usées arrivant des communes tierces afin de les diriger dans le flux gravitaire de la STEP. Datant des années 2000, elles arrivaient en fin de vie et leur remplacement s'est fait en deux temps afin de maintenir en service le traitement des eaux usées.

Pompes intercommunales



Toitures de l'ouvrage d'entrée

Les toitures des deux bâtiments abritant les dégrillages grossiers et fins ont été assainies. L'étanchéité et l'isolation ont été remplacées.



La STEP en chiffres

	unité	2022	2023	Diff.
Eaux traitées, total	m ³	1'833'644	1'966'976	+7%
Eaux traitées, Villars-sur-Glâne	m ³	1'325'829	1'258'826	-5%
Eaux traitées, collecteur intercommunal	m ³	465'840	563'608	+21%
Pluviométrie	mm	810	1'033	+27%
Boues introduites en digestion	m ³	19'051	18'860	-1%
Boues liquides centrifugées	t	7'041	8'867	+26%
Boues incinérées à la SAIDEF	t	883	1'117	+26%
Volume de biogaz produit	m ³	454'989	438'767	-4%
Prise en charge de biomasse	t	1'631	1'338	-18%
Excédent de biogaz brûlé à la torchère	m ³	29'515	5'367	-82%
Consommation électrique totale	kWh	726'994	710'721	-2%
Consommation de mazout	litre	1'250	1'450	+16%
Production d'électricité par le moteur à gaz	kWh	787'936	817'680	+4%

Courant janvier, le débitmètre des eaux traitées intercommunales a été remplacé. L'augmentation du volume traité (+21%) peut être liée avec la mise en service de ce nouvel instrument de mesure. La pluviométrie se situe dans la moyenne annuelle (1'132mm/an sur 10 ans) mais elle s'est essentiellement concentrée sur la fin de l'année (+ de 40% de la pluviométrie annuelle concentrée entre mi-octobre et fin décembre).

La STEP produit de l'électricité ainsi que de l'énergie thermique au moyen d'un couplage chaleur-force alimenté par le biogaz :

- Production électrique par le moteur à biogaz : 817'680 kWh (787'936 kWh en 2022)
- Production thermique par le moteur à biogaz : 1'125'074 kWh (1'084'148 kWh en 2022)
- Production thermique chaudière à biogaz (installation en complément du moteur à gaz) : 49'924 kWh (126'240 kWh en 2022)
- Biogaz excédentaire brûlé à la torchère : 37'569 kWh (206'605 kWh en 2022)

Il est à noter que la production thermique du moteur à gaz est supérieure aux besoins propres de la STEP.

La diminution de 82% du gaz brûlé à la torchère s'explique par le volume exceptionnel de gaz qui avait dû être brûlé en 2022 durant le remplacement du moteur à gaz.

L'électricité consommée est en diminution (-2%) malgré le traitement d'une plus grande quantité de boues liquides par la centrifugeuse (procédé énergivore). Le moteur à gaz a produit 4% d'énergie électrique en plus.

13. ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

13.1 ÉNERGIE

Gaz naturel (Groupe E – Celsius)

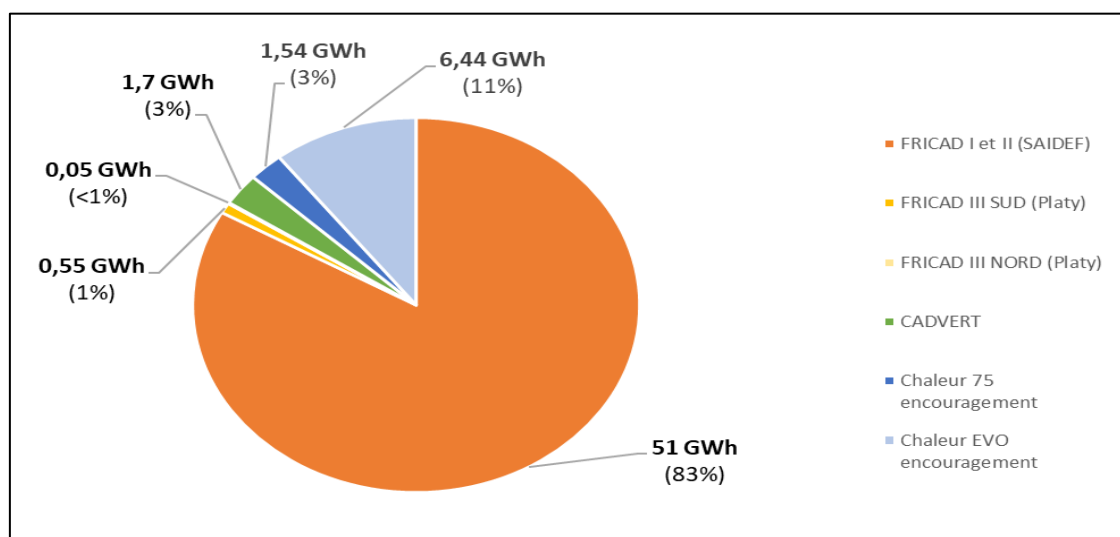
Évolution du réseau

Durant l'année 2023, aucune extension du réseau gaz n'a été effectuée à Villars-sur-Glâne.

Chauffage à distance (Groupe E - Celsius)

- Nombre de centrales : 2 (Platy et CADVERT)
- Nombre de clients raccordés : 108 (99 en 2022)
- Puissance souscrite : 27'042 kW (25'987 kW en 2022)
- Énergie souscrite : 61'283 MWh (60'313 MWh en 2022)

Pour les activités de chauffage à distance (CAD), cinq réseaux sont présents sur le territoire de la commune de Villars-sur-Glâne. FRICAD I et II (énergie provenant de la SAIDEF), puis deux secondaires qui sont FRICAD III SUD et FRICAD III NORD, ainsi que le réseau CADVERT. Il est prévu, à terme, de rassembler tous ces réseaux dans le réseau CAD Fribourg. Les travaux pour la réunion des réseaux ont commencé en 2023.

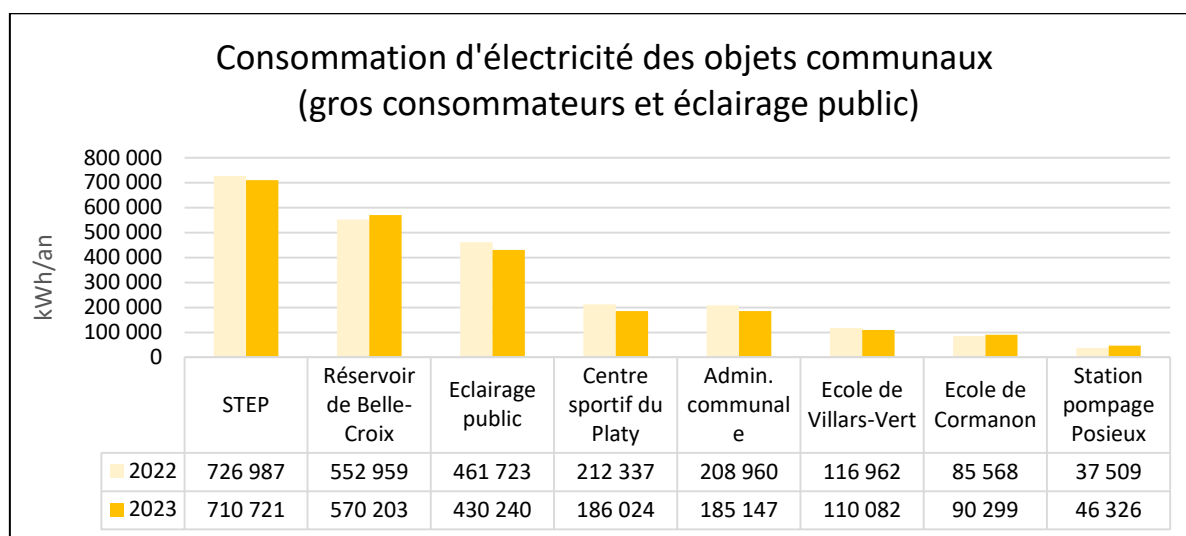


Énergie distribuée selon les réseaux sur le territoire communal (2023)

Consommation d'électricité

Les gros consommateurs (consommation annuelle égale ou supérieure à 100'000 kWh) peuvent accéder au marché libre et choisir leur fournisseur d'électricité. Pour la Commune, 7 sites sont éligibles au marché libre : la station d'épuration, le réservoir de Belle-Croix, le centre sportif du Platy,

l'administration communale, l'école de Villars-Vert, l'école de Cormanon et la station de pompage de Posieux. Le graphique ci-dessous représente l'évolution (2022-2023) de la consommation des gros consommateurs et de l'éclairage public.

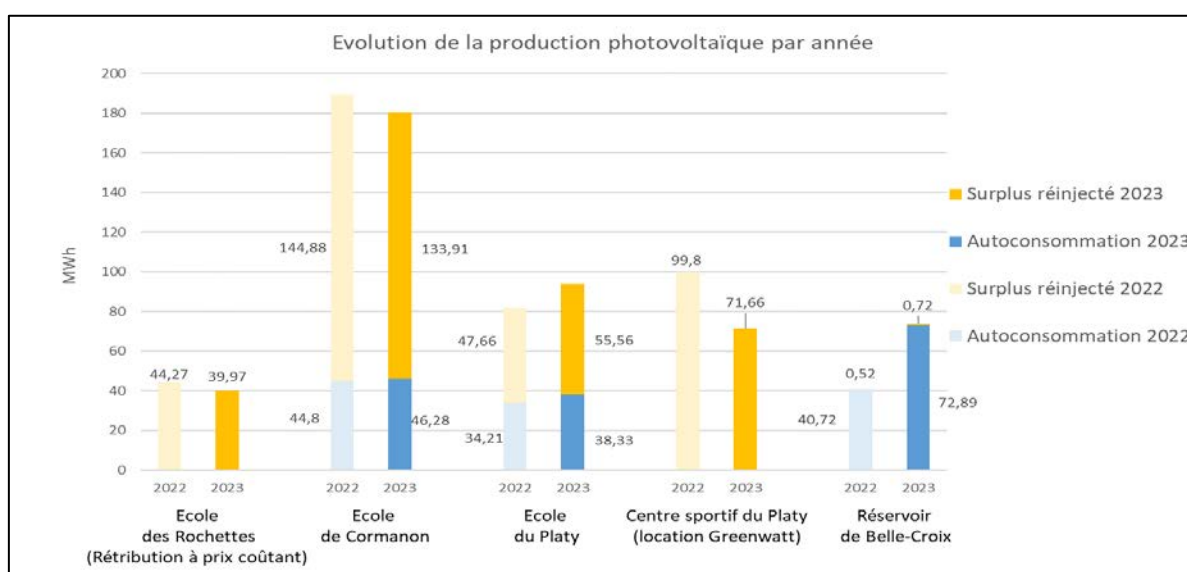


Evolution de consommation d'électricité des gros consommateurs (2022-2023)

Préoccupée par l'impact environnemental de l'énergie, la Commune de Villars-sur-Glâne achète exclusivement de l'électricité issue de l'énergie renouvelable.

Production d'énergie renouvelable

Pour le développement durable, la Commune de Villars-sur-Glâne s'engage à produire de l'énergie renouvelable en vue d'une autoconsommation pour ses bâtiments. Actuellement, les écoles des Rochettes, de Cormanon, du Platy et le Centre sportif du Platy ainsi que le réservoir de Belle-Croix (depuis juillet 2022) sont équipés de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité.



Evolution de la production photovoltaïque (2022-2023)

3.2 ENVIRONNEMENT ET DANGERS NATURELS

Protection contre les crues à Sainte-Apolline

Le concept de mesures de protection contre les crues, exigé par le Service de l'environnement (SEn) et l'ECAB pour l'extension de la STEP, doit également répondre à des objectifs écologiques (maintien d'un débit réservé suffisant, préservation des frayères, dégagement de l'espace réservé au cours d'eau, préservation de la qualité de l'eau et préservation du milieu) et patrimoniaux (préservation du pont de Ste-Apolline et du tracé du chemin de Saint-Jacques de Compostelle).

L'examen préalable de l'avant-projet de protection des crues (abaissement trapèze, sis sur la commune de Hauterive) a donné lieu à un préavis défavorable. Les études se sont poursuivies pour répondre aux exigences cantonales.

Remise à ciel ouvert du Ruisseau de l'Île

Le Ruisseau de l'Île est actuellement canalisé au nord des terrains de football du Platy. Il alimente en partie l'étang du Platy et aboutit dans la Glâne vers le hameau de Sainte-Apolline. Selon la carte Siegfried (environ 1900), son tracé historique traversait les terrains de football actuels.



Tracé historique du Ruisseau de l'Île



Espace réservé aux eaux

La loi sur la protection des eaux (LEaux) demande que tous les cours d'eau couverts ou mis sous terre soient remis à ciel ouvert, sauf exceptions. Le portail cartographique du Canton prévoit une remise à ciel ouvert du ruisseau passant par le sud des terrains de football (tracé en jaune sur la carte). Une étude de faisabilité a été réalisée.

Un arbre pour votre enfant

Pour la 5^{ème} année consécutive, la Commune de Villars-sur-Glâne, en partenariat avec l'Agglomération de Fribourg, a invité parents et familles à marquer la naissance de leurs enfants par la plantation d'un arbre sur le territoire communal. Cette année, un platane commun



Un arbre un enfant, édition 2023

ou platane à feuilles d'érable (*Platanus acerifolia*) a été planté aux abords de la TransAgglo dans le secteur de Cormanon, dans l'angle du bâtiment Mediaparc, pour représenter les enfants nés en 2022.

13.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Passage du SolarButterfly à Villars-sur-Glâne

Le SolarButterfly a déployé ses ailes solaires et s'est installé à l'école du Platy (seul passage en Suisse Romande) le matin du vendredi 31 mars 2023. Il s'agit d'une petite maison écologique, entièrement autonome en énergie, unique au monde. Le "papillon" se déplace sans gaz d'échappement et va à la rencontre des écoles pour les sensibiliser au changement climatique et montrer, grâce à un parcours climatique, la contribution que chacun peut apporter au climat.



SolarButterfly à Villars-sur-Glâne

Lors de cette matinée, les élèves de 7H et 8H des écoles primaires de Villars-sur-Glâne ont pu visiter la caravane solaire, participer à une conférence menée par Louis Palmer et répondre à 31 questions sur le thème du "changement climatique". Louis Palmer relève : « Avec le SolarButterfly, nous voulons aussi faire de l'éducation environnementale. Car chacun a le choix de faire partie du problème ou de la solution ».

Weekend du développement durable

La Commune de Villars-sur-Glâne a organisé « un weekend du développement durable » les 23 et 24 septembre 2023. L'objectif de cet événement était de sensibiliser la population de manière ludique sur des thématiques variées telles que l'alimentation, le réemploi, l'énergie ou encore la mobilité, par le biais d'activités, d'ateliers ou encore d'échanges avec des professionnels.



Weekend du développement durable au Domaine de Notre-Dame de la Route

La journée du samedi 23 septembre 2023 s'est déroulée au Domaine Notre-Dame de la Route pour célébrer la semaine européenne du développement durable, autour d'ateliers, conférences, concerts, courts-métrages et bien plus encore.

La journée du dimanche 24 septembre 2023 s'est déroulée principalement devant Nuithonie, à proximité du passage inférieur de la TransAgglo inauguré au printemps. Le thème principal était la mobilité douce, en clôture de la semaine européenne de la mobilité. Des courses à pied étaient organisées sur les chemins de mobilité douce nouvellement baptisés par la Commune, sur des distances allant de 1.4 à 8 km. L'objectif était de convertir ces kilomètres à pied en équivalent CO₂, en comparaison à une voiture à moteur thermique parcourant la même distance, afin de sensibiliser les gens de manière concrète sur les bienfaits de la mobilité douce, tant au niveau environnemental que pour la santé.



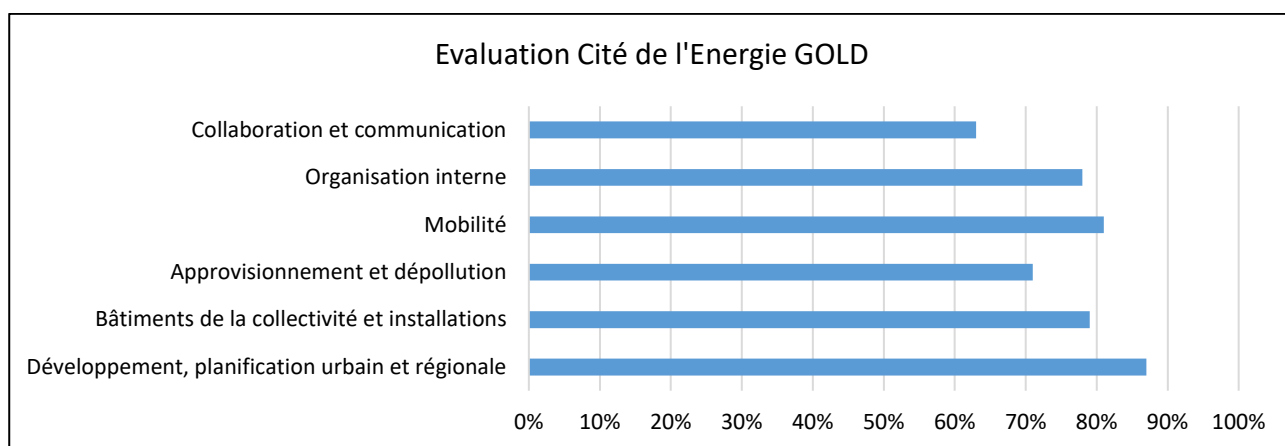
Départs des Courses Zéro Carbone devant Nuithonie © Agglomération de Fribourg

Label Cité de l'Energie

De nos jours, la politique énergétique est l'une des plus grandes préoccupations de notre société. Certifiée « Cité de l'énergie » depuis 2011, la Commune de Villars-sur-Glâne adhère à cette vision.

Les audits Cité de l'énergie sont effectués tous les 4 ans. La Commune a réussi son 1^{er} réaudit en 2015 avec, à la clé, une amélioration des résultats de 57% à 67%. Le 2^{ème} réaudit s'est déroulé en 2019 avec une nouvelle augmentation du nombre de points à 71%.

Au vu des nombreuses démarches entreprises pour le Plan climat communal, la Commune a déposé sa candidature et formulé sa demande d'obtention du label Cité de l'énergie® Gold. En septembre 2023, la Commune a réussi son 3^{ème} réaudit. Avec une nouvelle augmentation du nombre de points à 76%, la Commune se place sur le podium des meilleurs élèves du canton et obtient le label Gold.



Evaluation Cité de l'Energie GOLD 2023-2027

14. CONCLUSION

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Conseil communal espère avoir répondu à votre attente. Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et délégations, les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie commune et les en remercie.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 15 avril 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel ROULIN



Le Syndic


Bruno MARMIER